

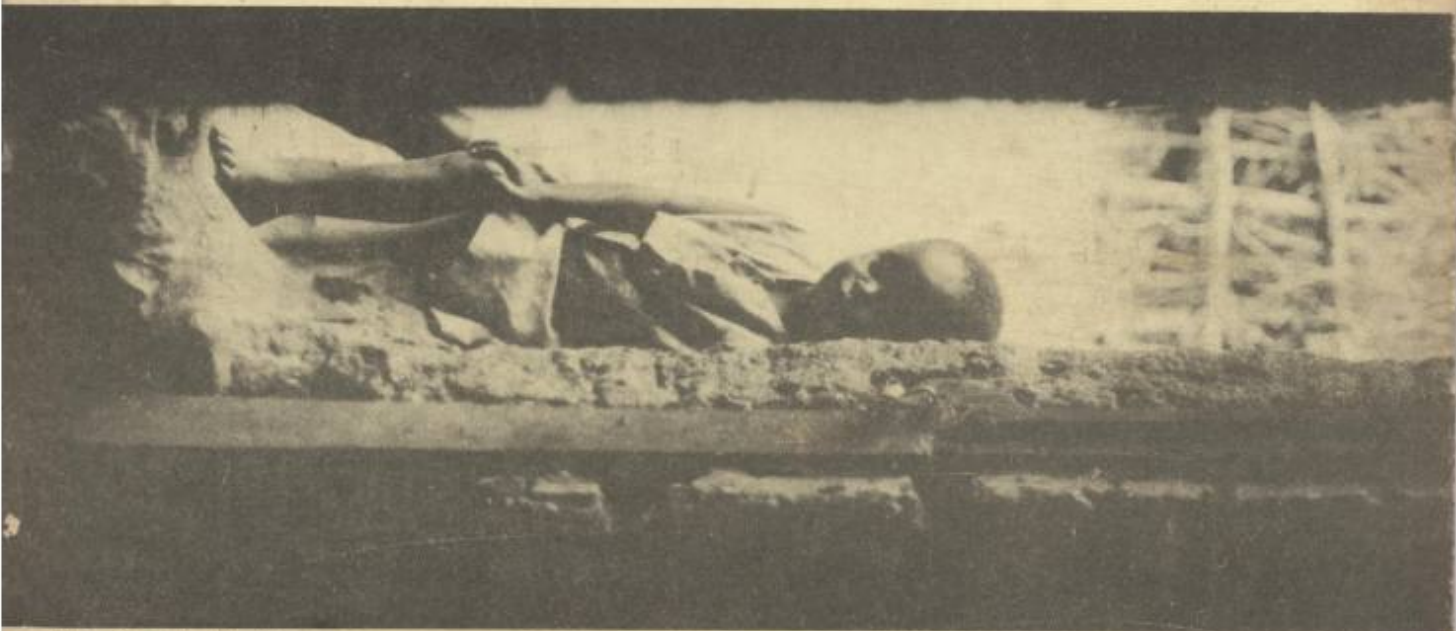


Photo Roger Vandekerckhove

SOMMAIRE

Editorial: Relève 3

Articles

G. Musy: Le chemin de la solidarité 5

L. Ntezimana: Au Rwanda: La foi et les croyances 18

A. Mugesera: Les prix des produits vivriers 30

J. Niamuhungiro: Pour un bon gouvernement africain 43

Dans l'Eglise au Rwanda:

T. Malyomeza: Une figure de proue: Mgr Bigiru-
mwami 62

Dialogue: Grand Séminaire: Echange d'idées 73

A. Misago: Nyakibanda: Cinquante ans d'histoire 82

Carnet: Juillet-Août 1986

A travers livres et revues:

P. Habiyakare: Une Bande Destinée: Le grand an-
cêtre 111

E. Ntakarutimana: Un culte chrétien des ancêtres 120

C. Kayihura: La bataille de frontière de Cyprien
Rugamba 123

Courrier des lecteurs:

A. Basebya: Entièrement d'accord 124

J. Kleckens: Artisanat rural 125

Scribe: Fioretti 127

DIALOGUE

DIALOGUE N° 119

Nov. — Déc. 1986

ONT COLLABORE A CE NUMERO

Guy MUSY, Dominicain, Revue Dialogue, Kigali

Laurien NTEZIMANA, Théologien laïc, Butare

Antoine MUGESERA, Economiste, Centre de Recherche et de Formation
Coopératives IWACU, Kigali

Joseph NTAMAHUNGIRO, Journaliste, Revue DIALOGUE, Kigali

Théophile MALYOMEZA, Prêtre diocésain, Paroisse de Mibirizi, Cyangugu

Augustin MISAGO, Recteur du Grand Séminaire de Nyakibanda, Butare

P. HABIRYAKARE, Professeur au Collège Saint André, Kigali

Emmanuel NTAKARUTIMANA, Dominicain, Faculté de Théologie de
Kinshasa, Zaïre

Charles KAYIHURA, Professeur au Petit Séminaire de Rwesero, Byumba

Augustin BASEBYA, Député au Conseil National de Développement, Kigali

Jan KIECKENS, Association « Frères des Hommes », Commune de Nyakizu, Butare

EDITEUR:

A.S.B.L. — DIALOGUE B.P. 572 KIGALI/RWANDA

REDACTION: Guy MUSY et Joseph NTAMAHUNGIRO

COMITE DE REDACTION

BAGAMBIKI Zéphyrin — BAGARAGAZA Thaddée —

DONNET Michel — FUNGA François — GAKWAYA

Athanase — KAMEYA André — KANZAYIRE Joseph —

MUKABUTERA Dorothée — MUNYAMBARAGA

Narcisse — MUNYARUGERERO François-Xavier —

NGANGO-UBONABENSHI Odette — NGIRABACU

Jean-Baptiste — NTAVYOHANYUMA Pie — NTEZIMANA

Laurien — RUKEBESHA Aloys — SINDAMBIWE Silvio

SECRETAIRE-DACTYLOGRAPHE: KAMANANGO T.

Renault 9



**Essence ou Diesel
Confort, Robustesse
et Sobriété**

RENAULT 



RWANDAMOTOR S.A.R.L.
B.P. 448 KIGALI Tél. 5034 - 5452

RWANDEX-CHILLINGTON



OUTILS AGRICOLES



HOUES/HOES

AGRICULTURAL EQUIPMENT



BROULIETTES/WHEELBARROWS

B.P. 356 KIGALI
Tél.: 2855

Editorial

Relève

Ce numéro, qui est aussi le dernier de l'année, est plus dense que de coutume. Plusieurs articles sont consacrés à l'actualité religieuse. L'information et la réflexion sur le Grand Séminaire - cinquante ans - intéresseront plus d'un lecteur. Le destin de Nyakibanda est en quelque sorte lié à celui de la nation rwandaise.

Cet éditorial est aussi l'occasion d'informer nos lecteurs et amis de quelques mutations survenues ou qui surviendront à DIALOGUE.

Tout d'abord, la dernière Assemblée Générale de notre Association s'est dotée d'un nouveau Président : M. Thaddée NAGARAGAZA succède à M. Jean-Baptiste NGIRABACU. Que les deux soient remerciés pour leur dévouement et leur compétence. L'un pour avoir veillé de près à la naissance et aux premiers pas de notre association, l'autre pour avoir accepté de la conduire à sa maturité.

Autre changement : le signataire de ces lignes, après 12 ans de présence à DIALOGUE, dont six au poste de Secrétaire de Rédaction a jugé bon de passer la main. Il pourra ainsi se consacrer davantage au Bureau Social Urbain/Caritas dont il assume déjà une part de responsabilité. L'Assemblée Générale et le Comité Exécutif qui ont accédé à son désir ont appelé pour le remplacer le Père Yvon POMERLEAU, dominicain lui aussi, responsable jusqu'à ce jour de l'Unité Recherche et Documentation au Centre IMACU de Kigali. Les Banques Populaires, puis les

coopératives ont déjà bénéficié de ses talents de chercheur, d'animateur et d'organisateur. Nul doute qu'il saura donner à notre revue, un deuxième et même un troisième souffle, à la veille de son vingtième anniversaire.

Tant de choses restent à faire. Jusqu'à ce jour nous avons poursuivi pendant vingt ans un "dialogue" par écrit. Ne serait-il pas heureux de prolonger et surtout de précéder cet échange par oral ? à plusieurs reprises, on nous invite de faire naître ici et là (et pas seulement à Kigali) des groupes "Dialogue" qui se retrouveraient selon un rythme à définir pour débattre des sujets qui pourraient faire plus tard l'objet d'une publication.

En quelque sorte, le Comité de Rédaction serait décuplé et répandu dans tout le pays. Et, en particulier, dans les institutions universitaires qui, elles aussi, tentent à se multiplier. Notre réseau deviendrait plus large et notre revue refléterait toujours mieux les thèmes et les préoccupations des habitants de ce pays.

Le nouveau et l'ancien Secrétaire de Rédaction appartiennent à un Ordre religieux dont le label serait LIBERTE et MISERICORDE. D'autres, avec raison, ajoutent encore le mot VERITE.

Cette devise triangulaire ne constitue pas un monopole ni une marque déposée. En quittant ma charge, je la lègue volontiers à la revue DIALOGUE. Elle pourrait aussi en tirer profit.

GUY MUSY

La solidarité entre riches et pauvres relève-t-elle de l'utopie ou de l'imaginaire ? Entre les romanesque et la désillusion, il y a place pour un chemin qui aboutit à la solidarité. Même si la route est longue et pleine d'embûches ...

Le chemin de la solidarité

DES RICHES AU SECOURS DES PAUVRES

L'Eglise ne détient pas le monopole de la charité, mais elle ne serait plus église si on lui arrachait le privilège de vivre avec et pour les pauvres. Pour la détruire, ses ennemis n'ont qu'à lui interdire sa "philanthropie", en la reléguant ... à la sacristie. Vaine manœuvre du reste : éveillé par l'Evangile, le "bon samaritain" qui sommeille en chaque chrétien reprend inévitablement sa route et descend de nouveaux chemins.

A côté de l'Eglise - ou en son absence - d'autres organismes prennent le relai, inspirés par d'autres philosophies. On ne saurait dire que l'Abbé Pierre et Coluche roulent pour le même patron, mais rien ne les empêche de se retrouver sur le même bateau pour tenter une opération de sauvetage. L'Etat moderne dispose lui-même de ses propres services d'assistance et de ses fonctionnaires de la charité. Le champ de la misère demeure immense et il y a place pour des milliers d'ouvriers, de toute robe et de tout

te obédience. On peut regretter simplement qu'ils travaillent en rangs dispersés.

Il est amusant et navrant tout à la fois de constater comment certains organismes sociaux-caritatifs se jalousent. Comme si les pauvres ou leurs autres "protégés" ne devraient servir que de vitrines publicitaires pour attirer des fonds et soutiens officiels ou faciliter l'avancement professionnel de certains "philanthropes".

Le point commun qui unit tous ces agents sociaux ou caritatifs est qu'ils appartiennent au monde des riches au secours des pauvres. Mentionnons par exemple, les agents des multiples organismes, à buts sociaux-caritatifs, présents dans le Tiers-Monde. Ils ne construisent plus d'églises comme leurs émules de jadis, mais des hôpitaux. Ils creusent des puits, apportent de la farine ou - ce qui est préférable - apprennent aux paysans à produire du blé. Ils s'installent dans les campagnes de préférence aux villes, affectionnent les petits ateliers plutôt que des grandes usines (la fameuse "*technologie appropriée*") et veulent être "*près des gens*". Parfois, surtout en Amérique latine, il leur arrive de prendre parti pour des formes contestataires et même violentes du pouvoir établi. Ils partagent alors les mêmes risques (mortels) que les pauvres qu'ils veulent défendre.

Ces hommes et ces femmes rêvent aussi d'une hypothétique *solidarité* (être avec). Chemin long et tortueux qui exige le franchissement de plusieurs étapes que nous aimerions marquer ici. Nous suivrons

l'itinéraire proposé par le P. Albert NOLAN (1) à tous les agents de la charité. Cet itinéraire est aussi une échelle dont il s'agirait de gravir ou, mieux, de descendre un à un tous les degrés pour parvenir vraiment... à la solidarité.

LE BAISER AU LEPREUX

Toute action caritative débute par un choc psychologique provoqué par une rencontre, une image. Ce choc fait naître un sentiment de compassion.

Ce choc eût fait naître un évanouissement si François d'Assise rencontre un lépreux, l'Abbé Fraipont un handicapé. Pour d'autres, cela peut être le désespoir d'un malade ou les confidences d'un enfant abandonné. Pour Jésus, ce fut les larmes d'une veuve enter rant son unique garçon ou un voyageur baignant dans le sang au bord d'un chemin. Toutes les oeuvres sociales sont nées de la pitié d'un homme ou d'une femme. Le malheur de l'autre commence par faire mal au coeur et au ventre.

Mais la compassion ne servirait à rien si elle guérissait trop vite. Le compatissant doit encore donner suite à son bon sentiment. Assez souvent, la vision

(1) Cet article reprend les idées du P. Albert NOLAN, dominicain, sud-africain, très engagé dans le combat contre l'apartheid. Son texte a été publié dans une brochure : SERVICE DES PAUVRES ET SPIRITUALITE, Editée par la Commission "Justice et Paix", Paris et Bruxelles 1986. Le P. NOLAN précise que les étapes dont il parle peuvent être franchies dans un ordre différent ou même autrement. Il s'agit d'une "schématisation" conçue pour aider à comprendre ce qui se passe quand on recherche une plus grande maturité dans le service des pauvres.

du malheur déclenche un repli peureux sur des positions plus tranquilles. L'image de la misère fait mal et, pour l'effacer, les riches construisent des murs alors qu'ils devraient "se laisser faire".

Ainsi, il ne suffit pas de se lamenter dans un salon sur le sort d'une fille-mère de seize ans ou se laisser attendre par le sourire (malicieux) d'un enfant mendiant; il faut encore s'attarder, "descendre" sur le terrain, visiter leurs familles ou ce qu'il en reste. Il faut prendre les sentiers et les ruelles des bidonvilles, traverser les salles d'hôpital et sans méfiance les abords des marchés.

LE DEVOIR DE S'INFORMER

Cette démarche déjà coûteuse en implique une autre tout aussi exigeante : le devoir de s'informer - aussi sérieusement que possible - sur les situations de détresse. Pour être efficace, la compassion a besoin d'un substrat intellectuel plus nourrissant que quelques bribes sentimentales.

Au Rwanda, il arrive que journaux et radio (par exemple : les émissions "La Musique et les Idées" ou encore "Micro-Tous-Azimuts") contribuent à donner cette information. De son côté, le "Bureau Social Urbain", créé par la Caritas de la ville de Kigali, publie ses "Cahiers" dont les sujets portent sur les problèmes sociaux de la capitale du Rwanda. Il serait souhaitable que toutes les organisations socio-caritatives établies au Rwanda fassent connaître publiquement le résultat de leurs actions et leurs analyses. En évitant toutefois le discours doctrinaire et impérialiste du type : "nous sommes les seuls à comprendre ou à faire quelque chose

de valable ...". De toute façon, l'information vaut mieux qu'un silence ambigu qui, sous prétexte de modestie, camoufle des intentions qui ne sont pas toujours très pures et couvrent des gestions qui mériteraient d'être assainies. En ce domaine, l'information vise aussi le dialogue et la concertation (2).

ET TOUT D'ABORD L'AUMONE ...

"Au début était l'action", disait le Dr Faust. Le slogan ne s'applique pas au chemin qui conduit à la solidarité. L'action ne survient qu'après l'aumône et elle doit encore passer par plusieurs étapes purificatrices. La première est l'aumône.

En effet, le premier geste du riche ému et informé est de mettre la main à son porte-feuille ou de tirer son carnet de chèques. Il veut apporter son "aide". Notons que ce geste n'implique pas forcément l'aumône; il peut aussi revêtir les multiples formes de l'assistance technique, du volontariat, du partenariat, du jumelage, etc.

À qui profite l'aide ? Au riche d'abord. Jésus disait déjà qu'"il y a plus de joie à donner qu'à recevoir". Se débarrasser du superflu pour le donner au pauvre c'est aussi se libérer d'un poids qui entrave

(2) Nous souhaitons pour le Rwanda la rédaction d'un "catalogue" qui identifierait les multiples œuvres socio-caritatives officielles ou privées. Et pourquoi ne pas songer à une "pédération" de toutes ces œuvres, comme cela existe déjà pour les organismes non-gouvernementaux travaillant pour la promotion agricole. "Pédération" n'est pas "confusion" ...

ve et paralyse comme d'un mauvais sang ou d'un surplus de graisse. On pourrait parler d'une cure de désintoxication. Bien sûr, le pauvre y trouve son profit : le "superflu" du riche l'aide à combler son manque de "nécessaire". Cette manière d'aider, quand elle est librement consentie, constitue une excellente thérapie sociale en tentant de rétablir un équilibre brisé par la malchance ou l'injustice.

Pour porter ses fruits, l'aide doit cependant respecter certaines conditions : ne pas servir d'excuse à la bonne ou mauvaise conscience et réellement "côûter" quelque chose au donateur.

Faut-il mentionner ici la "Collecte de Noël" pour les pauvres, réalisée chaque année à Kigali dans le cadre des paroisses catholiques et qui constitue une manifestation exceptionnelle de "pastorale d'ensemble" ? Les résultats sont tous jours plus beaux : en 1985 : 1.522.622 Frw récoltés ! Mais la quête ne signifierait rien si elle n'était accompagnée d'une campagne de sensibilisation et de la "conversion" spirituelle des donateurs.

Comme le jeûne, l'aumône doit influencer sur le régime de vie du "bienfaiteur" et devenir pour lui une expérience spirituelle qui purifie et concentre son attention sur l'essentiel. Jeter une pièce de monnaie, ou même un billet de 5000 Frw à un mendiant est un geste stérile, si ce don ne s'accompagne pas d'une conversion.

QUAND LA SOCIÉTÉ FABRIQUE LES PAUVRES

L'entraide n'est qu'une étape sur le chemin de la solidarité. Elle devrait conduire tout naturellement

à une découverte : le pauvre n'est pas seulement la victime d'un malheur, mais sa misère est le reflet d'une situation sociale, économique et politique. La pauvreté n'est pas qu'un problème individuel, mais structurel. Les pauvres sont "fabriqués" par un type de société.

A titre d'illustration, mentionnons ici quelques raisons sociales qui pourraient expliquer la pauvreté de certaines gens de Kigali :

► L'extension et la modernisation accélérée de la ville entraînent nécessairement des expropriations et donc des déplacements de population. En sont victimes, en premier chef, les "indigènes" (habitants coutumiers) qui ont vite fait de manger leurs indemnités et sont condamnés ensuite à des déplacements répétés pour finir dans la misère et la clochardisation. Les divers bureaux sociaux de la ville connaissent bien les problèmes de ces ex-paysans et de leurs enfants, devenus citadins malgré eux, et dont les pallotés sont agrippés - mais pour combien de temps ? - aux murs des villas qui ont poussé dans leurs champs. (Comme la vigne de Nabot aux abords du palais d'Achab !).

► La pauvreté générale des campagnes, due à l'insuffisance des terres et à l'absence d'investissements fournisseurs d'emplois amène en ville des ruraux tous jours plus nombreux à la recherche d'un hypothétique gagne-pain. Ils sont célibataires (garçons ou filles) ou hommes mariés. La chance sourit à quelques-uns, la misère ou la délinquance guette les autres.

► Tous les quartiers de la ville ne connaissent pas le même développement. Certains sont dotés d'infrastructures scolaires, culturelles, sociales et sanitaires suffisantes. D'autres par contre demeurent sous-équipés (Kimicanga) ou alors les institutions qui y sont sises sont inaccessibles à la grosse masse de

leurs voisins immédiats. (Ainsi, les écoles privées de Rugunga situées dans le voisinage immédiat du bidonville de Kanogo).

► Application sélective des lois sociales, en particulier des lois qui régissent l'emploi. Certaines couches de travailleurs, comme les "boys" ou "boyesses" ne sont pas suffisamment protégés. Absence aussi d'un contrôle efficace des loyers et d'une politique générale de protection des locataires.

► Altération et perturbation profondes des normes éthiques traditionnelles et chrétiennes (ou musulmanes) : d'où la multiplication des foyers détruits ou divisés, d'enfants vagabonds; extension de la polygamie déguisée (deuxième ou troisième bureau). Regain de la prostitution; multiplication des débits de boissons clandestins; désignation face à la corruption devenue signe de débrouillardise. Ces tares sociales jettent sur le marché de la misère et de la délinquance des jeunes toujours plus nombreux.

► Attitude trop fréquente de rejet des pauvres et des marginaux par la nouvelle classe possédante (qui veut se protéger !). Attitude qui peut influencer sur le comportement de l'administration et même des services sociaux dont le premier réflexe face à l'indigent pourrait être la répression plutôt que l'écoute et l'accueil.

Bien sûr, l'analyse révélera que tel ou tel cas individuel d'indigence s'explique par un accident, une maladie, voire même la mauvaise conduite (paresse, ivrognerie) ou encore par l'ignorance. Il faut alors repenser la question et se demander pourquoi ce pauvre est ivrogne, prostitué, paresseux ou ignorant. C'est l'injustice sociale qui explique le malheur.

PARTAGER LA COLERE DE DIEU

Découvrir l'injustice d'une société, c'est aussi donner libre cours à la colère. L'agent social ou caritatif ne succombe pas à la résignation, mais il s'empare contre lui-même et contre le groupe dont il est issu et auquel il continue d'appartenir. (N'oublions pas que c'est un "riche" qui veut "aider" les pauvres). Son emportement rejoint la colère divine à laquelle la Bible fait souvent allusion. Une colère qui n'est que l'envers de l'amour : Dieu ne saurait en vouloir à la personne de l'oppresser, mais au système injuste qu'il met en place.

Cette colère serait aussi stérile que la compassion si elle n'engendrait à son tour une intervention bien précise : non plus cette fois des "aides" pour colmater des brèches et panser un corps malade (emplâtres sur une jambe de bois !), mais des mesures efficaces pour transformer radicalement un régime de société qui produit la misère. De curative, l'action sociale devient préventive. Elle n'agit plus sur tel ou tel individu, mais sur le corps social tout entier.

On pourrait suggérer par exemple aux divers groupes de bienfaisance de la ville (Caritas-Croix-Rouge - CCF BØRNEFØNDEN, etc.) de s'engager solidairement et résolument, en accord avec les autorités, dans la construction d'habitats à loyers modérés. Le "village" fondé autrefois par les Compagnons Bâtisseurs à Nyamirambo pourrait servir de référence. A condition, bien entendu, que soient respectés les objectifs initiaux de ses premiers promoteurs. Toute démarche de cet ordre devrait être précédée d'une information sérieuse sur l'existence et les modalités du "Plan Directeur de la Ville de Kigali".

Ce type d'intervention exige compromissions, engagement public. Celui qui s'y livre n'est pas à l'abri des critiques (provenant souvent de son propre groupe qui le traite de faux-frère). Il arrive aussi qu'à ce jeu on sacrifie sa liberté et même sa vie. Mais existe-t-il homme plus libéré et plus vivant que celui qui souffre et meurt pour la justice ?

LES PAUVRES N'ONT PAS BESOIN DE RICHES

Parvenu à ce stade, le riche aura tort de croire qu'il a atteint le terme du chemin de la solidarité. Il doit encore passer par une épreuve, plus douloureuse que celle qui pourrait lui réserver la torture ou la prison. Il doit encore faire la preuve que les pauvres n'ont pas besoin de lui pour les sauver. Il a beau être généreux, ce n'est pas lui - le riche - qui apprendra aux pauvres à se sauver eux-mêmes.

Cette épreuve devrait déboucher dans une conversion spirituelle : accepter ses limites, renoncer au rôle de "bienfaiteur" ou de modèle et devenir vraiment... serviteur inutile. On ne fait pas le salut du pauvre sans lui; on ne le sauve pas à partir de "nos" bureaux, de "nos" enquêtes, de "nos" techniques, ou de "nos" champs de bataille. Si le pauvre n'est pas lui-même acteur et partenaire de son salut, ses riches protecteurs auront beau mourir pour lui, leur héroïsme ne servira à rien.

Faut-il évoquer ici la figure de Che Guevara. Cet intellectuel argentin, compagnon de Fidel Castro, se voulait le libérateur des paysans opprimés de Bolivie. Ces derniers pourtant ont fini par le trahir et le livrer aux autorités détestées.

Une révolution, menée par des intellectuels bourgeois convertis à la cause prolétarienne, est condamnée à échouer si elle ne dispose pas du concours populaire. Ou alors, elle peut devenir sanguinaire et tyrannique à son tour. Les exemples sont trop nombreux pour les citer ici.

ATTENTION AU ROMANESQUE !

Alors faut-il quitter le combat ? Ce n'est pas le moment de démissionner ni celui de céder à une autre illusion : adorer le pauvre comme s'il était parfait, lui faire confiance dans tous les cas. Trop d'intellectuels, assurément généreux mais déçus par leur milieu d'origine ou en rupture avec lui, ont donné dans ce romantisme naïf qui les a amenés à adorer à tour de rôle la "classe ouvrière", le "tiers" ou le "Quart Monde". Comme s'il suffisait d'être opprimé pour être doué de toutes les qualités morales ou spirituelles ! Du reste, le pauvre n'a que faire d'adulateurs empressés à le hisser sur le pavois. Trop de vocations philanthropiques ont échoué parce que nées d'un feu de paille. Sous le coup de la déception, certaines se sont retournées en haine et en racisme. L'"engouement romanesque" du riche pour le pauvre n'est donc qu'une étape qui doit être vite dépassée.

Au fond, le riche romantique n'aime pas le pauvre "réel", mais il aime l'idée ou l'image qu'il s'en fait. C'est une autre façon - subtile - de s'aimer soi-même.

UNE DESILLUSION REALISTE

La quatrième étape commence par une déception : les pauvres ont aussi leurs défaillances. On les croyait "saints", mais ils se révèlent voleurs, tricheurs, exploitateurs comme tant d'autres. Ils gaspillent l'argent qui aurait dû les aider ou alors ils s'en servent pour devenir oppresseurs à leur tour. On croyait les "libérer" et voilà qu'ils sabotent leur propre salut. Ils s'en prennent même aux riches qui ont pris leur parti, refusant leurs conseils et soupçonnant leur générosité.

Rien d'étonnant à cela. Si la pauvreté est d'abord un problème "structurel", l'agent social ou caritatif, en dépit de ses efforts et de ses bonnes intentions, demeurera lié par son éducation, ses relations, son genre de vie à une société qui n'est pas celle des pauvres. Nécessairement, il devra s'attendre à des malentendus, à des incompréhensions et même à des gestes de rejet. La générosité, l'abnégation d'un individu ne peuvent effacer par enchantement les barrières culturelles et sociales. Au milieu de la "Cité de la Joie", Mère Teresa demeure une étrangère ...

ALORS LA SOLIDARITE ?

La solidarité est au bout de ce chemin. Elle signifie qu'on épouse la cause des pauvres et non plus la nôtre. La vraie solidarité commence quand il n'est plus question d'"eux" et de "nous". Mais est-ce possible ? Il faut rester lucide : on ne peut rêver de fusion ou d'assimilation, mais seulement de complémentarité.

"Pour entrer en vraie solidarité, il faut que nous reconnaissions ensemble les avantages et les inconvénients de nos positions sociales différentes et des rôles que nous aurons à jouer dans notre lutte commune contre l'opresseur" (Nolan). La lutte est commune même si les hommes et les moyens sont différents.

Cette solidarité est donc exigeante : le philanthrope chrétien devra comprendre que "son" idéal n'est pas forcément celui qu'il doit rêver pour ceux qu'il prétend aider. Ce n'est pas son salut personnel - même surnaturel - qui est visé par son action caritative, mais le leur. Ou mieux le sien et le leur.

Le croyant trouvera dans sa foi le courage de persévérer au milieu de tant de tensions, de désillusions et de déceptions. Il lui arrivera d'être en même temps persécuté par les grands et rejeté par les petits; mais finalement il sait que la cause des pauvres est aussi la cause de Dieu. Il sait aussi qu'il peut s'attendre à des bavures et des accidents de parcours.

Il s'agit là d'un idéal élevé; on se ferait illusion si on rêvait de l'atteindre sans un long combat, sans franchir plusieurs étapes et relever beaucoup de défis. Sur ce chemin, il n'y a pas de raccourcis.

G. MUSY

QUAND LES RICHES PARLENT AUX PAUVRES,
LES PAUVRES N'ECOUTENT PAS.
QUAND LES PAUVRES PARLENT AUX RICHES,
LES RICHES ECOUTENT.

Cet article n'est pas un réquisitoire dressé contre qui que ce soit. Il faut le lire comme un plaidoyer en faveur d'un renouveau chrétien qui tienne compte de la situation socio-économique du Rwanda.

L'auteur précise que sa réflexion est "personnelle et tâtonnante" et qu'elle n'aboutira que si "elle bénéficie d'une large concertation".

N.D.L.R.

Au Rwanda: La foi et les croyances

LE MILIEU

Aujourd'hui, la planète est devenue le cadre global dans lequel il convient de placer tout secteur particulier si on veut le comprendre. Aussi nous paraît-il indispensable de situer le Rwanda au sein des sociétés africaines et du monde contemporain, avant de songer à le considérer en lui-même.

Le Rwanda partage avec toutes les sociétés africaines le triste sort de ne point exister par lui-même, de ne pas être maître de son destin, de vivre une modernité qui, ne jaillissant pas de sa tradition propre, se trouve en conflit avec cette dernière, hypothéquant ainsi la puissance de créativité de l'homme rwandais. Citons à l'appui de cette thèse cette opinion de deux chercheurs zairois autorisés en la matière : "Les sociétés africaines contemporaines sont de récents aménagements et l'oeuvre des pays industrialisés.

Ces derniers, lancés les premiers dans la voie de l'industrialisation, ont acquis une grande dextérité dans le fonctionnement ou la gestion du phénomène industriel désormais devenu pour eux un fait de culture. Ils ont aussi acquis, grâce à la productivité que l'industrie assure, une grande avance (économique, militaire et scientifique) sur les autres; et, mus par l'esprit de profit, ils ne pouvaient pas ne pas laisser l'industrialisation s'étendre loin de leurs frontières, à la recherche de nouvelles matières premières, d'une main-d'oeuvre moins coûteuse et de nouveaux marchés pour les produits finis. C'est dans ce contexte que les sociétés africaines ont été montées. Aussi les pays occidentaux conservent-ils sur ces dernières l'initiative et le contrôle. Et en ce sens, si les sociétés africaines peuvent disposer d'une certaine autonomie, elles restent dépendantes dans leur structure, tout au moins dans leur fonctionnement, de la rationalité et de l'ordre des pays industrialisés" (1). Puisque nous savons désormais à quoi nous en tenir par rapport aux sociétés africaines en général, considérons de près celle de chez nous.

● La culture économique ou organisation de la production matérielle

Cinq points retiendront notre attention : les contraintes naturelles, les contraintes culturelles, les tentatives de reprendre la situation en main, les vents contraires, et le résultat de tout cela.

● Les contraintes naturelles

Elles sont très connues. Citons pour mémoire l'enclavement du pays et son exiguïté, l'épuisement du sol

(1) BUKASA T.K.N. et MBONVINGE S., Pourquoi cette ruée vers la spiritualité et quelle spiritualité ? Notes de recherche. In *L'Afrique et ses formes de vie spirituelle*. Actes du 26 colloque international du Centre d'Etudes des Religions Africaines (Kinshasa 21-27 février 1983). *Cahiers des Religions Africaines*, vol. 17, n° 33-34, p. 117-118. (nous soulignons).

et la pauvreté du sous-sol, liste traditionnelle à laquelle il faut ajouter l'actuel dérèglement des climats qui inquiète sérieusement le paysan rwandais.

● Les contraintes culturelles

Nous entendons par là tout ce qui gêne une saine production matérielle, mais qui est le fait de l'homme et non celui de la nature. On peut citer, à titre indicatif, la mauvaise occupation du terrain (habitat dispersé et peu rationnel), la surpopulation, la faiblesse des méthodes traditionnelles d'agriculture et d'élevage, la non-maîtrise et le coût prohibitif des méthodes dites modernes, la priorité pratique si pas idéologique accordée aux cultures de rente (café, thé) sur les cultures vivrières, le mauvais calcul dans l'industrialisation du pays, l'inflation de l'administration et le gonflement du secteur tertiaire au détriment des deux autres, etc.

● Tentatives de reprendre la situation en main

Elles s'expriment à travers les slogans et l'idéologie même du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement; elles se lisent au cœur d'institutions telles que l'Umuganda (travaux communautaires) qui veut concrétiser le mot d'ordre selon lequel il faut pouvoir compter d'abord sur ses propres forces, l'Office National de la Population (ONAPO) qui entend maîtriser et planifier le domaine démographique, la Réforme Scolaire dont le but - la production de producteurs et non de consommateurs de culture - ne peut qu'être loué même si les moyens de l'atteindre ne paraissent pas des plus appropriés. Il faut citer ici aussi les divers projets qui ont pour but la protection du sol, l'amélioration de son rendement et l'autosuffisance alimentaire, ainsi que les efforts visibles de limiter les dépenses publiques (umukanda), de rentabiliser le secteur parastatal et d'assainir la gestion de la chose publique.

● Les vents contraires

Une bourgeoisie montante risque de compromettre tous ces efforts louables. Il s'agit d'une minorité qui prospère grâce à sa position administrative, politique ou financière. Sa fortune insolente et apparemment non méritée, parce que trop rapide, enfonce dans le fatalisme une multitude de pauvres qui supportent une bonne part de la machinerie sociale par les impôts et des contributions diverses, alors qu'ils n'ont pas de source sûre de revenus et touchent si peu les dividendes de ces investissements forcés.

● Effet de la culture économique

Cette situation économique, tout en profitant à quelques-uns, s'assombrit de plus en plus pour le grand nombre et distille une angoisse face à l'avenir à laquelle personne n'échappe, même pas les nantis. C'est cette angoisse qui me semble être la variable lourde dans l'organisation des autres secteurs de la réalité sociale globale.

● La culture sociale ou manière de coexister

L'angoisse face à l'avenir s'exprime à travers une avidité sans précédent et de fort mauvais aloi. Tous les moyens sont devenus bons pour survivre et il suffit de lire les journaux pour s'en convaincre (2). Le sens du communautaire s'érode et la convivialité proverbiale des Africains tend à n'être plus qu'un bon souvenir. La jungle reprend petit à petit ses droits : survivra le plus fort ou le plus rusé.

Voilà pourquoi, au sein de la culture sociale, la culture politique n'enregistre guère de progrès

(2) On lira également les deux plaquettes de F. SEMUSAMEL, Umwato mu muhengeru, t. 1 et 2.

sensibles malgré les apparences. La position politique reste la meilleure des clés donnant accès aux finances qui permettent de tromper son angoisse. De ce fait, la politique obéit toujours au critère de parenté, d'amitié et de sécurité. Le régionalisme et la ségrégation ethnique courent toujours malgré la politique d'"équilibre" et la volonté du chef de l'Etat de faire du pays un Etat de droit. Ces pratiques sont d'autant plus sournaises qu'elles sont considérées comme sujet tabou.

● La culture culturelle ou production du symbolique

Nous venons de parler d'une avidité sans précédent. Celle-ci se traduit au niveau du culturel par une perte progressive du sens du gratuit. A titre d'exemple, les productions artistiques obéissent plus à la loi de la rentabilité politique ou financière qu'à celle de l'expression esthétique des sentiments.

Devant l'intérêt personnel en passe de devenir loi suprême de toute action dans la société, les valeurs culturelles traditionnelles telles que l'honnêteté, la conscience professionnelle, la fidélité en fait d'amitié ou à la parole donnée, le respect de la parenté ou des liens familiaux, tout cela se corrompt rapidement et surtout dans les jeunes générations qui ne bénéficient plus d'une saine initiation aux secrets de l'harmonie de la vie en commun, initiation qu'elles recevaient traditionnellement à travers l'exemple pratique de l'entourage et le contrôle social.

Bien entendu, la corruption des valeurs s'accompagne d'un épanouissement des défauts traditionnels tels que la non-transparence, une auto-censure et une peur exagérée des "autorités", la dissimulation et l'envie, source de haines et de jalousies. Ces défauts sont à la source de la médisance et de la calomnie, des intrigues, de la malveillance et des

règlements de comptes qui font dire au Rwandais, comme à tout autre Nègro-africain, que rares sont ceux qui meurent de mort naturelle ou accidentelle : non ! la plupart ont été empoisonnés.

Voilà pourquoi, au beau milieu de la culture culturelle, la culture religieuse ou relation avec l'invisible continue à être caractérisée par la peur et le désir de soumettre le sacré au service de l'homme. On le sait, le Rwandais ne s'est jamais autant souvenu d'Imana que lorsqu'il avait de gros intérêts en jeu : la vie, la fécondité, la richesse. C'est pour cette raison que la religion des Rwandais, comme celle des bantu en général, est dite plus entropocentrique que théocentrique (3).

Plus que jamais, l'angoisse pousse aujourd'hui le Rwandais à s'en remettre à Imana pour ce qui le menace et à se rapporter au sacré de manière fétichisante. Nous entendons par là tous les rites, comportements et prières qui prétendent décider Imana à agir en faveur du quémendeur par une action directe et descendante (4).

► Notre Eglise catholique dans tout cela ?

A cause d'une soumission par trop servile aux méthodes pastorales traditionnelles qui "ont fait leurs preuves" - méthodes qui peuvent conduire au syncrétisme (5) - force est de reconnaître qu'elle n'apporte

(3) Lire A. KAGAME, La place de Dieu et de l'homme dans la religion des bantu, in Cahier des Religions Africaines, vol. 3, n° 5, 1969, p. 5-11, 10.

(4) L'engouement actuel pour le surnaturel (apparitions, guérisons-miracles, la multiplication des sectes, les chapeliers autour des crous, des doigts et dans les voitures, la fabrication-vente de statuettes et images pieuses, tout ceci peut être lu avec cohérence sous cet éclairage de recherche "fétichisante" de protection surnaturelle dans un présent de cauchemars et face à un avenir incertain.

(5) On connaît la chanson zairoise : "Chrétiens, vous voilà malheureux ! Le matin à la messe, le soir chez le devin; amulettes en poche, scapulaire au coup !" Elle est toujours d'actualité !

te guère à ses fidèles l'espérance qu'engendre l'accomplissement - ici et maintenant - de la rédemption (= émancipation de tout destin) déjà consommée par le Christ. En d'autres termes, vu la situation historique, le salut que prêche l'Eglise reste une réalité "surnaturelle", par exemple qu'on n'expérimente guère dans la vie quotidienne et qu'on n'attend pas pour cette vie. Alors, la peur de l'au-delà aidant, on participe à toutes fins utiles aux rites chrétiens, mais, dans la vie quotidienne, on se débrouille (= kwipfira nabi ! kwigeragera), sans référence à la foi chrétienne, oubliant par exemple que "les bons rapports avec le prochain ont plus d'importance que les observances rituelles" (6). Cette dichotomie entre la religion et la vie est la source de tous les fétichismes et de tous les syncrétismes. Remarquons que la recherche d'une vie communautaire authentique qui paraît être actuellement le souci majeur des diocèses du Rwanda (pastorale des Communautés Ecclésiales de Base) aboutira difficilement en restructuration de communautés, faute d'audace et de lucidité.

LE SALUT DANS UN TEL CONTEXTE ?

Le pays dans lequel nous avons à cultiver la foi et la vie religieuse chrétiennes paraît être un champ de bataille entre deux forces contraires qu'il s'agit d'identifier.

La force positive se donne à voir à travers un double projet, politique et ecclésial. Le projet politique peut se définir comme une volonté de se récupérer sur les aliénations et de vivre pour et par soi en solidarité avec les autres nations, ce que les sociologues appellent communément la recherche de

(6) C.M. 0000, Morale de l'Evangile, Pion, Paris, 1958, p. 66.

l'indépendance réelle après les indépendances de drappeaux. Le projet ecclésial, lui, consiste à vouloir retrouver la qualité de vie des premières communautés chrétiennes.

La force négative, quant à elle, a ses supports dans les contraintes naturelles et culturelles de la culture économique. Nous la voyons à l'œuvre dans l'avidité et la perte du sens du gratuit qui dominent la vie socio-culturelle du Rwanda contemporain et dans une certaine léthargie de l'Eglise.

Le résultat de cette lutte, c'est une angoisse qui résulte de la distance instaurée entre le puissant désir d'épanouissement exprimé dans le double projet politique et ecclésial d'une part, et, d'autre part, son accomplissement historique annulé presque par la force négative.

Dès lors, le salut attendu par ces hommes et ces femmes peut se caractériser comme suit : il doit commencer par une rédemption qui fasse triompher la force positive. Il sera accomplissement historique de ce puissant désir d'épanouissement qui soit désaliénation et vie communautaire authentique.

Telle est la question capitale : est-ce bien un tel salut que propose et procure la foi chrétienne ? C'est ce qu'il faut à présent examiner.

LE MODELE CHRISTIQUE

Si la foi chrétienne "divertit" les hommes et les femmes de ce milieu de la lutte en cours, il est clair qu'elle ne sera pas "recue". Or, telle qu'elle est généralement prêchée et vécue par le grand nombre, elle ne paraît pas prendre en compte

les exigences du milieu. C'est pourquoi elle n'est une référence déterminante que pour les rares personnes capables d'en retrouver le sens derrière les mal-façons et les contre-témoignages.

La prédication habituelle se préoccupe presque exclusivement d'orthodoxie. Ces "vérités à croire", coupées d'une pratique qui les vérifie, finissent par devenir des croyances compatibles avec n'importe quel comportement. Il n'est dès lors pas surprenant de constater qu'elles ne retiennent que par violence symbolique l'attention d'hommes et de femmes obligés de lutter d'abord pour la survie.

Une foi qui répondrait à leur attente du salut serait celle qui leur enjoindrait de s'émanciper de tout destin en le transformant en destinée, et leur montrerait "le comment de la chose". Or, à considérer de près le modèle christique, on trouve qu'il ne propose que ce genre de foi.

Il convient de souligner en effet, avec Eboussi Boulaga, que le modèle christique est un modèle personnel. Cette expression "moderne" ne fait en somme qu'affirmer une vérité chrétienne traditionnelle, à savoir que ce qui importe dans l'Évangile, c'est la personne même de Jésus-Christ, de sorte que le message chrétien est en fait "la description d'un agir, la réalisation d'une destinée" (7). Connaître le Christ, croire en lui, demeurer en lui, le revêtir, c'est reprendre à son compte son comportement (1) au 2,6), suivre cet "itinéraire par lequel join de céder au destin, à l'entropie des forces négatives et à la mort, l'homme, tout en les subissant, les transforme en énergie spirituelle" (8).

(7) F. EBOUSSI BOULAGA, *Christianisme sans fétiche. Révélation et domination*, Présence Africaine, Paris, 1981, p. 104.

(8) F. EBOUSSI BOULAGA, *op. cit.*, p. 149.

Une conséquence grave pour la pratique pastorale de l'Eglise découle d'un tel modèle, à savoir que "la doctrine est la formule d'une opération, d'un travail sur soi et sur les autres, pour réaliser et se réaliser selon Dieu" (9). En d'autres mots, avant de parler, il faut d'abord agir, se comporter habituellement d'une certaine façon, orientée dans un sens déterminé. Ce sens nous est indiqué par deux principes qui structurent le comportement de Jésus lui-même, à savoir le principe eschatologique et le principe d'autolimitation.

Le principe eschatologique est un principe d'illimitation selon lequel on doit inscrire le sens total de la vie dans le moindre des actes de la vie quotidienne posé chaque fois comme s'il était le dernier. Quand on agit selon ce principe, on ne se préoccupe plus des bienséances, du qu'en dira-t-on et des usages.

L'autre principe, celui d'autolimitation, est comme une vérification du précédent. Si en effet celui-ci commande le dépassement de soi, celui-là spécifie qu'il faut se dépasser dans des choses concrètes et vérifiables, inscrites dans la réalité d'ici et maintenant.

La foi perçue dans la perspective ouverte par ces deux principes est la conviction intime que ce dépassement est indispensable et possible. Grâce au principe d'autolimitation, une telle foi ne se paye pas de mots : elle sait qu'on ne se dépasse pas sans mourir douloureusement à soi. Elle sent que la vie ne s'épanouit réellement que par-delà la mort et accepte lucidement cette règle du jeu.

(9) *Ibid.*, p. 104.

Dans le milieu qui nous préoccupe, une telle foi peut manifestement pousser ! N'escamotant rien de l'angoisse qui étreint les coeurs, elle dégage l'unique chance de la surmonter. Rendant lucide sur la puissance de la force négative que nous avons spécifiée, elle donne en même temps le courage de l'affronter. Reste à savoir comment cultiver une telle foi.

LA MANIERE

Nous allons tenter ici de dégager la qualité et la direction qui doivent caractériser toute action prétendant susciter la foi chrétienne ou telle vocation religieuse en milieu rwandais.

Il appert de l'analyse que nous avons faite du milieu que toutes les actions à entreprendre pour susciter la foi devront être orientées dans le sens de la désaliénation et du renforcement de la vie communautaire.

Dans cette perspective, un rude travail est à mener en commun pour aider le Rwandais à assainir et maîtriser sa culture économique : occupation intelligente du terrain, travail rationnel de la terre, maîtrise de la démographie, distribution équitable du bien produit, autant d'opérations qui, parce qu'elles aident le Rwandais à s'émanciper du destin et de l'arbitraire, le poussent dans le sens de l'autodétermination qui est un préalable de toute réponse authentique à un éventuel appel de Dieu. Annoncer le Christ à un adolescent rwandais, c'est aussi l'entraîner à toutes ces choses.

Est de rigueur aussi un travail de longue haleine sur la culture et la société pour y ramener le sens du gratuit et y protéger celui du bien commun.

Dans ce but, l'éducation des jeunes gens devra les éveiller à la qualité d'une existence authentique, faite d'autodétermination, de respect mutuel et de don réciproque de la vie. Une telle éducation ne "prend" que si celui qui en est le promoteur offre lui-même un exemple réussi de vie authentique.

Enfin, un travail sur la politique concrète est indispensable pour juguler les divisions ethniques et régionales, estomper le caractère tabou des questions politiques et acheminer ainsi le pays vers la stature adulte d'un "Etat de droit".

Tous ces "travaux" peuvent être considérés comme des "*oeuvres de la foi*", attendu qu'ils tirent leur perfection de la foi en Jésus-Christ. En effet, pour résister au rejet et à la récupération, il faut user de la force d'imitation qui n'est authentiquement infusée dans l'être humain que par la reconnaissance de Dieu comme Père et des hommes comme frères; il faut pratiquer le principe eschatologique qui est refus constant de "*différer le sens*"; il faut vérifier cette pratique par l'autolimitation ou respect des conditions objectives de l'efficacité spatio-temporelle.

Voilà qui donne à tous ces travaux leur qualité, et celle-ci risque de lever dans certains coeurs généreux le désir d'"*en faire autant*". Quant à leur direction, il est entendu que ces "travaux" visent à préparer pour les Rwandais un espace d'émancipation et d'autodétermination. Un tel espace, faut-il le souligner, est le seul champ où pousse légèrement la foi chrétienne. Il faut dire ici évidemment que l'Eglise doit battre sa coulpe pour avoir pendant longtemps préféré développer chez ses fidèles l'obéissance passive de préférence au risque - "*inutile*" - de la liberté. Ce faisant, elle s'est, bien entendu, fait du tort puisqu'elle transmettait (mais on se demande pourquoi je parle à l'imparfait comme si c'était fini !) plus de croyances que la foi.

Depuis 1966 les pouvoirs publics tentent de fixer les prix des produits agricoles. Sans beaucoup de succès. M. MUGESERA Antoine nous en explique le pourquoi en montrant les faiblesses du calcul de ces prix et des mécanismes d'accompagnement. Il estime aussi qu'assurer les meilleurs prix au producteur ne consiste pas principalement dans la fixation de ces prix. Mais dans le changement des rapports de force qui sont pour le moment défavorables au paysan-producteur. (*)

Les prix des produits vivriers

DONNEES DU PROBLEME

Janvier 1986. Un arrêté ministériel fixe de nouveau les prix des produits agricoles. Sans beaucoup de succès comme les premières fois. Parce que les prix se révélaient peu réalistes et le contrôle (de l'application de ces prix) inefficace. Certes la loi relative au contrôle des prix et qui se base principalement sur le libre jeu de l'offre et de la demande est inattaquable dans une économie libérale. Mais comment déterminer les éléments qui concourent à la formation des prix des produits agricoles ? Comment assurer les meilleurs prix à la fois au producteur et au consommateur tout en permettant des marges bénéficiaires aux commerçants ?

(*) Ce texte avait fait d'abord l'objet d'une Conférence sur la demande du Club RAFIKI.

Car il existe plusieurs sortes de commerçants : le rural qui est lui-même producteur et acheteur de produits vivriers, le commerçant du centre de négoce et le plus gros installé au centre commercial. Il y a une différence énorme entre le commerçant paysan qui spéculé sur la production de ses voisins et le commerçant de négoce installé à Kigali et branché sur tout le Rwanda.

FAIBLESSE DES PRIX OFFICIELS

Les services techniques calculent les prix des produits agricoles sur le prix de revient. D'autres prônent de laisser jouer la loi de l'offre et de la demande. Pour le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et des forêts, le prix de revient serait le prix du travail plus le prix des semences divisé par la production. La réalité est plus complexe. Les inputs entrants dans la production ne se limitent pas au prix du travail et des semences. Il existe des coûts fixes, variables, directs et indirects. La production n'est connue qu'a posteriori. Comment fixer le prix de revient dans ces conditions ?

Comme cette méthode de calcul aboutit à l'établissement des prix différents de ceux du marché réel, les prix du marché l'emportent sur les prix imposés. D'autant plus facilement que les moyens de contrôle officiels sont insuffisants.

Autre faiblesse : le prix de chaque produit est identique sur toute l'étendue du territoire, que la région soit productrice ou non de ce produit, proche ou éloigné du centre de consommation. Les prix officiels ignorent les frais de stockage puisque le prix est supposé fixe toute l'année. Peut-on déterminer de véritables marges bénéficiaires sans tenir compte de tous ces éléments importants ?

LE NON RESPECT DE LA LOI DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE

Cette loi comprend quatre principes de base :

■ Lorsque, au prix courant, la demande excède l'offre, le prix a tendance à monter. Inversement lorsque l'offre excède la demande, le prix a tendance à baisser.

■ Une hausse de prix a tendance, tôt ou tard, à restreindre la demande et à augmenter l'offre. Une baisse de prix a tendance, tôt ou tard, à augmenter la demande et à restreindre l'offre.

■ Le prix a tendance à s'établir à un niveau où la demande est égale à l'offre.

■ Un accroissement de la demande ou une diminution de l'offre aura tendance à relever les prix du moins pour une courte période. Un accroissement de l'offre ou une diminution de la demande tendra à abaisser les prix du moins pour une courte période.

Mais les prix des produits agricoles n'obéissent pas à cette loi. À court terme la demande est constante. La quantité de pommes de terre, de haricots, de régimes de bananes que consomme chaque famille, chaque institution (établissement scolaire ou prison) ne varie pas sensiblement au cours d'une année. Par contre la quantité à écouler sur le marché en une saison de récolte change beaucoup. Conséquence : une offre abondante entraîne une baisse de prix et une offre insuffisante une hausse de prix. En matière de produits vivriers, les prix sont plus fonction de l'offre que de la demande considérée, à court terme, comme constante.

Normalement quand le prix augmente, l'offre a tendance à augmenter aussi. Quand il baisse l'offre a tendance à baisser également. Il arrive pourtant que l'inverse se produise : la baisse du prix entraîne l'augmentation de l'offre comme la hausse du prix provoque la baisse de l'offre. Ce phénomène s'est produit en avril 1986. Le prix de la pomme de terre baissait chaque jour pendant que la quantité à écouler sur le marché augmentait sans cesse. Le producteur craignait la pourriture de sa récolte et une chute plus libre des prix. Il se dépêchait alors de livrer sa production.

Personne ne voulait stocker vu l'incertitude des moyens de stockage. Quand ils existent, ils ne sont pas à la portée du paysan. Parfois aussi le prix monte sans que l'offre augmente en conséquence. Malgré la disponibilité des produits agricoles on stocke dans l'espoir spéculatif d'une hausse encore plus importante des prix. Il arrive également que le prix en hausse entraîne une hausse de la demande, le consommateur craignant une hausse de prix encore plus grande. Il y a alors menace de pénurie et course vers l'approvisionnement anticipatif.

L'EFFET DE KING

Le cas de la pomme de terre est instructif à plus d'un titre :

► Quand le prix au producteur passe de 10 à 2 Fw le kilo, le prix du grossiste ne baisse pas dans la même proportion. Le prix au consommateur non plus. Les baisses chez le grossiste et le consommateur interviennent avec retard. Même si elles se produisent à la fois, le prix du repas de pomme de terre ne diminue pas chez le restaurateur. Les marges bénéficiaires de ce dernier ne sont donc pas fixées en fonction de la variation des prix des matières premières.

► En cas de récoltes "pléthoriques" le revenu monétaire du paysan producteur baisse. Son revenu ne dépend pas de la quantité produite mais du prix pratiqué sur le marché. Ainsi 1000 kg de pommes de terre à 10 Frw le kilo rapportent plus que 4000 kg à 2 Frw le kg (10000 contre 8000 Frw).

Cela s'appelle l'EFFET KING dans le jargon économique. A savoir que la valeur monétaire d'une récolte baisse devant l'augmentation de la production. Inversement la valeur monétaire augmente quand la production diminue. Cette situation se produit sur un marché saturé, pour une très courte période et pour un produit facilement périssable (légumes, fruits, viande, lait) chez le paysan.

PROBLEMES DE STOCKAGE

La constitution de stocks est fonction du degré de périssabilité des produits. Le paysan brade toute marchandise périssable. Il ne stocke que le produit moins périssable qui lui permet ainsi d'entretenir des stocks de régulation qu'il vendra plus tard. Car il n'a pas les moyens de supporter les coûts de stockage dans les silos qui sont trop élevés. D'ailleurs le paysan produit prioritairement pour son auto-consommation et accessoirement pour le marché.

Pourtant il doit livrer sur le marché une partie de sa production pour subvenir à ses besoins personnels, payer les différents impôts et les différentes taxes et cotisations, se procurer des biens durables comme la radio, la bicyclette et le mobilier. La destruction sociale et économique des structures familiales traditionnelles oblige l'individu à compter de plus en plus sur lui-même et à user de la monnaie.

Le stockage entraîne également la FREINTE, à savoir la perte due à la variation des poids ou même de la qualité au stockage. La pomme de terre perd + 6 % de son volume, le haricot et le sorgho + 3 %.

LES MARCHES RWANDAIS

Du côté de l'offre, le marché est inondé par une multitude de producteurs non organisés qui fournissent 95 % des produits vivriers commercialisés. Par contre + 80 % de la production vivrière commercialisée sont achetés par des marchands et commerçants. Les consommateurs finaux sont de trois catégories : les ruraux, les centres urbains, les groupements ou établissements (écoles, prisons, paroisses). L'augmentation du prix de certains produits agricoles ne bénéficie pas nécessairement au producteur qui peut être parfois aussi le consommateur. Ainsi c'est le paysan qui boit la bouillie ou la bière de sorgho alors que le "riche" boit du thé, du café, des bières ou des vins étrangers. N'est-ce pas alors le paysan qui perd lui qui vend le sorgho à un vil prix pour le racheter quelques mois plus tard au prix le plus fort ?

Par ailleurs comment fixer le prix au "poids" quand sur les marchés paysans, presque tous les prix sont négociés et discutés. ? L'estimation se fait à l'oeil et à la pièce, les unités de mesure sont le panier, la bassine, la tasse, le tas et même la cuillère.

Les marges bénéficiaires entraînent différents abus. Le prix peut être réduit abusivement du fait d'une récolte non sèche ou non mûre (haricot, banane). Il peut être réduit du fait que les balances sont faussées ou que les paysans ne savent pas les interpréter. Les abus existent enfin dans les échanges

(20 kg de café contre 20 kg de riz) ou les prêts abusifs (10000 Frw contre 12000 Frw après deux semaines ; 1000 Frw contre 1500 Frw après un mois) à des intérêts de 400 et même 600 %.

Toutes ces transactions profitent au commerçant qui dispose de l'argent, d'une puissance d'organisation, de la stratégie du marketing, de la distribution, de l'information et du pouvoir de négociation. Il impose sa loi au producteur isolé, faible et mal informé. Il se conduit en "price maker" contre le "price taker" qu'est le paysan. Le pouvoir du commerçant ne sera arrêté que par celui des paysans, organisés et regroupés.

ETAT : UNE INTERVENTION INSUFFISANTE

L'Etat a mis sur pied, depuis 1975, un organisme parastatal destiné à stabiliser les prix des produits vivriers. Son nom : OPROVIA-GRENARWA (Office National pour le Développement et la Commercialisation des Produits Vivriers et des Produits Animaux - Greniers Nationaux du Rwanda). L'Etat espère ainsi favoriser la production, équilibrer spatialement les disponibilités vivrières en assurant le transport des vivres des régions excédentaires vers les régions déficitaires, garantir les prix.

Cette tâche paraît pourtant difficile. L'OPROVIA achète principalement en gros auprès des commerçants (+ 80 %) et des groupements et très accessoirement auprès des paysans (en raison de 30 kg par personne). En 1983 il ne commercialisait que 6 % des haricots et 3,5 % du sorgho. En 1985 ses capacités de stockage n'étaient que de 18.600 tonnes. En fait, l'OPROVIA gère principalement les aides alimentaires extérieures dont le volume occupait en 1983 plus de la moitié de sa capacité de stockage.

Face aux commerçants l'OPROVIA est lui-même "price taker" et subit leur loi comme il subit les prix officiels. Il achète au prix fort et ne vend qu'au prix officiel. Les consommateurs (armée, établissements scolaires, prisons) n'hésitent pas à s'approvisionner auprès des commerçants privés par voie directe ou d'adjudications. L'OPROVIA souffre aussi d'un manque de fonds, de l'obéissance aux injonctions d'ordre politique et d'une rigidité administrative. Il est enfin mal adapté à la commercialisation des produits périssables, hormis sur de petites distances et pour des quantités négligeables (viande à ALIRWANDA et COVIRWA).

INADAPTATION DES COOPERATIVES

D'après les données du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif, le Rwanda comptait en 1983 + 225 coopératives agréées et + 1180 organisations précoopératives sans personnalité juridique. 54,8% de ces coopératives et 74,41% des précoopératives pratiquaient l'agriculture, l'élevage ou le commerce. L'ensemble de ces groupements totalisait 180.382 membres qui avaient réalisé un chiffre d'affaires de + 2.537.801 Frw. Virtuellement ces organisations peuvent contribuer au développement du monde rural en effectuant des opérations commerciales efficaces.

Seulement elles ne disposent pas de compétences nécessaires ni de grands moyens financiers. D'où d'énormes difficultés d'accéder au crédit faute d'études "bancables". Les détournements de gérants découragent également les meilleurs volontés. Un des principaux obstacles des coopératives est enfin d'apparaître comme une mode, d'être parachutées et non spontanées.

Avant de lancer les coopératives dans la commercialisation des produits périssables dont le commerce exige beaucoup de souplesse en matière de prix et de conservation, on devrait plutôt les restructurer. Les organiser au niveau des 2e et 3e degrés d'unions et d'intergroupements pour qu'elles puissent bénéficier d'une assistance technique dont elles ont grandement besoin.

Au moment où les pommes de terre pourrissaient à Gishwati, les préfectures de Kibuye (à 270 km), Kibungo (à 320 km) et Cyangugu (à 300 km) les réclamaient à cor et à cri. La surproduction d'un produit dans un coin du pays ne signifie donc pas surabondance au plan national mais faiblesse généralisée des échanges entre régions, suite à un mauvais réseau de communications. Ce fait est clairement démontré par le tableau suivant :

FLUX D'ÉCHANGES DES PRODUITS VIVRIERS COMMERCIALISÉS SELON L'ORIGINE ET LA DESTINATION (EN % DU VOLUME TOTAL COMMERCIALISÉ)

PRÉFECTURE	ORIGINE	DESTINATION
Kigali	29,2	50,7
Kibungo	25,0	4,0
Ruhengeri	12,4	8,6
Gisurama	8,2	7,0
Gisenyi	7,6	7,2
Byumba	7,2	5,1
Butare	5,4	9,9
Cyangugu	1,6	0,4
Gikongoro	0,8	5,0
Kibuye	0,4	2,0
Etranger	1,5	1,0

Source : Etude du RUMEP 1982-83 in Colloque sur la commercialisation des produits vivriers au Rwanda, Document préparatoire, MINAGRI, 1984.

Seule Kigali envoie 29 % des produits vivriers mais reçoit du reste du pays 50,7 % en volume total commercialisé. Sinon la faiblesse des échanges est généralisée.

Avant de favoriser ces échanges, on recourt d'abord à des importations alimentaires commerciales et à des aides alimentaires. Ce flux de produits vivriers extérieurs casse le prix des produits locaux et ne favorise guère ni la fixation des prix ni l'augmentation de la production. Loin d'être bénéfiques, ces importations sont plutôt inopportunes.

PEUT-ON COMPTER SUR L'EXPORTATION ?

Faut-il encourager l'exportation des produits vivriers par un pays qui demande des aides alimentaires extérieures et où 1/5 de la population souffre de carences alimentaires ? Le fait paraît anormal.

Les défenseurs de cette solution affirment que l'exportation pourra contribuer à l'écoulement des excédents vivriers en période de surproduction. Mais une politique d'exportation exige toute une planification : ramassage, triage et calibrage des produits, transport, conditionnement et dans les meilleures conditions. L'étude des débouchés, la recherche de la clientèle étrangère, l'établissement des contrats de vente nécessitent une organisation bien maîtrisée. Les opérations de distribution supposent au préalable le groupage de la production, la constitution de lots de même qualité et de même poids, le stockage, l'emballage adéquat et l'étiquetage personnalisé. La présentation des produits, leur conservation et manutention doivent être maîtrisées.

Enfin l'acheteur étranger exigera la régularité des livraisons et non des livraisons par à coups.

La véritable solution est donc interne. Elle consiste dans l'amélioration du flux des échanges internes et dans l'amélioration du revenu au producteur. Les rapports de force existant aujourd'hui sont en sa défaveur. Théoriquement il existe plusieurs mécanismes tels la subvention au producteur qui permet à l'Etat de distribuer gratuitement sous forme d'aide le surplus de la production ou de le détruire. Il peut limiter volontairement les étendues emblavées pour éviter au producteur une surproduction défavorable. Mais le Rwanda possède-t-il les moyens de pratiquer une politique qui donne du fil à retordre même à des pays riches comme ceux de la Communauté Economique Européenne (C.E.E.) ?

NOTRE POINT DE VUE

Les problèmes de la fixation des prix et de la commercialisation des produits agricoles sont nombreux, complexes, enchevêtrés. La seule fixation des prix et des moyens de contrôle d'ailleurs insuffisants sont inefficaces. La pratique sur les marchés ne peut suivre ni respecter ces prix. Elle ne dépend ni du prix de revient ni de la loi de l'offre et de la demande. Le problème fondamental réside donc, non dans la fluctuation des prix, mais dans le changement des rapports de force qui sont défavorables au producteur. La fixation des prix agricoles ne peut résoudre seule ce problème. Seule une organisation solide de des paysans appuyée par les pouvoirs publics pourra faire changer la balance. Les paysans doivent s'organiser, se regrouper dans des unions coopératives, des intergroupements ou autres associations.

Mieux, il devrait se créer un service national d'appui-conseil aux producteurs. Son rôle : conseiller les producteurs groupés en matière de stockage et de conditionnement pour diminuer les risques de périssabilité ; obtenir des informations relatives à l'état du marché national et régional ; faciliter les échanges entre préfectures et avec les pays voisins ; mettre des unions coopératives ou des associations paysannes produisant des produits vivriers en contact permanent avec d'autres unions associatives ou autres clientèles susceptibles d'acheter ces produits ; faciliter les ventes groupées et augmenter ainsi la puissance économique des producteurs ; diminuer alors le déséquilibre actuel entre le nombre d'acheteurs et le nombre de vendeurs ; favoriser enfin l'émergence du pouvoir paysan.

De son côté l'OPROVIA peut faire mieux que gérer les aides reçues. S'il dispose de moyens financiers suffisants, d'un personnel qualifié et d'une politique adéquate, il peut :

- ▶ stimuler la production grâce à l'application de prix rémunérateurs maintenus par des stocks de régulation
- ▶ être un agent de distribution des intrants dans le stockage comme insecticides, semences et même les engrais
- ▶ financer la construction de stocks et les implanter dans l'ensemble du pays
- ▶ faire des études de marché et promouvoir les ventes
- ▶ financer les achats de produits par avances sur récoltes ou par prêts ou avances aux coopératives
- ▶ surveiller la commercialisation de la production à la consommation finale en dénonçant les marges usuraires ou les pratiques abusives.
- ▶ participer à l'exportation de produits vivriers vers l'étranger.

LE MOT DE LA FIN

La fixation des prix de produits agricoles doit tenir compte des zones, des coûts réels engagés à chaque maillon du producteur au consommateur final. Sans oublier les frais de stockage et de manipulation. Au besoin le pays serait divisé en différentes zones, les autorités de chaque zone ayant le pouvoir de fixer les prix du lieu en tenant compte de toutes les données économiques. Par exemple le prix d'un régime de banane à Kibungo et Gikongoro devrait être différent compte tenu des quantités disponibles à chaque zone.

Les prix devraient également différer selon les périodes de récolte et de soudure, des régions excédentaires ou déficitaires. Sinon on tombe dans l'irréalisme. Mais restons sans illusion : même avec ces mesures proposées, la fixation des prix dans une économie capitaliste périphérique comme la nôtre reste de très faible portée. Seul le plus fort gagne. C'est pourquoi il faut favoriser l'émergence du pouvoir paysan beaucoup plus que le revenu monétaire.

Quant au service national d'appui-conseil aux producteurs, il devra être l'émanation directe des unions coopératives et des associations. Il sera même préférable qu'au début ce rôle soit joué par une Association Sans But Lucratif. La nécessité d'un tel organisme se fait actuellement sentir. Et les initiatives dans ce sens ne manquent pas. Le tout est de les mettre réellement au service des paysans et non des pouvoirs dominants.

A. MUGESERA

L'Afrique indépendante vit continuellement des crises socio-politiques dues à l'organisation actuelle de nos sociétés. Ces crises ne sont pas une fatalité. Les extirper est difficile, mais peut-être pourrait-on les atténuer en mettant en place des institutions plus démocratiques.

Pour un bon gouvernement africain

BREF RETROSPECTIF

Chuchotements, rumeurs de complots réels ou imaginaires, révoltes, répressions (en douceur ou sauvages), expulsions de populations (Nigeria, Libye, Ouganda), des millions de réfugiés ou de personnes déplacées. Ces 24 années d'indépendances africaines auront été riches en événements socio-politiques, souvent dramatiques hélas. Une centaine de coups d'Etat (réussis ou avortés) ont secoué le continent. Certains chefs d'Etat y ont échappé, tels le camerounais Paul BIYA, successeur désigné d'Ahmadou AHIDJO, le guinéen Lansana CONTE qui a balayé la dictature de Sékou TOURE, le kenyan Arap MOI, le tanzanien Julius Nyerere.

D'autres ont eu moins de chance. On compte à ce jour une cinquantaine de coups d'Etat réussis. Citons à titre d'exemples et pour les seules quatre dernières années (1983-1986) : Août 1983, Jean-Baptiste Ouedraogo (Haute Volta) est renversé par Thomas SANKARA (qui baptise le pays Burkina Faso); Décembre 83, Shehu SHAGARI (Nigeria) est renversé par Mohamed

BUHARI démis à son tour en Août 1985 par Ibrahim BABANGIDA ; Décembre 84 ; Khouna Ould HAIDALLAH (Mauritanie) est chassé du pouvoir par Maouïya Sid Ahmed Ould TAYA ; Avril 85, Gafar El NIMEIRI (Soudan) cède la place (de force) à Abdul-Rahman Sewart ALDAHAB ; Juillet 85, Milton OBOTE (Ouganda) est renversé par Tito OKELLO qui, en janvier 1986, fuit devant Yoweri MUSEVENI.

Souvent ces changements interviennent alors que le pouvoir, sans se l'avouer, est à bout de souffle. Mais ceux qui "ramassent" ce pouvoir sont eux-mêmes confrontés à des situations parfois inextricables comme le démontrent les événements du Soudan et de l'Ouganda. Tous ceux que tente l'aventure des coups d'Etat devraient donc réfléchir d'abord à cet avertissement de Milton OBOTE à son armée : *"Rien ne vous empêche de me renverser et de vous installer dans mon fauteuil ; mais je vous préviens : vous serez assis sur des charbons ardents"* (1).

De tous les événements précités, revenons brièvement sur trois d'entre eux qui ont marqué spécialement l'Afrique et qui nous aideront à tenter quelque explication. Ce sont la tentative de coup d'Etat contre BIYA, le renversement de Shehu SHAGARI, la fin de la dictature de Sekou TOURE.

● NIGERIA

Quelques heures avant le nouvel an 1984, le président Shehu SHAGARI est renversé par l'armée alors qu'il venait d'être réélu. Pourtant il avait pris toutes ses précautions, *"multipliant les nominations politiques des militaires réputés fidèles, déplaçant sans cesse d'Etat en Etat les unités et*

leurs officiers. Il avait même prévu le scénario d'un putsch à Lagos, l'obligeant à gouverner à partir d'Abuja" (2). Etranges manœuvres pour un président civil *"venu mettre fin"* (quatre ans auparavant : 1979) *à la gabegie des militaires"* et qui venait de remporter les élections à une forte majorité.

● CAMEROUN

Ahmadou AHIDJO démissionne à la tête de l'Etat et laisse sa place à Paul BIYA. C'était le 6 novembre 1982. Ce geste (le deuxième sur le continent après celui de Sedhar SENGHOR) est fort loué en Afrique et dans le monde. Il a été également accompli par Julius NYERERE (Tanzanie) qui a cédé la place à Ali Hassan MWINYI et par Abdul Rahman Sewart ALDAHAB (Soudan) qui a remis le pouvoir aux civils. En effet des élections libres ont permis au leader du premier parti soudanais, Sadek el-NAHDI, de former un gouvernement civil (de coalition).

Mais 18 mois plus tard le paysage politique qu'avait façonné AHIDJO pendant 24 ans s'effondre. Une crise grave rend ennemis les deux hommes qui s'accusent respectivement de *"phobie de complots"* et de *"syndrome du démissionnaire"*. Le nouveau président condamné à mort l'ancien (par contumace). Quelques temps après (6-8 avril 1984) Paul BIYA échappe de justesse à un coup d'Etat qui ensanglantait le pays. Adieu l'image d'un Cameroun uni, modèle de tout le continent. Et Paul BIYA ne cesse de remanier son gouvernement. Il en était au septième en août 1985.

● GUINEE

Sekou TOURE meurt aux Etats-Unis (le 26 mars 1984) où il avait été transporté d'urgence pour subir une opération. Au cours des trois jours

(1) François Soudan : Ouganda, Coup d'Etat sans Etat, in Jeune Afrique N° 1283 du 7 Août 1985, p. 32

(2) François Soudan : Le putsch était-il inévitable ? in Jeune Afrique N° 1201 du 11 Janvier 1984, p. 27

où il lui rend un dernier hommage, le peuple ne reverra plus son visage. Le cercueil est resté fermé. Certains ont supposé que sur le chemin du retour le corps aurait été enterré en Arabie Saoudite ou au Maroc. Par peur d'une profanation future de la tombe du défunt.

Le deuil prévu pour 40 jours n'en dépassa pas huit. Face aux querelles sauvages des candidats à la succession, l'armée prend le pouvoir. Une phrase lancée sur les antennes de la Radio : "*Guinéennes, Guinéens, vous êtes désormais libres*" a suffi pour renverser un pouvoir qui semblait durer éternellement, même après la mort du leader. D'abord incrédule, le peuple se rue dans la rue chantant et dansant la liberté retrouvée.

INTERROGATIONS

Comment tenter d'expliquer ces retournements de situations ? Les discours officiels, les rengaines journalières, les médallions, les élections-plebiscites ne présentaient-ils pas ces chefs comme les pères bien aimés et les guides éclairés de la nation ? Le credo de l'unité nationale et de la démocratie ne semblait-il pas plus solide que celui de la religion ? D'où vient le mal si on ne peut accuser la "main étrangère" désignée le plus souvent comme la coupable et dont certes les actions clandestines ne sauraient être minimisées ? Nous pensons que dans bon nombre de cas cette "main étrangère" trouve un terrain tout préparé. Elle peut même ne pas exister, le ver étant dans le fruit. Essayons d'en montrer certains aspects.

QUELQUES CARACTERISTIQUES DES GOUVERNEMENTS AFRICAINS

■ Des dirigeants assoiffés de richesses

Habitué aux coups d'Etat, le peuple nigérian n'a guère réagi au renversement de Mohamed BUHARI. Jean Baptiste PLACCA témoigne : "*Aucune explosion de joie. Pas davantage de pleurs. Pour la population du Nigeria, le renversement du régime du Général BUHARI (...) fait partie du spectacle (devenu banal) de militaires en chassant d'autres du pouvoir. On est habitué aux belles déclarations d'inventions des premiers jours, étiquées de sévères réusitoires à l'endroit des partants. La tradition a été respectée*" (3).

Cette attitude se retrouve dans tous les pays africains. Elle s'explique par le fait que le peuple se sent libéré de chefs qui avaient relégué au musée leurs premières intentions et qui ont sombré dans la corruption et l'enrichissement. Mais le peuple ne se fait pas non plus d'illusions sur les nouveaux venus. Les faits lui donnent malheureusement raison.

Ainsi au Ghana, le capitaine Jerry RAWLINGS a pris deux fois le pouvoir aux civils (1979, 1981), alléguant que ces derniers ne poursuivaient que leur enrichissement et s'entre-déchiraient dans des querelles intestines et tribales. Au Nigeria le régime de BUHARI avait dû démonétiser le naïra pour éviter que les anciens collaborateurs de Shehu SHAGA-

(3) Jean Baptiste PLACCA : Nigeria, le narasme en héritage, in Jeune Afrique N° 1287 du 4 septembre 1985, p. 30

Ri n'asphyxient l'économie du pays. Mais 20 mois plus tard, personne ne croyait plus à la campagne de moralisation de la société nigérienne entreprise par BUHARI. Ce discours avait fini par agacer. Le nouveau pouvoir qui lui a succédé a eu raison de parler de "régime pourri".

Sekou TOURE et ses amis auraient détourné et déposé dans des banques étrangères 1 milliard de dollars. On aurait découvert au domicile du "guide" des valises entières pleines de devises et de marchandises (Jeune Afrique n° 1275 du 12 juin 1985, p. 37).

Ces trois pays (Ghana, Nigeria, Guinée) ne détiennent peut-être pas la palme de la soif des richesses et leurs chefs d'Etat ne sont pas seuls en cause. Mentionnons aussi des faits glanés au Niger et en Côte d'Ivoire.

Au Niger, le directeur d'une grande société étatique s'est accordé des missions de 385 jours dans la même année. Des faussaires se sont substitués à des employés de l'Etat ou à des morts pour toucher leurs salaires.

En Côte d'Ivoire le scandale de Mohamed Tiekoura DIAMARA a fait longtemps "la une" des journaux. Il a soustrait à la CEAO (Communauté Economique de l'Afrique de l'Ouest) la coquette somme de 6,4 milliards F.C.F.A.

"Si tenir au pouvoir conduit à ne pas dormir deux nuits de suite sous le même toit ou à trembler chaque fois qu'un chien aboie... où est donc l'intérêt d'une telle entreprise?"

Albert TEWEDJRE

Tout cela, malgré le nom de démocratie. Ce qui a fait dire à l'ex-Général BUHARI : *"Si la corruption est le prix qu'il faut payer pour la démocratie, alors la démocratie est sans intérêt pour le peuple"* (4).

Est-ce à dire que la corruption et le désir effréné de s'enrichir sont une maladie des seuls dirigeants africains ? Certes non. Mais dans leur cas, Frantz FANON nous donne une explication bien intéressante : *"La bourgeoisie nationale des pays sous-développés n'est pas orientée vers la production, l'invention, la construction, le travail. Elle est toute entière canalisée vers des activités de type intermédiaire : être dans le circuit, dans la combine... Elle a une psychologie d'homme d'affaires et non de capitaines d'industries"* (5).

■ Ivresse du pouvoir

Autre explication. Dans les pays riches et industriels les personnes accèdent au pouvoir après de longs cheminement et apprentissage. En Afrique au contraire, les dirigeants sont littéralement propulsés au sommet et craignent toujours d'en redescendre trop vite et pour de bon. Or *"la brusque accession au pouvoir sans contrôle a troublé certains esprits et corrompé le sens moral"* (6).

Beaucoup de dirigeants africains se considèrent effectivement au-dessus de la loi et sont traités comme tels. Ils symbolisent la richesse, la puissance, le pouvoir. Ils s'enrichissent souvent

(4) Sennen ANDRIANIRADO : Les nouveaux militaires africains, in Jeune Afrique n° 1217 du 2 Mai 1984, p. 25

(5) Frantz FANON : Les damnés de la terre, Collection Maspéro, 1976, p. 96

(6) René DUMONT cité par Lancelé SYLLA : Tribalisme et Parti Unique en Afrique noire, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1977, p. 101.

trop vite, encouragés d'ailleurs par les sollicitations d'une nombreuse clientèle familiale, ethnique, clanique, régionale ou financière. Chacun se découvre un lien de parenté proche ou éloigné avec le nouveau dirigeant. Ce dernier doit distribuer des richesses à la grande famille devenue parasitaire. Pour la satisfaire, il essaiera de "caser ses cousins", inventera même des postes de travail sans tenir compte de la compétence des occupants.

Entrent également en scène les "petites amies" qu'il faut combler avec ce qu'Albert TEVOEDJRE appelle "les trois V" : Villa, Voiture, Virement. Parfois les épouses légitimes ne sont pas en reste. Telles ces *jeunes femmes qui menagent leurs maris de divorce, s'ils ne parviennent pas à éviter l'affection dans un poste mari*. Elles acceptent même de "payer" le prix de la promotion de leurs époux.

A la limite des dirigeants n'hésitent pas à abuser de leur autorité entraînant l'inévitable conséquence que "tout pouvoir pour le pouvoir finit pas se détruire". Tellement est vraie cette autre vérité devenue une lapalissade : "tout pouvoir corrompt et le pouvoir absolu corrompt absolument". La situation atteint un point de non retour quand "les scandales se multiplient, les ministres s'enrichissent, leurs femmes se transforment en cocottes, les députés se dévouillent et qu'il n'est pas jusqu'à l'agent de police, jusqu'au douanier, qui ne participe à cette grande caravane de la corruption" (7).

■ Echec des partis politiques

Le Chef de l'Etat ghanéen (Jerry RAWLINGS) est catégorique : "j'ai dit que les partis

(7) Frantz FANON : *op.cit.*, p. 114

politiques avaient échoué sur tous les plans. Et donner au peuple le choix entre des candidats désignés par d'autres n'est pas la démocratie. D'autant que pour obtenir leurs voix, ces candidats rivalisent de promesses irréalisables... C'est en définitive la confiance du peuple qui importe" (8).

En effet, le multipartisme a échoué en Afrique, à l'exception de quelques pays comme le Sénégal, le Nigeria, la Sierra Leone. Même dans ces pays les partis d'opposition sont plutôt tolérés. Le parti au pouvoir triche souvent et ne joue pas le jeu démocratique. Les élections sont "truquées", les fraudes se multiplient. La démocratie n'est plus qu'un mythe à l'exemple du gouvernement de Shehu SHAGARI.

Comment tenter d'expliquer l'échec des

partis ?
 Parlant du multipartisme, Georges BALANDIER note que "le pluralisme n'est pas seulement d'ordre culturel et social. Il apparaît aussi dans l'ordre des phénomènes économiques" (9). Le fossé est trop grand entre ceux qui possèdent tout et ceux qui n'ont rien, ceux qui ont le pouvoir et ceux qui en sont systématiquement et même brutalement écartés. Pour se maintenir le pouvoir recourt naturellement au PARTI UNIQUE présenté comme une nécessité et comme la solution efficace et idéale à tous les problèmes.

Mais, à son tour, celui-ci échoue. Car "ce parti qui devait rendre possible la libre circulation d'une pensée élaborée à partir des besoins réels des masses s'est transformé en un syndicat d'intérêts individuels. Il n'aide plus le peuple à formuler ses revendications, à mieux prendre consen-

(8) in Jeune Afrique, n° 1287 du 4 Septembre 1985, p. 23

(9) Cité par Lanciné SYLLA, *op.cit.*, p. 90

ce des besoins et à mieux asseoir son pouvoir. Au contraire il a pour mission de faire parvenir au peuple les instructions émanant d'en haut. Le parti s'est constitué en écran entre les masses et la direction. Il aide le pouvoir à tenir le peuple et devient un instrument de coaction et nettement antidémocratique. Le parti unique est la forme moderne de la dictature bourgeoise sans masque, sans fond, sans scrupule, cynique. Mais cette dictature ne va pas loin. Elle n'arrête pas de secréter sa propre contradiction" (10).

■ Des dictatures qui s'ignorent

A ce stade le parti pourchasse les sorcières. D'où la triste palme de l'Afrique dans la violation des droits de l'homme. Un rapport d'Amnesty International sur la période 1980 (juin) - 1983 (juin) concluait que des 52 Etats africains, seuls 8 n'avaient pas pratiqué de torture pendant cette période. Les statistiques pénitentiaires ne sont guère fiables car l'emprisonnement n'est qu'une des armes pour se débarrasser de tous ceux qu'on qualifie d'opposants ou d'ennemis de la nation.

La dictature ne dit pas souvent son nom. Pourtant ses signes ne trompent guère. Dans un document rendu public en janvier 1985 (11), les évêques catholiques malgaches présentent la dictature sous plusieurs visages : "Les dictateurs parlent de la souveraineté du peuple alors qu'ils lui confisquent le pouvoir et organisent de simulacres d'élections pour mieux s'approprier le pouvoir. Ils refusent la scène politique aux partis d'opposition, écartent et interdisent d'activités politiques tous ceux qui pen-

sent autrement. Ils marginalisent le peuple considéré comme quantité négligeable au point qu'ils cherchent à lui cacher ce qu'il voit à longueur de journée, rejettent toute critique ... Pour finir le gouvernement n'écoute plus que sa propre voix et, le sachant, fait semblant de croire qu'il entend le peuple" (c'est nous qui soulignons).

Toujours selon les évêques malgaches, est dictateur tout gouvernement qui ne se préoccupe pas de rendre des comptes au peuple tout en sollicitant ses applaudissements, qui musèle les parlementaires et les condamne à ne transmettre que ses idées. Est dictateur le chef qui proclame vouloir le bien du peuple alors qu'il ne cherche qu'à servir les intérêts d'une minorité qui concentre les pouvoirs politique, économique et social. Est dictateur le gouvernement qui combat les syndicats pour en faire de simples courroies de transmission, qui attribue des responsabilités non selon la compétence mais l'allégeance idéologique et qui crée une situation telle qu'"au sein de la population, on en arrive à utiliser les moyens les plus honteux pour le plus petit bénéfice". Est également dictateur le pouvoir qui coupe la société en deux : d'un côté une minorité de gens qui "se gavent et avec l'Etat"; de l'autre "la classe dominée, rassemblant la plus grande masse, écartée de tout pouvoir, muselée, résignée".

Certes de tels régimes se retrouvent dans le monde entier. Mais l'Afrique tient une bonne place. Béchir Ben Yahmed estime que "dans tous les pays africains, l'Etat a outrepassé son rôle jusqu'à devenir insupportable. Source unique de tous les pouvoirs, maître de l'économie, dispensateur de tout revenu, il a tissé sa toile sur la nation. Le résultat est qu'il enserrme et paralyse au

(10) Frantz FANON : op.cit., p. 12 & 108

(11) Comment fonctionne une dictature, in Jeune Afrique N° 1261 du 6 mars 1985, p. 9-13

lieu de dynamiser; il suce les ressources au lieu d'aider à en créer; il se sert au lieu de servir" (12).

● QUE DEVAIENT FAIRE LES DIRIGEANTS AFRICAINS ?

Le tableau que nous venons de brosser paraît assez sombre. Que faire pour redresser la barre et éviter que le navire AFRIQUE ne s'abîme pour toujours ? Voici quelques propositions.

► Se choisir de bons collaborateurs

Qui veut bien gouverner doit s'entourer d'une bonne équipe de personnes compétentes, intègres, irréprochables, qui ont à cœur l'intérêt commun avant l'intérêt personnel. Comme l'écrivait Machiavel "il n'est pas de peu d'importance qu'un prince sache bien choisir ses ministres, car selon sa prudence, ils seront bons ou mauvais. Et l'on peut juger de la cervelle d'un Seigneur rien qu'à voir les gens dont il s'entoure. Quand ils sont compétents et fidèles, on peut croire à sa sagesse... Mais s'ils sont contraires on peut douter de ce qu'il vaut lui-même, puisque la première erreur qu'il commet réside dans ce choix" (13).

La clairvoyance du chef doit consister à se méfier des courtisans et des flatteurs dont regorgent les cours princières. Un bon chef demande des conseils et les suit quand ils sont censés. Mais il doit congédier ceux qui lui cachent la vérité ou qui l'abreuvent de conseils qu'il n'a pas demandés.

(12) Béchir Ben YAHMED : Ce que je crois, in *Jeune Afrique* N° 1274 du 5 Juin 1985, p. 9

(13) MACHIAVEL : Le Prince, suivi de Choix de lettres, Librairie Générale Française, 1972, p. 122

► Gagner l'estime de ses concitoyens

Beaucoup de Chefs d'Etat africains s'entourent de conseillers ou d'auxiliaires étrangers, voire même de mercenaires ou de troupes étrangères. D'autres dépendent de grosses sommes d'argent dans l'armement. Ces faits démontrent qu'ils n'ont point confiance dans leurs concitoyens contre qui ils se protègent par crainte ou par mépris.

Cependant aucune des deux protections, ni même les deux à la fois, n'est sûre. Ainsi Gafar El NIMEIRI se croyait "intouchable" car il était "protégé par une garde prétorienne de + 50.000 hommes et une "savak" organisée et financée par la CIA, encadrée par des parents et des amis du dictateur complices de ses crimes, esclaves de sa fortune, tout à fait incapables par conséquent de le trahir". Il comptait également sur le soutien des Etats-Unis et d'Israël à qui il avait rendu service dans l'opération Falachas. Erreur. (14).

Sa destitution prouve que les protecteurs des dictateurs n'hésitent pas à les lâcher pour sauver leurs intérêts. Le cas NIMEIRI n'est pas le seul. La meilleure protection extérieure ne peut vaincre indéfiniment les forces nationales d'opposition.

Il vaut mieux donc compter d'abord sur ses propres compatriotes. Aimé de son peuple le gouvernant ne se soucie ni de conjuration, ni de coups d'Etat qui seraient évitables si on mettait en place des constitutions démocratiques. D'ailleurs un bon Chef d'Etat devrait être prêt à "partir" dès que le peuple juge suffisants les services qu'il lui a rendus.

(14) Béchir Ben YAHMED : Nimeiri se croyait intouchable, in *Jeune Afrique* N° 1269 du 1er Mai 1985, p. 8

► Être près de la population

Pour se faire aimer du peuple les dirigeants doivent être près de lui, comprendre et vivre ses problèmes, ses aspirations. Pour Albert TEVEDJRE un bon gouvernement est celui dont "les responsables politiques vivent simplement, sans s'isoler dans des palais lumineux, sans entretenir une cour de dignitaires. S'il n'y a pas, au niveau des dirigeants, la volonté de partager la pauvreté, de montrer l'exemple, alors le peuple ne prendra pas au sérieux les déclarations d'égalité et de fraternité. Mieux il sait vite reconnaître la sincérité des propos et des intentions" (15).

Un bon gouvernement est celui dont la planification souple s'élabore plus sur le terrain que dans les bureaux. Il se dote d'organes qui réfléchissent librement, à long terme. Il évite une bureaucratie pesante composée d'une pléthore de fonctionnaires budgétivores.

C'est un gouvernement ouvert au dialogue et aux critiques, qui sait se remettre en question, reconnaître ses échecs. Selon Machiavel "un gouvernement ne doit jamais croire infallibles ses résolutions. Il doit au contraire les tenir toujours pour aléatoires. Car l'ordre des choses est ainsi fait que chaque fois que l'on veut échapper à un inconvénient, on tombe dans un autre. La prudence consiste à savoir mesurer les inconvénients et à prendre pour bon le moins mauvais" (16). Or la voix du peuple est un bon thermomètre pour connaître la popularité ou l'impopularité de certaines mesures gouvernementales. Même s'il a raison, un bon gouvernement ne bouscule ni ne

brutalise le peuple. Il l'incite progressivement dans le respect et la patience.

Un bon gouvernement se juge par sa classe politique et intellectuelle. Il ne condamne pas ses cadres à la prison ou à l'exil. Il essaie de responsabiliser tous les citoyens.

"Une politique c'est surtout la capacité d'un peuple de s'organiser pour avoir les moyens de créer, de critiquer, de réfléchir sur les fins qu'il poursuit. C'est mettre en jeu la responsabilité personnelle de chacun pour gérer selon diverses formes de délégation et de représentation toutes les activités sociales".

A. TEVEDJRE

► Moraliser la vie politique

Non par des slogans mais dans les actes. La richesse ostentatoire, voire scandaleuse, des dirigeants provoque la jalousie de ceux qui sont écartés du pouvoir, ou qui chercheront à l'acquiescer par tous les moyens afin de jouir de mêmes avantages. Le pouvoir peut certes les combattre et les écraser. Ce ne sera que provisoirement. Chaque époque engendre ses contestataires. Et puisque la tyrannie est la maladie mortelle du corps politique seule l'intégrité des dirigeants pourra éviter de perpétuels soubresauts sociaux. Comme l'affirme Émile DURKHEIM "les passions humaines ne s'arrêtent que devant une puissance morale qu'elles respectent. Si toute autorité de ce genre fait défaut, c'est la loi du plus fort qui règne. Latent ou aigu, l'état de guerre est nécessairement chronique" (17).

(15) Albert TEVEDJRE : La pauvreté richesse des peuples, Ed. Économie et Humanisme / Ed. Ouvrières, 3e éd., 1978, p. 117

(16) MACHIAVEL : *op.cit.*, p. 120

(17) LANTINI SYLLA : *op.cit.*, p. 105

► Libérer la presse

Le gouvernement de Mohamed BUHARI rendait passible de jugement "tout journaliste ayant fait état de rumeurs accusant un fonctionnaire de corruption à son profit... ou à celui d'une tierce personne" (18). Une telle mesure pourrait être généralisée en Afrique. Elle rappelle ce constat de Habib BOULARES : "Chaque fois que le pays traverse une crise, c'est aux journalistes qu'on s'en prend". Refuser de dénoncer les maux de la société ne les guérit pas. Au contraire ils s'ancrent dans les mœurs politiques et sociales.

Les gouvernements qui musèlent la presse ou la mettent au pas se rendent un bien mauvais service. Ils se privent de très bons conseillers et commettent ainsi de lourdes fautes. L'absence de liberté d'expression constitue un des grands maux dont souffre l'Afrique. Aucune démocratie véritable ne peut se créer et grandir.

Pour la Ligue tunisienne des droits de l'homme, "il n'y a point de démocratie qui puisse faire l'économie d'une presse libre et puissante... la liberté de presse doit être considérée comme une condition primordiale et fondamentale à la consolidation de tout processus démocratique susceptible de déjouer les manœuvres et d'épargner au pays les crises brutales" (19).

► Renoncer aux partis politiques

Nous avons énoncé plus haut l'échec du multipartisme et du parti unique en Afrique. Contrai-

(18) Caméron DUODU : Nigeria, il est interdit de critiquer, in Jeune Afrique n° 1257 du 6 février 1985, p. 28

(19) Tunisie, recu de l'intolérance ? in Jeune Afrique n° 1253 du 9 janvier 1985, p. 13

rement aux partis uniques des pays de l'Est qui sont élitistes, les partis uniques dans beaucoup de pays africains sont des partis de masse. Tous les citoyens y sont enrôlés de plein droit. Ils prolongent le pouvoir ancien, souvent tribal, qui ne tolérât aucune opposition, aucune contestation, voire indifférence. Devenus dictatoriaux ces partis pourchassent tous ceux qu'ils taxent de subversifs, procèdent à des épurations et à des purges permanentes, privant ainsi le pays de cadres dont il a pourtant cruellement besoin.

Dans le meilleur des cas les partis uniques tombent dans une idéologie lénifiante à laquelle le peuple ne croit. Le peuple s'en désintéresse, désabusé par le fossé entre le discours et la réalité. D'autant plus que les plus grands chantres de l'idéologie officielle ne sont pas toujours les meilleurs serveurs de la chose publique. Alors que faire ?

Nous croyons qu'il est possible de mobiliser le peuple pour son développement sans l'enrôler dans des partis. Des pays ont été bien gouvernés sans partis politiques, évitant ainsi les tares sus-nommées. Car s'ils dévient de leur rôle mobilisateur, les partis peuvent devenir un frein au développement. Les exemples sont nombreux.

► Des constitutions démocratiques

La plupart des constitutions africaines avalisent les pouvoirs du Chef de l'Etat. Elles lui sont soumises. Autorité suprême, ce dernier peut en changer des articles, les contourner ou même suspendre la constitution. Or pour qu'une constitution soit vraiment démocratique, elle doit avoir force de loi pour tous les citoyens. Nul, même pas le Chef de l'Etat, ne devrait se prétendre au-dessus de la loi. Certaines clauses devraient obliger à la démission

tout responsable, Chef de l'Etat y compris, jugé incapable ou dont la conduite est contraire au jeu démocratique. Les Etats-Unis d'Amérique peuvent nous servir d'exemple (scandale du Watergate).

Tout pouvoir s'use. Il faut en limiter les mandats pour permettre à une nouvelle équipe d'y infuser un nouveau dynamisme. Les mandats les plus courts (4 à 5 ans) seraient les meilleurs. Pourquoi ne pas suivre l'exemple des pays qui limitent les mandats à deux quels que soient les mérites du dirigeant ?

Le chef le plus avisé prépare sa succession non par la désignation d'un dauphin mais en mettant en place de bonnes structures politiques. Celles-ci sont le meilleur garant de la démocratie. Mieux que le dauphin le plus aguerri, exposé à tant d'inconnus.

APPEL A L'UNITE

Ces propositions ne peuvent évidemment se concrétiser que dans un climat régional serein et amical. Quelles que soient les richesses, les performances, la solidité des institutions d'un pays, aucun Etat ne peut se passer du concours dans l'échange de ses voisins surtout les plus proches. Pendant longtemps des pays africains se sont fermés sur eux-mêmes, au nom d'un nationalisme étroit. Ou alors ils ont privilégié les échanges avec les anciennes métropoles.

La situation commence à évoluer lentement. Malgré les crises qui secouent régulièrement le continent (déstabilisation, expulsions des populations, guerres) les pays africains tentent un rap-

prochement dans des ensembles régionaux plus grands et plus solides. La tâche ne sera certes pas facile.

L'Afrique nouvelle doit être une Afrique sans frontières par "la transformation générale de toutes les structures (mentales, économiques et politiques) existantes et l'ouverture vers un système social nouveau. L'Afrique sans frontières signifie permettre de diluer les antagonismes tribaux et nationaux dans une solidarité totale. Il s'agit de rompre les frontières psychologiques et mentales, idéologiques et culturelles entre groupes ethniques et tribaux pour une meilleure intégration par une compréhension politique entre les peuples aussi bien qu'une ouverture des frontières naturelles, géographiques et économiques pour une meilleure gestion de l'économie" (20).

Des pays confrontés à l'exiguïté de leur territoire, au manque de ressources, à des luttes internes, gagneraient à s'unir en une fédération avec un voisin plus grand et mieux fourni en ressources humaines et naturelles.

Toutes ces transformations doivent se faire sans le viol des populations africaines. Il vaut mieux aller lentement mais sûrement. Il ne s'agit de rattraper personne. A quoi servirait un progrès économique et matériel pour des populations meurtries ? Hérodote affirmait que "la splendeur ne l'impressionnait pas quand elle est faite de la souffrance du peuple".

J. NTAMAHUNGIRO

(20) Lancing SYLLA : op.cit., p. 351-352

Dans l'Eglise au Rwanda

"Devant la stature d'un homme, d'un prêtre, d'un évêque comme celui que nous pleurons aujourd'hui, le meilleur hommage à lui rendre serait peut-être celui du silence, de l'admiration et de la méditation. La place qu'occupe Mgr BIGIRUMWAMI et le rôle qu'il a joué dans le plan providentiel de Dieu sur le Rwanda dépassent les paroles humaines" (Mgr PERRAUDIN).

Cependant, à la demande et à l'intention de DIALOGUE, l'abbé MALYOMEZA a rédigé cet hommage que nous sommes heureux de faire connaître à nos lecteurs.

N.D.L.R.

Une figure de proue: Mgr Bigirumwami

UNE VIE BIEN REMPLIE 1904-1986

Lors du sacre de Mgr BIGIRUMWAMI en 1952, le R.P. Hellemans, régional des Pères Blancs, disait : "Sans doute c'est toujours par un secret dessein de la Providence qu'un prêtre est promu à la plénitude du Sacerdoce mais depuis longtemps les yeux étaient fixés sur vous ; votre élection n'a surpris personne, et votre carrière sacerdotale bien remplie, laisse prévoir une action épiscopale très féconde".

Quelles sont les étapes de cette vie remplie?

Mgr A. BIGIRUMWAMI nous les décrit dans une lettre qu'il adressa aux nouveaux prêtres en 1984 : "Chers, je m'adresse à vous, au jour où je célèbre le 55ème anniversaire de mon ordination sacerdotale ... Le 1er juin (transféré au 10) je fêterai le 32ème anniversaire de mon ordination épiscopale et 10ème anniversaire de ma démission à la charge du Diocèse de Nyundo; enfin le 22 et 25 décembre je verrai le jour du 80ème anniversaire de ma première et de ma deuxième naissance (né le 22 et baptisé le 25 décembre 1904). Que de tonnes de bienfaits divins par seconde, par minute, par heure, par 365 jours x 80 ans !!!".

Le lecteur sait que Mgr BIGIRUMWAMI est né à Zaza le 22 décembre 1904 et baptisé le 25 du même mois.

Après ses études primaires à Zaza, il entra au Petit Séminaire en 1913. Après une longue formation sacerdotale, il reçut le sacerdoce le 26 mai 1929. De 1929 à 1933, l'abbé Aloys exerça le ministère comme vicaire dans les missions de Kabgayi, Kigali et Rulindo. Le 30 janvier 1933, il était nommé supérieur de la mission de Muramba qu'il dirigea jusqu'en 1951. Le 17 février 1951, il était nommé supérieur de Nyundo, en prévision de la promotion que l'on sait, où il succédait au Père Pagès, historien du Rwanda.

C'est là qu'il reçut la nouvelle de son élévation à l'épiscopat; Vicaire apostolique de Nyundo, c'est là qu'il déploiera une activité pastorale extraordinaire pendant 22 ans. En 1973, le vieil athlète a résolu de passer la houlette à des mains plus jeunes.

La démission ne marque pas la fin de ses activités ; son action pastorale changea de forme : le lecteur sait que Mgr A. BIGIRUMWAMI nous laisse en héritage une mine d'écrits sur la foi et l'histoire chrétienne et sur la culture rwandaise.

Mgr Aloys BIGIRUMWAMI est décédé d'une crise cardiaque, le mardi 3 juin 1986 à Ruhengeri.

CUM PARACLITO

Certains lecteurs de DIALOGUE se souviennent probablement de la revue que publiait le Diocèse de Nyundo, sous le titre de "Cum Paracito". Ce titre choisi par Mgr BIGIRUMAMI dénote une des caractéristiques de son action pastorale. Pour en comprendre la genèse, il faut remonter à l'origine du Diocèse de Nyundo.

Mgr BIGIRUMAMI avait choisi comme devise le texte de St Paul "*Induamur arma lucis*" (Revêtons les armes de la lumière, Rom. XIII, 12). Il avait ensuite choisi Kabgayi, près de la tombe des évêques Hirth et Classe, comme lieu de son ordination épiscopale le dimanche de la Pentecôte 1 juin 1952.

Mgr BIGIRUMAMI a toujours tenu à célébrer d'une façon particulière cet anniversaire. On ne pouvait choisir meilleure date pour cet événement.

La première Pentecôte fut la promulgation du caractère catholique et supranational de l'Eglise du Christ, de sa structure hiérarchique, et de sa force indomptable. En cette Pentecôte rwandaise, le Saint Esprit prenait possession d'un Munyarwanda et le constituait "Evêque pour paître l'Eglise de Dieu" (Act. XX, 28). En même temps, l'Eglise locale affirmait d'une façon décisive sa maturité.

Mgr BIGIRUMAMI avait compris que l'évêque est appelé à accomplir des actes dont les répercussions peuvent être considérables sur la vitalité apostolique et religieuse de son diocèse :

► acte de son magistère d'enseignement pour appliquer à un problème concret d'actualité la doctrine de l'Eglise (lettres pastorales, prédications, écrits

personnels, prises de position par des circulaires à son clergé, des communiqués aux militants d'Action Catholique, des déclarations publiques où il engage toute son autorité d'évêque et aux yeux des hommes celle de l'Eglise) ;

► acte de gouvernement pour faire prendre à tout son peuple un tournant important dans une meilleure compréhension de la vie chrétienne : création de mouvements apostoliques, renouvellement ou fondation d'institutions, transformation des structures de la vie diocésaine, choix et nominations de responsables qualifiés à des postes majeurs, etc.

CIVITAS MARIAE

Le titre du Bulletin diocésain de Nyundo pourrait servir d'appellation à tout le Diocèse, si on se réfère à la dévotion mariale de son premier évêque.

Le 21 novembre 1952, en compagnie de Mgr KERKHOFS, Mgr BIGIRUMAMI consacre à Banneux, son jeune Vicariat à Marie, Vierge des pauvres. Puis un axe Liège-Nyundo était constitué qui devait prendre forme de jumelage dans bien des domaines.

En 1954, Mgr BIGIRUMAMI lança un programme de tournées triomphales de la statue de la "Vierge des Pauvres" dans toutes les missions du Vicariat de Nyundo. Chaque mission recevait de sa voisine la statue portée en procession en "ingobyi" par les fidèles. Quand cette tournée fut achevée, la statue fut introduite sur l'un des sommets du versant Ouest du Rwanda, baptisé par Mgr BIGIRUMAMI "Crête Congo-Nil". A ce sommet dédié à la "Vierge des Pauvres", l'évêque fit construire une chapelle: une reproduction fidèle

de celle de Banneux. Construite par un volontaire belge du Diocèse de Liège, elle fut bénie par Mgr DESMET, évêque de Bruges.

Mgr BIGIRUMAMI concut le plan de construire des chapelles dédiées à la Vierge, surtout aux carrefours des routes ou à l'entrée des paroisses et centrales. Ces statues ne furent malheureusement pas épargnées par la vague d'iconoclasme qui s'abattit sur le Rwanda dans les années 1980-1982. Cette période semble heureusement être close surtout depuis les événements de Kibeho.

Mgr BIGIRUMAMI a confié son ministère à la Vierge, et il n'a pas été déçu. Il a voulu inculquer aux fidèles que la vraie dévotion à Marie ne consiste pas tellement dans un sentimentalisme stérile ou une vaine crédulité. Cette dévotion doit les conduire plutôt à aimer filialement leur Mère et à imiter ses vertus.

ARTISAN DE LA VRAIE INCULTURATION

L'inculturation du christianisme ! Thème à la mode. Au-delà des débats, aux argumentations parfois partielles, Mgr BIGIRUMAMI nous donne l'exemple d'une oeuvre monumentale en ce domaine.

Fidèle aux enseignements du proverbe rwandais "*Kora ndebe iruta vuga numwe*" (l'exemple vaut mieux que les paroles), Mgr BIGIRUMAMI préfère mettre à la disposition de tous les artisans de l'inculturation du message évangélique tout ce qu'il avait recueilli de la culture rwandaise, et qui jusqu'à présent n'était transmis qu'oralement ou par morceaux, dans des écrits assez dispersés. Il serait hasardeux de vouloir inventorier tous les ouvrages de Mgr BIGI-

RUMAMI en ce domaine (d'ailleurs l'oeuvre reste inachevée). Nous voudrions simplement rappeler aux lecteurs de DIALOGUE quelques titres écrits en langue rwandaise :

▲ *IMIHANGO Y'IMIGENZO N'ITY'IMIZIRIRIZO MU RWANDA*

(Les usages, tabous et pratiques traditionnels dans la vie coutumière) : Ce volume comprend 10 chapitres qui traitent successivement des us et coutumes de l'homme en général, de l'homme marié, de la femme, des parents, de la jeune fille, du mariage, de la mort, de la vache et des autres animaux, des us et coutumes divers, spécialement ceux où interviennent sortilèges et maléfices.

▲ *IMIGANI MIGUFI, IBISAKUZO, INSHAMARENGA*

(Les proverbes, devinettes et dictons). Ce volume contient trois parties : 4.332 proverbes, 300 dictons et 1000 devinettes.

▲ *IMIGANI MIREMIRE* (Les fables)

Ce volume comprend 10 chapitres qu'il n'est pas facile d'énumérer. Cependant, quelques thèmes reviennent plus fréquemment : les hommes en général, quelques personnalités historiques ou non, les femmes, les jeunes filles et les jeunes gens, les animaux. Le chapitre 10 présente 21 fables tirées du fameux livre de l'abbé Balthazar GAFUKU : "Igitabo cy'Abanyekoli", 1929.

▲ *IBITEKEREZO N'INDIRIMBO* (légendes, poèmes et chants)

Cet ouvrage traite successivement des "ibitekerezo" (légendes), ibyivugo (proclamation des hauts-faits), indirimbo - imbyino - ibihozo (chants - danses et berceuses), amahamba - amazina y'inka (chants et poèmes pastoraux). Ibiganiro (diverses formes de conversation distrayante).

▲ IMANA Y'ABANTU - ABANTU B'IMANA.

IMANA MU BANTU - ABANTU MU MANA.

qui expliquent les différentes religions et donnent brièvement l'histoire de l'Eglise.

▲ UMUNTU - JYEJYEWE - JYEJYENYINE (3 tomes prévus, 2 tomes achevés, 1 tome publié).

Pour chaque volume, Mgr BIGIRUMWAMI met sous les yeux du lecteur une vue d'ensemble suivi d'un examen succinct de chaque sujet. Ceci pour créer un climat favorable à la compréhension non seulement du texte lui-même mais aussi pour pénétrer l'âme rwandaise (vie coutumière, religieuse, langage, chants et danses).

● Quelques autres ouvrages de Mgr BIGIRUMWAMI :

- ~ *Ibisobanuro by'itanjili z'ibyuma* 52 by'umwaka
- ~ *Abakristu b'i Buganda papfuye bahowe ibya Mungu*
- ~ *Amateka ya Kiliziya*
- ~ *Umugongagaro wa Bibiliya*
- ~ *Bagenzi, aha na he ?*
- ~ *Kiliziya mu Rwanda 1900-1975*
- ~ *Amasengesho avugwa, aharimbwa, ashikanywa*
- ~ *Misa z'ibyuma* (3 tomes : A B C)
- ~ *Igitabo cywa Misa z'igihye cywa Adventi - Nohali -*
- ~ *Igisibo na Pasika*
- ~ *Ibitabo (3 tomes) bya Misa so ku mibyezi*
- ~ *Dusingize Uhoraho (amasengesho yo gusaba).*

Le lecteur sait aussi que Mgr BIGIRUMWAMI a publié de nombreux articles dans "Cum Paraclito" (devenu "Foi et Culture"), dans DIALOGUE, dans KINYAMATERA, dans UMUNYAMURYANGO et dans ECIR (Echo du Clergé Incardiné Rwandais).

Mgr BIGIRUMWAMI a souvent rappelé ce proverbe rwandais "Nyir'amaso yerekwa biko ibindi akirorera" (à celui qui a de bons yeux on montre peu de choses, le reste il le voit de lui-même). Monseigneur pensait

surtout aux responsables du peuple rwandais religieux ou civils. Les érudits, les philosophes, les théologiens, les physiciens, les botanistes et les historiens trouveront matières à leur goût dans ces écrits.

LE BON PASTEUR

Dans une lettre de condoléances, un prêtre missionnaire écrivait : "Mgr BIGIRUMWAMI restera pour moi l'homme compréhensif qui se laisse guider par l'esprit qui est amour. Il était toujours prêt à écouter et à encourager. Son exemple de pasteur de tous les chrétiens me reste présent à l'esprit".

Un autre écrivait : "Il n'y a eu et il n'y aura jamais qu'un BIGIRUMWAMI. L'honneur de l'Eglise d'Afrique et de tout le Rwanda. Qui dira ce qu'il a fait pour son pays, à travers beaucoup de difficultés parfois, mais toujours A.M.D.G. (pour toute la gloire de Dieu). Croyez franchement que sa disparition me peine; je le considérerais comme un père à qui on peut dire tout, ce qui va et - vu d'ici - ce qui ne va pas. Et il comprenait et tenait compte de tout".

Dans une interview à Radio Rwanda, un prêtre du Diocèse de Nyundo a répondu à une question d'un journaliste qui lui demandait de qualifier d'un mot Mgr BIGIRUMWAMI : "Il était bon".

Ces témoignages démontrent qu'il fut pour nous tous un exemple vivant de prêtre et d'évêque attaché à suivre son Seigneur. A l'exemple de Paul, "il s'est forcé de plaire à tous, en tout, et n'a pas cherché son intérêt personnel mais celui du plus grand nombre afin qu'ils soient sauvés" (1 Cr. 10, 33).



Photo Roger Vandekerckhove

SOMMAIRE

Editorial: Relève 3

Articles

G. Musy: Le chemin de la solidarité 5

L. Nezimana: Au Rwanda: La foi et les croyances 18

A. Mugesera: Les prix des produits vivriers 30

J. Ntamatungiro: Pour un bon gouvernement africain 43

Dans l'Eglise au Rwanda:

T. Malyomeza: Une figure de proue: Mgr Bigiru-
mwami 62

Dialogue: Grand Séminaire: Echange d'idées 73

A. Misago: Nyakibanda: Cinquante ans d'histoire 82

Carnet: Juillet-Août 1986

A travers livres et revues:

P. Habiyakare: Une Bande Dessinée: Le grand an-
cêtre 111

E. Ntakarutimana: Un culte chrétien des ancêtres 120

C. Kayihura: La bataille de frontière de Cyprien
Rugamba 123

Courrier des lecteurs:

A. Basebya: Entièrement d'accord 124

J. Kleckens: Artisanat rural 125

Scribe: Fioretti 127

DIALOGUE

DIALOGUE N° 119

Nov. — Déc. 1986

Lors des célébrations du sacre épiscopal en 1952, le Mgr Charles Mutara RUDAHIGWA avait été mandé à Mgr BIGIRUMAMI : "Soyez pour nous un bon père, un père miséricordieux comme le veut l'Eglise. Si parmi nous rencontrez des enfants terribles (et vous les rencontrerez), tâchez de les ramener paternellement dans le droit chemin".

Tous ceux qui ont eu le privilège de l'approcher de près savent quelle était la chaleur de son accueil. Il pouvait dire comme St Paul à ses fidèles : "Dans notre tendresse pour vous, nous aurions aimé vous donner non seulement l'Evangile de Dieu, mais encore notre propre vie, tant vous nous étiez devenus chers" (1 Thess. 2, 8).

Pour souligner cette propension au pardon qui caractérisait notre patriarche, les prêtres de Nyundo avaient ajouté à sa devise officielle "Indumur arma lucis" (revêtons les armes de la lumière), une autre : "Sinite crescere" (laissez pousser !). C'est la réponse de Jésus à ceux qui lui demandaient d'arracher l'ivraie du milieu du champ. Ils n'oublieront jamais l'humilité, la simplicité d'écoute, le dialogue et la sollicitude qui caractérisaient leur évêque dans ses relations avec ses prêtres.

TESTAMENT SPIRITUEL

Dans un Vade-Mecum pastoral destiné aux prêtres de son Diocèse, Mgr BIGIRUMAMI leur rappelait le devoir de rédiger à temps un testament. Il n'a pas manqué à cette règle.

Voici la partie spirituelle de son testament.

"O Evêques, prêtres, religieux et religieuses, soyez de véritables élus du Seigneur.

Soyez dignes de votre vocation. Soyez ce sel qui donne du goût aux aliments et les empêche de se détériorer. Que les hommes qui vous ont été confiés vous regardent et glorifient le Père qui est dans les cieux. Je vous remercie d'être venus m'accompagner. Adieu.

O vous que Dieu a investis de l'autorité, ô vous que ce même Dieu a créés, favorisés et auxquels il a confié ses hommes et les biens qui leur sont destinés, louez-le et rendez-lui grâces.

Soyez heureux dans l'exercice de cette autorité, n'en abusez pas; cela vous conduirait à ne plus aimer vos hommes. Soyez heureux dans vos biens; n'en soyez pas victimes. Adieu.

O courageux qui ne cède pas à la peur au plus fort combat. O stratège averti, recours obligé là où la bataille fait rage. Dérouteur rapide de l'ennemi. Général HABYARIMANA, artisan de la paix retrouvée au Rwanda; adieu. (Nkubito idakubana mw'ishiraniro, Rushengerera-ntambara, intore itumirwa aho rwaremeye, Ruturika ababisha igihumura turwana. Generali HABYARIMANA wakuye abanyarwanda i kuzimu bakajya i buntu. Murabeho ku Mana).

O parents, ô jeunes gens et jeunes filles qui êtes venus voir mon cerneuil, le voici finalement présent. Vous êtes venus voir en même temps la tombe qui va recevoir mon corps. Je vous prie de regarder attentivement, car le chemin est le même pour tous. Bientôt vous allez me dire : "Adieu". A mon tour je vous dis : "Adieu".

O Evêques qui avez pris ma succession sur le siège épiscopal de Nyundo, Mgr Wenceslas KALIBUSHI et Mgr Vincent NSENGIYUMWA,

O prêtres, religieux et religieuses, éducateurs, ô chrétiens de la paroisse de Nyundo et des autres paroisses du Diocèse de Nyundo, nous avons été unis et nous le resterons. Rien ne nous séparera. Adieu.

Vous qui êtes présents et tant d'autres qui sont absents, mais qui ont toujours été à mes côtés, puisse le Seigneur m'aider à vous aimer mieux que je ne l'ai fait jusqu'ici. Adieu".

T. MALYOMEZA

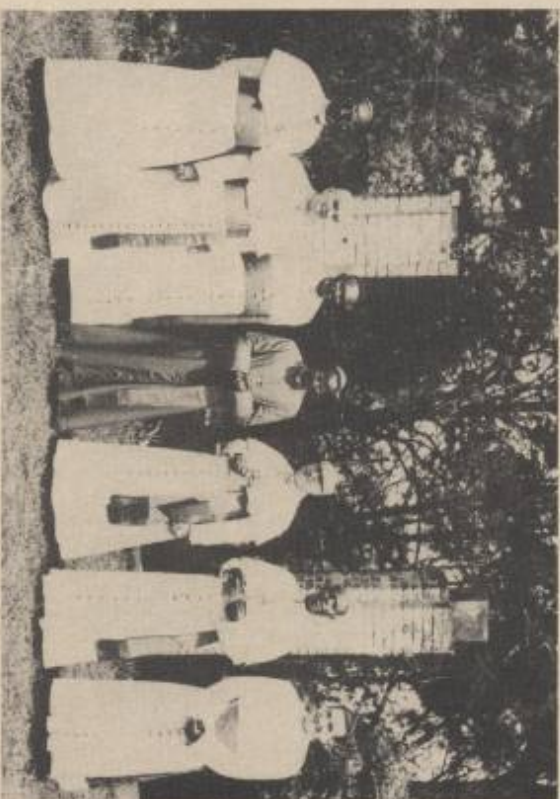


Photo U. R. G.

A l'occasion du 50e anniversaire du Grand Séminaire de Nyakibanda, DIALOGUE a réuni autour de ses rédacteurs (G. Musy et J. Ntamuhungiro) trois personnes pour un échange d'idées : M. l'Abbé MISAHO Augustin, recteur du Grand Séminaire; M. MTEZIMANA Laurent, théologien laïc; Soeur Venantia, des Benedikira.

La réflexion a porté essentiellement sur la formation, l'idéal et la mission du prêtre d'aujourd'hui. Nous présentons un résumé de ces entretiens.

Grand Séminaire: Echange d'idées

THEORIE ET PRATIQUE

Le Grand Séminaire St Charles de Nyakibanda a été transféré en 1936. Jusqu'à cette date les futurs prêtres rwandais se formaient à Kabgayi. Nyakibanda offrait un site plus vaste et plus approprié. Situé à 12 km de Butare, l'établissement couvre une superficie de 63 hectares, dans une région humide. Humidité due sans doute à la proximité des marécages qui pourraient porter atteinte à certaine constitution fragile. De toute façon, le lieu - si ce n'est le climat - est propice au recueillement, à la prière et au travail intellectuel.

La direction du Grand Séminaire est confiée à un Recteur et à une équipe de professeurs résidents (moins nombreux que les professeurs-visiteurs), mais l'Institut est représenté par un Evêque Délégué par la Conférence Episcopale (actuellement Mgr Joseph RUZINDANA);

une Commission épiscopale pour les affaires économiques détermine le budget et contrôle sa gestion.

La formation qu'on y reçoit est, somme toute, assez classique. L'insuffisance numérique du personnel enseignant oblige les professeurs à dispenser des cours magistraux, trop généraux et trop "universels". Le grand nombre d'étudiants rend difficile aussi l'organisation de travaux de groupe. Conséquence : le futur prêtre n'est pas suffisamment préparé à entreprendre plus tard des travaux de recherche. Dans le domaine de l'inculturation au message évangélique, beaucoup de progrès restent encore à faire. Les symboles, les gestes liturgiques et la théologie portent encore trop la marque des missionnaires "importateurs". Il est vrai que chaque séminariste qui le désire a le loisir de confronter sur le terrain ce qu'il apprend dans ses cours et dans ses livres. Des équipes sillonnent les collines voisines et se livrent à des activités d'apostolat ou d'alphabetisation, encadrent des jeunes désœuvrés, visitent les pauvres et les malades. (Le Séminaire dispose d'une caisse d'entraide et de terrains pour les pauvres).

Pour sa part, le Cercle St Paul déploie beaucoup d'efforts et de créativité dans le domaine de la culture nationale : musique, littérature, arts, ballets, "foi et culture", etc.

LE SOUFFLE DE L'ESPRIT DE DIEU

Les séminaires du Rwanda et ceux d'Afrique, en général, débordent de candidats au sacerdoce. Les chiffres en témoignent.

★ Tableau 1 : Evolution des effectifs des 12 dernières années

Année	1ère philosophie	Total à la rentrée (6 classes)	Ordinations sacerdotales	Départs	% des départs (sur le total)
74-75	45	90	13	17	18,88
75-76	37	109	14	9	8,25
76-77	30	114	9	12	10,25
77-78	44	134	12	32	23,88
78-79	44	132 + 5 externes	5	30	22,72
79-80	45	139 + 7 externes	16	31	22,30
80-81	*	94 + 9 externes	16 + 1 religieux	12	12,76
81-82	31	94 + 10 externes	9 + 1 religieux	13	13,82
82-83	30	94 + 7 externes	12 + 1 religieux	5	5,31
83-84	32	115 + 12 externes	16 + 2 religieux	9	7,82
84-85	56	141 + 7 externes	14 + 2 religieux	17	12,05
85-86	55	161 + 9 externes	-	?	?

N.B. : * Il n'y a pas eu d'entrée en 1ère Philosophie en 1980-1981, car cette année fut la création de l'année propédeutique de Rutongo. A cause du décalage ainsi créé, il y avait 5 classes de 1980-1981 à 1985-1986.

► "Externe" signifie candidat d'un Ordre religieux, suivant les cours au Grand Séminaire mais logeant à Butare. Il ne partage donc pas la vie communautaire.

Il est vrai que certains diocèses comptent beaucoup plus de candidats que d'autres. Qu'on en juge par le tableau de la page suivante.

Le Grand Séminaire n'a pas toujours vécu de telles années d'abondance. Ainsi, au moment de l'indépendance du pays, il s'est pratiquement "vidé". Trop de postes étaient à pourvoir dans la jeune administration civile. Peut-être aussi l'insécurité et les transformations politiques du moment ont-elles motivé le départ de quelques-uns. Au début de l'année 1964-1965, le Grand Séminaire de Nyakibanda ne comptait que 14 étudiants; il n'en resta plus que 9 à la fin de l'année. A noter cependant que Nyundo venait de fonder son propre Grand Séminaire.

Cette crise passée, suivie de quelques autres plus récentes (1), amènent les responsables d'aujourd'hui à se poser quelques questions notamment sur les motivations des séminaristes et les critères d'admission. Comment discerner ce qui relève de l'appel

(1) Ainsi la crise d'octobre 85 a révélé l'existence d'un certain malaise dû en partie à l'ambiguïté de certaines vocations.

★ Tableau 2 : Effectifs par cycles et par diocèses pour l'année 84-85

DIOCESE	AU DEBUT DE L'ANNEE			A LA FIN DE L'ANNEE			TOT.DEPARTS
	Théologie	Philoso.	Total	Théologie	Philoso.	Total	
Butare	27	20	47	24	19	43	4
Byumba	1	8	9	1	7	8	1
Cyangugu	3	6	9	3	5	8	1
Kabgayi	9	12	21	8	12	20	1
Kibungo	5	10	15	5	8	13	2
Kigali	3	5	8	3	5	8	0
Nyundo	6	13	19	6	12	18	1
Ruhengeri	4	9	13	3	8	11	2
Religieux	4	3	7	4	3	7	0
TOTAL	62	86	148	57	79	136	12

de l'Esprit de Dieu des autres appels qui ne viennent pas forcément de lui ? Personne n'ignore que le Rwanda ne dispose que peu de places dans ses établissements d'enseignement supérieur, que les emplois sont rares...

Bien des ambiguïtés peuvent donc se glisser dans une "vocation". L'année propédeutique de Rutongu devrait servir à discerner et faire le tri.

Juridiquement, c'est l'évêque qui dispose du droit de désigner un candidat au Séminaire et d'appeler aux ministères et aux ordres sacrés. Mais il serait souhaitable que cette "désignation" soit précédée d'une consultation très vaste qui tienne compte non seulement des avis des formateurs du Grand Séminaire, mais aussi des paroisses. L'application à ce niveau de décision du principe ecclésial de collégialité éviterait bien des échecs.

"ORA ET LABORA"

Les séminaristes présents à Nyakibanda proviennent de deux filières : la filière classique (humanités) et les séminaires dits "d'adultes". Ces derniers ne sont pas forcément beaucoup plus âgés que les autres, mais ils sont issus d'une école artisanale, d'un centre de formation catéchétique et d'une école de moineurs. Il n'est pas toujours facile de créer un milieu homogène sur la base d'une telle diversité. D'autant plus que les attentes intellectuelles sont diverses.

Depuis 1979, pourtant, le Grand Séminaire est "affilié" l'Université Pontificale Urbaine de Rome et des séminaristes peuvent obtenir le titre de "bachelières en théologie". Un budget important est alloué à la Bibliothèque qui s'est considérablement équipée ces dernières années.

Ces ajustements devraient favoriser l'émulation intellectuelle et la recherche philosophique et théologique. Il semblerait que trop peu d'étudiants sachent en tirer parti. Beaucoup se contentent des cours et des photocopies. A quoi est dû ce manque d'intérêt ?

Pour parer à un danger de minimalisme, les formateurs encouragent les séminaristes à "partager" des responsabilités et à développer leur esprit d'initiative. Toute l'organisation du Séminaire tend à développer un système de fonctions qui permet à chaque séminariste d'exercer une activité précise au bénéfice de toute la communauté et d'entretenir ainsi un dialogue entre la direction et les étudiants. Ces derniers élisent un doyen et deux vice-doyens, constituent des équipes de "vie" et de classe.

Le séminariste peut aussi participer à sa manière à l'auto-financement du Grand Séminaire (idéal qui est encore loin d'être réalisé !). Il est invité à prendre part à quelques travaux manuels et surtout on l'exhorte à vivre selon un esprit conforme à la pauvreté évangélique. (Rappelons que le Grand Séminaire exploite une forêt, des pâturages, des plantations de café, de bananes et un vaste potager ...).

PRETRE POUR QUI ?

Un séminaire doit former un type de prêtre pour une Eglise particulière. Hormis les caractéristiques fondamentales qui définissent cette charge (apôtre, célébrant, prophète), on comprend que la fonction doit revêtir des colorations particulières selon les temps et les lieux. Quel type de prêtre l'Eglise du Rwanda d'aujourd'hui a-t-elle besoin ? Et par conséquent, quelle est la formation adéquate ? L'image du

prêtre qui semble encore prévaloir est celle de l'animateur ou de l'administrateur d'une communauté ecclésiale de type rural. Des énormes paroisses de 20 à 30.000 fidèles dont le centre demeure l'Eglise où se donnent les sacrements, le bureau où se règlent les affaires administratives, le catéchuménat où se préparent les futurs baptisés. Une autre fonction est venue s'ajouter ces dernières années : celle d'animateur de programmes de développement. L'ampleur de la tâche "ordinaire" ne laisse au prêtre que peu de loisirs (spirituels) pour "repenser" sa pastorale et sa catéchèse et l'adapter aux temps nouveaux. Lui fait défaut surtout le temps matériel de contacter ses paroissiens un à un, comme on pourrait l'attendre d'un pasteur. Faute de mieux ou de temps, on fait confiance aux "bonnes vieilles méthodes". Cette perspective pourrait décevoir plus d'un séminariste qui, pourvu de diplômes universitaires, se retrouverait vicaire ou curé d'une paroisse. Il craint d'être tiraillé par son désir de mettre en application une pastorale nouvelle et les habitudes locales qui freineraient ses initiatives.

Les formateurs du Grand Séminaire sont conscients de cette difficulté. Ils souhaiteraient revaloriser l'enseignement de la "pastorale" au sein de leur institution, surtout en y affectant un professeur permanent. Son rôle serait aussi celui de superviser et d'évaluer les stages pastoraux que les grands séminaristes ont l'habitude d'accomplir au cours de leurs vacances. On suggère même de modifier le calendrier académique pour permettre aux séminaristes d'être présents dans les paroisses au moment des temps forts de l'action pastorale (Carême et Noël).

Pasteur et célébrant, le prêtre est aussi "prophète". L'est-il suffisamment au Rwanda ? La fonction prophétique signifie la proclamation de l'Evangile à temps et à contre-temps. Si le prêtre ne parle

pas, s'il ne dénonce pas les situations d'injustices, qui le fera ? Le séminariste est-il suffisamment sensibilisé à cet aspect important de sa mission sacerdotale ?

RENOUVEAU

L'expérience de cinquante ans invite donc les responsables à "sortir des sentiers battus" et à tracer de nouvelles pistes plus conformes à la nouvelle géographie humaine et ecclésiale du pays. Plusieurs suggestions positives sont avancées :

- ▶ développer par tous les moyens un dialogue constant entre les séminaristes et les paroisses dont ils sont issus, les formateurs et les évêques ;
- ▶ que les séminaristes disposent d'une information aussi honnête et complète que possible sur la situation réelle de l'Eglise du Rwanda (aussi bien sur sa gestion économique que sur sa pastorale) ;
- ▶ que des mesures soient prises pour contribuer davantage à son autofinancement et dépendre de moins en moins de l'assistance étrangère : soit en tirant davantage profit des ressources du Grand Séminaire (terres, etc.), soit même en fixant un quota de candidats séminaristes par diocèse, conformément aux places et aux ressources disponibles ;
- ▶ qu'une plus grande attention soit donnée à l'accueil et au discernement des candidats. Une telle démarche en impliquerait une autre : revoir le statut et les buts des petits séminaires. Une réforme en entraîne une autre ! Mais ceci est une autre histoire.

DIALOGUE

Le Grand Séminaire Saint Charles de Nyakibanda est situé au pied des montagnes connues sous le nom de Ibisi, en Commune Gishamvu, Préfecture de Butare, à 12 km de l'Évêché de Butare. Actuellement il est national, au service des huit diocèses du pays.

DIALOGUE m'a proposé de dire quelque chose sur l'histoire de ce Séminaire. Je suis prêt à le faire, mais en empruntant le style de chroniqueur, donc à bâtons rompus.

Nyakibanda:

Cinquante ans d'histoire

En un sens, le Séminaire est le fruit de la clairvoyance et de la tenacité apostolique de Mgr Jean-Joseph HIRTH (1854-1931), de la Société des Pères Blancs. Attentif aux instructions données par le Saint-Siège aux Sociétés et Instituts missionnaires et repries à sa façon par le Cardinal Lavigerie, Mgr Jean-Joseph HIRTH était profondément convaincu qu'une évangélisation véritable de l'immense territoire placé sous sa responsabilité ne pourrait se réaliser d'une manière sérieuse et durable sans un clergé autochtone bien formé.

Conformément à la législation de l'Eglise sur les séminaires, cette formation a toujours comporté quatre dimensions essentielles : formation spirituelle, culturelle, pastorale et disciplinaire. Aujourd'hui, cette formation générale dure 6 ans, sans compter une année de Propédeutique créée à Rutongo (archidiocèse de Kigali).

L'histoire du Grand Séminaire de Nyakibanda est riche d'expériences, parfois bien tristes. Cette

histoire ne saurait cependant être isolée de celle de l'évangélisation de l'Afrique des Grands Lacs. Voici donc quelques dates et événements importants, qui doivent servir de points de repère pour suivre l'évolution de cette institution d'Eglise.

DU GRAND SEMINAIRE SAINT LEON DE RUBYA AU GRAND SEMINAIRE SAINT CHARLES DE KABGAYI

- 1894 : Création du Vicariat Apostolique de Nyanza Méridional, auquel appartenait le Rwanda. Il fut confié à Mgr Jean-Joseph HIRTH.
- Le 2 février 1900 : arrivée des premiers missionnaires (Pères Blancs) au Rwanda. Le 8 février, fondation de la mission de Save (au sud du pays).
- Le 22 avril 1903 : premiers baptêmes chrétiens au Rwanda (26 jeunes gens et filles de Save).
- Octobre 1904 : une quinzaine de jeunes rwandais de Save et de Zaza, conduits par le Père Corneille SMOOR (+ 1953), sont envoyés au Petit Séminaire de Rubya, fondé par Mgr HIRTH dans la région d'Ihangiro, près de Bukoba (actuelle Tanzanie).
- Octobre 1909 : ouverture par Mgr HIRTH du Grand Séminaire Saint Léon de Rubya, avec 18 inscrits dont 4 Rwandais.
- Le 12 décembre 1912 : création du Vicariat Apostolique du Kivu, comprenant les trois royaumes du Rwanda, du Burundi et du Buha. Il fut confié à Mgr J.J. HIRTH.
- Le 25 décembre 1912 : fondation, par Mgr HIRTH, du petit séminaire Saint Léon de Nyaruhengeri (près de Kansi) pour le nouveau Vicariat Apostolique du Kivu. Dès le 4 octobre 1913, ce petit séminaire est transféré à Kabgayi.

● Le 20 novembre 1913 : arrivée des petits et grands séminaristes rwandais de Rubya, sous la conduite du Père Nicolas CUNRATH (+ 1941). Il semble que les grands séminaristes, au nombre de sept, ont été d'abord hébergés momentanément à Nyaruhengeri en attendant de s'installer à Kabgayi. Toujours est-il que le 20 novembre 1913 peut être retenu comme la date officielle de fondation du Grand Séminaire Saint Charles Borromée, au service du Vicariat Apostolique du Kivu (Rwanda + Burundi + Buha). Le Père CUNRATH fut nommé recteur des deux séminaires de Kabgayi.

● Dès mars 1917 : séparation du petit séminaire Saint Léon d'avec le grand séminaire Saint Charles Borromée. Il y a désormais autonomie interne des deux instituts voisins, avec deux recteurs et économistes différents.

● Le 7 octobre 1917 : premières ordinations sacerdotales par Mgr J.J. HIRTH à Kabgayi. Deux candidats : les abbés Balthazar CAFUKU (de Zaza) et Donat REBERAHO (de Save), entrés au Grand Séminaire Saint Léon en octobre 1909.

● Le 15 avril 1922 : création du Vicariat Apostolique du Rwanda, confié à Mgr Léon CLASSE (1874-1945), successeur de Mgr J.J. HIRTH démissionnaire. Le Burundi devient autonome avec Mgr GORJU comme Vicaire Apostolique. Mais le Grand Séminaire Saint Charles de Kabgayi demeure commun aux deux nouveaux Vicariats.

GRAND SEMINAIRE REGIONAL

► Le 18 novembre 1931 : par décret de la Sacrée Congrégation pour la Propagation de la Foi, le Grand Séminaire Saint Charles de Kabgayi reçoit le statut de Grand Séminaire Régional dépendant des Vicariats Apostoliques du Rwanda, du Burundi, du Kivu et du Lac Albert ; plus tard s'y ajoute celui de Beni. Le 9 avril 1932 a

lieu son érection canonique. Cette situation prévalut jusqu'en 1953. Mais, au début, le corps professoral n'était pas tellement enthousiaste pour un projet si gigantesque.

Les documents laissent entrevoir que le principal inspirateur de ce projet fut Mgr Giovanni DELLEPIANE, Délégué Apostolique au Congo belge et au Rwanda-Urundi dès le 18 juillet 1929, avec siège à Léopoldville (actuelle Kinshasa).

Par le même décret du 18/11/1931 qui tenait compte de longues tractations qui se sont déroulées au cours de l'année scolaire 1930-1931, la direction du Grand Séminaire Saint Charles de Kabgayi fut confiée officiellement à la Société des Pères Blancs.

Depuis 1931, on verra donc non plus seulement des Rwandais et des Burundi, mais aussi des Congolais (aujourd'hui Zaïrois), venir à Kabgayi pour se préparer au sacerdoce. C'est à la suite de cette nouvelle situation que se posèrent deux gros problèmes qu'il fallait résoudre. D'abord un problème de voisinage et d'espace vital pour le petit séminaire Saint Léon et le Grand Séminaire Saint Charles : les responsables de la formation n'étaient pas contents de multiples contacts que les grands séminaristes entretenaient avec les petits, et l'infrastructure de l'époque ne permettait pas d'isoler complètement les deux groupes. Cette coexistence des deux instituts, bien peuplés, posait donc des problèmes non seulement au plan du maintien de la discipline, mais encore à celui de la communication des idées, plus ou moins "néfastes", par les grands séminaristes à leurs petits frères. Un autre problème non moins sérieux est celui des distances, eu égard à la provenance de la majorité des grands séminaristes, surtout ceux des Vicariats du Burundi et du Kivu.

TRANSFERT DE KABGAYI A NYAKIBANDA EN 1936

Ces problèmes incitèrent les autorités concernées à songer au transfert du nouveau Grand Séminaire Régional dans une autre localité moins excentrique. L'idée de ce transfert se fit jour dès juin 1931. Pour déterminer l'emplacement, plusieurs propositions furent avancées : Nyamashoke (dans le territoire de Cyanguu), Mpungwe ou bien Gako près du Mont Huye, Kibirizi près de Kanshi (actuelle succursale de la paroisse de Kibeho).

■ Le 5 mars 1934 : Décision d'installer le Grand Séminaire à Nyakibanda. Mgr Léon CLASSE avait exploré et bien apprécié ce coin dès le 9 décembre 1931, à cause de multiples avantages pratiques qu'offrait ce site (surtout du point de vue de l'approvisionnement en eau). Dès janvier 1935 débutèrent les travaux de construction, sous la direction du frère BERTIN, avec frère IDEBAL comme adjoint.

■ Le 3 juillet 1936 : Déménagement du Grand Séminaire Saint Charles de Kabgayi à Nyakibanda. Après divers travaux de finissage et d'installation, exécutés par les professeurs et un bon groupe de grands séminaristes, la première année scolaire à Nyakibanda même commença le 22 octobre 1936. Le recteur était le Père Laurent DEPRIMOZ (+ 1962), déjà en fonction depuis le 9 septembre 1932, confirmé le 9 juillet 1937.

Dans la population des alentours, tout le monde n'était pas enchanté de voir un grand séminaire s'établir dans la vallée de Nyakibanda et obliger ainsi certains à quitter leurs terres. Au début, les habitants du Séminaire commurent pendant un temps des tracasseries de la part des sorciers nocturnes (abacuraguzi) qui, par des pratiques magiques (danses incantatoires autour de la maison) manœuvraient pour persuader les nouveaux venus d'évacuer les lieux.

■ Le 18 janvier 1943 : le Père Laurent DEPRIMOZ est nommé évêque co-adjuteur de Mgr CLASSE. Le sacre eut lieu le 19/3/1943. A la mort de Mgr CLASSE, survenue le 31 janvier 1945, Mgr DEPRIMOZ lui succède au siège de Kabgayi. Le Père Richard CLEIRE devient recteur de Nyakibanda à partir du 9 février 1943.

■ Le 11 janvier 1945 : le Père CLEIRE, recteur, est nommé Vicaire Apostolique du Kivu : sacré le 4 mars. Il est remplacé à la direction du Séminaire par le Père Maurice-Emile FELLAY à partir du 29 juin 1945 après quelques mois d'intérimat.

■ Mars-Avril 1947 : une épidémie de fièvre typhoïde fait rage au Grand Séminaire. Quelques étudiants y succombent à des intervalles trop rapprochés : ce qui plonge la communauté dans un état de choc pendant plusieurs mois. Certaines gens des alentours y trouvent un argument de plus en faveur de la force des "esprits" et de l'efficacité des sortilèges jetés sur le Séminaire les années précédentes.

■ Année 1950 : du 13 au 15 août, fêtes jubilaires à Aatrida (aujourd'hui Butare), marquant le premier cinquantenaire de l'Eglise catholique au Rwanda. Le Grand Séminaire de Nyakibanda joua un rôle important dans des célébrations. Le Vicariat Apostolique du Rwanda disposait alors de 90 prêtres rwandais, sans compter les 9 autres décédés.

Cette même année : fondation, par les séminaristes, d'une association culturelle dénommée le CERCLE SAINT PAUL DE NYAKIBANDA. C'est petit à petit que cette association prit forme.

Au cours des années 1950-1951, une crise relativement sérieuse secoue le Séminaire : des départs et des renvois particulièrement impressionnants.

LA FIN DU STATUT DU GRAND SEMINAIRE REGIONAL

► L'année 1950 marque aussi le début d'une décentralisation graduelle et d'une plus grande autonomie des Vicariats Apostoliques voisins vis-à-vis de Nyakibanda. Cette année-là, le cycle de philosophie fut transféré à Burasira (Burundi), tandis que Nyakibanda gardait celui de théologie. Entretemps, les Vicariats Apostoliques du Kivu, du Lac Albert et du Beni, prenaient des dispositions nécessaires pour fonder leurs propres séminaires. C'est dans ce contexte que celui de Baudoinville fut créé.

► Dès l'année scolaire 1953, les grands séminaristes rwandais étudiant en philosophie à Burasira (Burundi) sont rapatriés; de même, les Burundi et les Congolais se trouvant à Nyakibanda regagnent définitivement leurs pays respectifs. Ainsi l'expérience d'un Grand Séminaire Régional aura duré 22 ans; et celle d'un philosophe séparé géographiquement du théologat, deux ans. Nyakibanda se reconstitue avec les deux cycles d'études réunis, mais distincts; il est désormais au service de l'Eglise du Rwanda seulement, comprenant alors deux Vicariats Apostoliques, c'est-à-dire Kabgayi et Nyundo.

Précisément, ce démantèlement du Séminaire Régional eut pour cause non pas des problèmes internes de coexistence entre différentes nationalités, mais l'accroissement du nombre des séminaristes, de même qu'une nouvelle organisation conçue et mise en application par le Saint-Siège.

INTENSIFICATION DES EFFORTS DE MODERNISATION

Sous le rectorat du Père André PERKAUDIN, arrivé à Nyakibanda le 12 août 1950 et recteur à partir du 14 octobre 1952, puis nommé évêque le 19 décembre 1955 pour être sacré le 25 mars 1956, le Grand Séminaire connut un dynamisme plus accru et de nombreuses réalisations dans le sens de la modernité. On dirait que certains projets qui dormaient quelque part furent repris avec une efficacité admirable, entre autres dans le domaine des constructions, des programmes de formation et de l'ouverture au monde.

● Dès le 11 novembre 1952, les Pères Jésuites obtiennent l'accord officiel d'installer provisoirement à Nyakibanda le nouveau collège du Saint-Esprit, en attendant son transfert à Bujumbura à partir du 1er octobre 1955. Dès septembre 1956, le nouveau collège du Christ-Roi, dirigé par le chanoine ERNOTTE, reçoit également hospitalité à Nyakibanda en attendant d'être établi définitivement à Nyanza à partir de juillet 1957.

● A partir de décembre 1952 : lancement du projet d'adduction d'eau potable. Le Père Pierre DE CANNIERE était alors économiste du Séminaire depuis 1951. Ce projet permit de distribuer de l'eau dans les chambres des professeurs et des élèves. En 1954 : acquisition d'un groupe électrogène pour remplacer les lampes Petromax. Il est vrai aussi que sous le rectorat du Père FELLAY, le Père Vincent DE DECKER avait essayé d'aménager, avec des moyens de fortune, une petite centrale hydro-électrique, souvent en panne.

● Le 15 août 1954 : "C'est un grand jour pour Nyakibanda", note-t-on dans le diaire du Séminaire. C'est en effet à cette date-là que fut inaugurée et bénie l'actuelle Chapelle, pour remplacer celle qui était provi-

soirement en service depuis le 17 novembre 1942. Ce nouveau sanctuaire, bien majestueux, est l'aboutissement d'un projet conçu de longue date et étudié plus en détail sous le rectorat du Père Maurice-Émile FELLAY (1945-1948). La première pierre des fondations avait été posée le 22 avril 1948 par le Frère IDESBALD. Par manque de fonds, les travaux furent interrompus pendant quatre ans, pour reprendre le 20 octobre 1953. C'est le Frère VALENTIN qui fut chargé de diriger les travaux. Le Père Clément KAISIN conçut et réalisa, en 1955, la grande fresque murale qui fait toujours l'objet de l'admiration des visiteurs.

● Le 8 septembre 1955 : la pose de la première pierre des fondations du grand bâtiment à étage. A long terme, on prévoyait alors de construire tout le quartier résidentiel en étages, de manière que le Séminaire soit plus ramassé et surtout plus fonctionnel, et que la superficie de la cour intérieure soit réduite pour faciliter l'entretien quotidien. Mais ce n'était pas facile de trouver des fonds nécessaires pour réaliser un projet si audacieux à l'époque.

● Toujours dans le contexte de la modernisation du Séminaire, on voit de plus en plus se profiler, dès 1953, un autre aspect non moins important dans l'évolution du Grand Séminaire de Nyakibanda. Ses responsables de l'époque ont déployé des efforts bien louables, visant à améliorer la qualité des études, et pour cela à trouver un personnel enseignant plus compétent et spécialisé. C'est ainsi que l'on commence à voir un nombre, de plus en plus important, de professeurs - Pères Blancs et Abbés - porteurs de titre d'études universitaires (licence ou doctorat) : ce qui était plutôt très rare auparavant.

Le premier du genre fut le Père Jacques SEYNAEVE, diplômé de l'Université de Louvain (doctorat en 1948, maîtrise en 1953). A son arrivée à Nyakibanda

le 2 octobre 1955, le diaire note à son sujet : "C'est la première fois sans doute qu'un Séminaire d'Afrique Centrale a un maître en théologie comme professeur". Les documents permettent de savoir que pour l'année scolaire 1956-1957 par exemple il y avait 3 jeunes diplômés parmi les 7 professeurs dont disposait le Séminaire; pour l'année 1959-1960, il y en avait déjà 7 sur un total de 8 professeurs ! C'est vraiment une révolution culturelle. Un détail à remarquer cependant : 6 à 8 professeurs suffisaient pour tout, contrairement à ce qu'on voit de nos jours, où même 20 professeurs n'arrivent pas à assurer tous les cours. Un autre élément à souligner : dès 1958-1959, les Abbés rwandais font partie du corps professoral.

Les efforts visant à améliorer la compétence des professeurs allaient de pair avec le souci de revoir les programmes de formation. C'est dans ce contexte, semble-t-il, que parut en 1959 une brochure de 46 pages, éditée par la Société des Pères Blancs sous le titre de "Ratio studiorum ad usum Seminariorum maiorum Africae" (= Programme des études à l'usage des Grands Séminaires d'Afrique). On y décrit le contenu des différents cours prévus en philosophie et en théologie. On s'inspire bien sûr des manuels classiques, moyennant des adaptations.

Depuis les années 1930, le cycle de philosophie durait 3 ans et celui de théologie 5 ans ; de plus, il y avait une année de probation (ou stage). Au total il fallait donc 9 ans pour être ordonné prêtre. Cette durée de la formation au Grand Séminaire fut réduite progressivement. D'abord à huit ans (de 1957 à 1962), avec deux ans de philosophie, cinq ans de théologie et une année de probation. Ensuite à 6 ans (dès l'année 1963-1964) : deux ans de philosophie et quatre ans de théologie. Cette réduction de la durée des années de Grand Séminaire se justifiait en partie par une rapide amélioration parallèle des programmes de

formation suivis au petit séminaire, lequel voulait se mettre au même pas que les collèges d'humanités générales, avec l'espoir de délivrer des diplômés homologués par l'Etat.

LA GRANDE CRISE DES ANNEES 1960

► Le 10 novembre 1959 : instauration de la hiérarchie ecclésiastique au Rwanda. Le mouvement est alors déclenché dans le sens d'une indigénisation plus accentuée de l'Eglise locale.

► 1959-1963 : année de la grande tourmente. Le pays était en pleine Révolution politico-sociale, déclarée dès novembre 1959. Le Grand Séminaire en ressentit les contre-coups. Il y eut tellement de départs et de renvois, que plus d'un observateur se demandait si la fin de l'Eglise au Rwanda n'était pas à l'horizon.

Voici quelques données chiffrées, d'après les documents disponibles et en ne prenant en considération que les séminaristes présents à Nyakibanda même:

ANNEE	NOMBRE TOTAL DES SEMINARISTES A LA REN- TREE DE SEPTEMBRE	NOMBRE TOTAL DES "DEPARTS"
1959-60	86	13 = (15,11%)
1960-61	84	44 = (52,38%)
1961-62	56	19 = (33,9%)
1962-63	?	?

Pour les trois années dont les documents sont moins flous, le nombre total de départs et de renvois s'élève à 76 séminaristes, sinon plus. Dans ces chiffres ne sont pas inclus les probationnaires

et ceux qui suivaient leur formation à l'étranger. C'est surtout au cours de l'année 1960-61 - année de la retraite de 30 jours, diversement commentée dans l'opinion publique - que le nombre de "départs" a été impressionnant : à noter que sur 63 "philosophes", il n'en resta que 27 à la fin de l'année (il y eut donc 36 départs ou 57,14% des effectifs). Ces départs ou renvois massifs étaient d'autant plus alarmants qu'il s'agissait d'un phénomène bien nouveau, et qu'ils s'effectuaient dans des conditions parfois obscures et à des intervalles trop rapprochés; et dans bien des cas, c'était des sujets valables qui partaient.

De toute manière, ce fut une crise vraiment grave, non pas tant par le nombre de départs définitifs que par tout un mauvais esprit généralisé, qui venait d'envahir le Grand Séminaire de Nyakibanda, pépinière des prêtres autochtones et, par le fait même, l'espoir de l'Eglise locale.

Il ne faudrait pas jeter trop vite la pierre à qui que ce soit, en l'accusant de négligence ou de méchanceté par exemple; car la crise en question pourrait tout aussi bien s'expliquer par une mutation des mentalités et par les conjonctures géo-politiques de l'époque. Souvenons-nous qu'on était alors sous l'ère de la décolonisation et des indépendances nationales, allant de pair avec le besoin d'une africanisation des cadres. Bien plus, la Révolution de 1959 faisait rage dans le pays et multipliait des réfugiés. D'ailleurs même au cours des années successives, des départs massifs du Grand Séminaire, comme des petits séminaires, se sont souvent répétés : les statistiques postérieures à l'année 1962 sont significatives à ce sujet.

■ Le 10 mars 1961 : la direction du Grand Séminaire passe au clergé diocésain, sans que cesse cependant une certaine collaboration avec les Pères Blancs et d'autres Sociétés missionnaires. Signalons, à l'occasion, qu'un moment l'Episcopat avait pensé confier le Séminaire aux Prêtres de Saint-Sulpice ; mais finalement ce projet fut abandonné.

Par le même décret, l'Abbé Mathieu NTAHORURUYE, appartenant au clergé diocésain, fut nommé recteur. Le 1er mai 1961, il entra en fonctions : événement qui eut un grand retentissement dans l'Eglise du pays.

Toutefois, commencé dans des conditions difficiles, le rectorat de l'Abbé Mathieu à Nyakibanda même fut assez bref. A la fin de l'année scolaire 1962-1963, tous les effectifs de Nyakibanda furent acheminés vers d'autres Grands Séminaires : vers Nyundo pour ceux de ce diocèse, et vers l'étranger (Burundi, Europe) pour ceux des autres diocèses. Avec l'année scolaire 1963-1964 Nyakibanda n'accueillit que de nouvelles recrues venant des petits séminaires : ils étaient au nombre de 19, avec une nouvelle équipe de professeurs. C'est dans ce contexte que naquit le Grand Séminaire Saint Joseph de Nyundo : à la fin de la même année 1963-1964 les séminaristes du diocèse de Nyundo, qui venaient de terminer la première de philosophie à Nyakibanda, furent acheminés eux aussi vers ce nouveau Séminaire. L'Abbé Mathieu NTAHORURUYE en devint le recteur. Nyakibanda ne demeurerait interdiocésain que pour Kabgayi, Ruhengeri, Butare et dès 1968 pour Kibungo. Cette situation de coexistence de deux Grands Séminaires a duré près de 11 ans.

L'année scolaire 1963-1964 pourrait être considérée en quelque sorte comme un nouveau départ pour Nyakibanda. Celui-ci reprend vie petit à petit et commence à voir ses effectifs augmenter d'année en année, malgré des abandons plus ou moins importants à différentes époques. Si le nombre des effectifs était, par exemple, de l'ordre de 14 séminaristes à la rentrée scolaire de septembre 1964-1965, il s'élève à 68 séminaristes au début de l'année 1969-1970 et à 170 au début de l'année 1985-1986.

Cette progression numérique des effectifs est sans doute attribuable à plusieurs facteurs. En premier lieu, il y a sûrement l'Esprit de Dieu qui est à l'oeuvre dans le coeur de bien des jeunes, mais on ne doit pas exclure non plus tout un contexte sociologique qui peut servir de point d'ancrage pour la grâce de Dieu. Il faut signaler aussi un phénomène nouveau dans l'histoire du Grand Séminaire de Nyakibanda. Celui-ci n'accueille plus seulement des candidats provenant des petits séminaires traditionnels, mais d'autres aussi qui ont d'abord fréquenté un petit séminaire d'Aînés (au nombre de deux dans le pays). Les premières recrues de ce genre sont signalées à la rentrée de septembre 1970-71. Stimulés par le clergé, les Evêques concernés par ce genre de séminaires ont fait leur possible pour améliorer graduellement le niveau des études. Le résultat est que, dès le 28 décembre 1981, les petits séminaires d'Aînés déjà fondés ont été agréés par la Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique (Rome).

Parallèlement à de pareilles admissions, on commence à voir également des candidats issus des collèges d'Humanités générales, des Ecoles Normales et même des Sections d'assistants médicaux.

Tout cela constitue sûrement un signe des temps dont il faudrait savoir tirer des leçons pour l'avenir du clergé au Rwanda. Il est vrai aussi qu'à Nyakibanda même l'admission des candidats provenant d'horizons bien divers n'a pas manqué de poser de sérieux problèmes de symbiose culturelle et d'intégration sociale. Mais avec le temps un conflit de mentalités, plus ou moins mitigé, entre les "Aînés" et les "Humanistes" diplômés s'est heureusement résorbé grâce justement à la détermination des Evêques à réformer les programmes d'études et à revoir les critères d'admission dans les séminaires d'Aînés, de manière que leur niveau de formation devienne équivalent à celui des petits séminaires traditionnels (cf. Les Directives du 26 janvier 1983).

Quoi qu'il en soit, ces signes du temps invitent tout le monde à changer de mentalité quant à l'image du séminariste et à la pastorale des vocations. D'autant plus que depuis un certain temps nos petits séminaires traditionnels ont l'air d'être des collèges comme tant d'autres et ne sont plus aussi "rentables" qu'on devrait s'y attendre.

■ Année scolaire 1974-75 : réunification des deux Grands Séminaires (Nyundo et Nyakibanda) qui, jusque-là, évoluaient parallèlement. Un concours de circonstances rendit possible cet événement non moins important pour l'avenir de l'Eglise du pays. Cette réunification permit de renforcer le nombre des séminaristes de même que le personnel enseignant.

■ Dès l'année scolaire 1975-76, Nyakibanda élargit ses perspectives et commence à accueillir aussi des séminaristes externes, dépendant de l'un ou l'autre Institut de vie consacrée : d'abord des Salésiens, puis des Pallotins, des Missionnaires des Sacrés Coeurs, et maintenant des Carmes Déchaux. A ce jour, 7 candidats à la vie religieuse ont déjà été ordonnés prêtres après avoir reçu leur formation philosophique et théologique

à Nyakibanda. Ces séminaristes hôtes résident à Butare, et chaque jour ils viennent suivre les cours et autres travaux, avec la possibilité de demeurer à Nyakibanda jusqu'au soir. Il y a là sûrement un effort bilatéral d'ouverture réciproque et de collaboration. On peut espérer que cette expérience ne soit pas abandonnée.

L'accroissement du nombre des séminaristes est allé de pair avec celui du personnel enseignant, mieux préparé et spécialisé, malgré des difficultés indéniables pour en trouver. Si pour l'année scolaire 1964-1965 il n'y avait que 4 professeurs (y compris le recteur du Séminaire), leur nombre s'élève à 11 en 1969-1970, puis à 22 aujourd'hui. Les uns sont permanents, d'autres - plus nombreux - sont visiteurs, prêtres et laïcs. En général, ils sont toujours porteurs d'un titre d'études universitaires.

Mais, ce personnel n'a jamais été en nombre suffisant pour assurer, comme il conviendrait, tous les cours prévus au programme et l'accompagnement quotidien des séminaristes. Toujours est-il que dans l'Eglise du pays, surtout depuis les années 1960, des efforts réels ont été faits pour la préparation de cadres enseignants. Plusieurs facteurs jouent contre les efforts d'auto-suffisance en professeurs. Ce sont, entre autres, des abandons du sacerdoce, des cas de maladies et de décès, des multiples services diocésains ou interdiocésains qui nécessitent eux aussi un personnel qualifié; mais il faudrait y ajouter aussi le fait que, pour diverses raisons, l'un ou l'autre professeur s'est parfois révélé peu à la hauteur de sa tâche, cependant que la planification de la formation de nouveaux cadres mérite d'être encore améliorée. Le Grand Séminaire étant une institution absolument essentielle pour l'avenir de l'évangélisation du pays, notre Eglise devrait s'organiser davantage et au besoin sacrifier certaines nouvelles initiatives en vue de mieux garantir la formation de formateurs des futurs prêtres.

Quoi qu'il en soit, la proportion de ceux qui arrivent à la prêtrise reste toujours bien inférieure au nombre des entrées. Au fil des années, le nombre de départs spontanés paraît toujours relativement élevé. Cela n'empêche cependant que l'on puisse parler, à bon droit, d'une véritable reprise graduelle depuis les années 1960. De fait, si dans le laps de temps compris entre les années 1963 et 1970 on n'enregistre que 7 nouveaux prêtres formés à Nyakibanda même, on en dénombre 171 dans la période couvrant les années 1971 à 1985. Parmi eux, 25 prêtres ont fréquenté d'abord un petit séminaire d'Aînés avant d'être admis à Nyakibanda.

QUELQUES REFORMES NOTABLES

Dès les années 1965-66, le corps professoral, avec le soutien formel des Evêques, entreprit un certain nombre de réformes de structures. Sur ce point, je suis obligé d'être très bref pour ne retenir que quelques aspects ; car, au sujet du rectorat de l'Abbé Blaise FORISSIER d'abord (1964-1971) et de celui de l'Abbé François NINYIBIZI ensuite (1971-1985), il y aurait beaucoup à dire.

Parmi les éléments qui méritent une attention particulière, citons d'abord le système des Egûpes de vie, introduit en 1966 : il fonctionne toujours malgré des hauts et des bas au cours des années. Signalons surtout le Directoire à l'usage des séminaristes (15 pages) qui se présente comme une espèce de règlement-cadre, insistant moins sur la casuistique que sur tout un esprit à acquérir dans les différents domaines envisagés : le but du séminaire, la vie de communauté, les équipes de vie, les vertus sacerdotales à développer, la vie spirituelle, la vie intellectuelle, la formation pastorale, la discipline, l'emploi du temps, etc.

Ce document, constamment inspiré de Vatican II, a été approuvé par les Evêques en 1967. Il est toujours en vigueur, moyennant une mise à jour périodique.

Autre réforme : la durée du grand séminaire a été réduite à six ans, dont deux de philosophie et quatre de théologie. L'année de probation comme telle a été supprimée depuis 1963, malgré quelques réticences. Mais le principe a été maintenu : l'année de probation est donnée à des séminaristes qui en font la demande ou bien à ceux au sujet desquels l'Evêque propre, au vu des appréciations émanant du Séminaire ou de la paroisse, a des raisons d'hésiter à les laisser avancer ; pour les autres, les vacances passées en paroisse ou dans d'autres postes désignés par l'Evêque tiennent lieu d'un temps de stage pastoral échelonné au cours des années de formation.

Dans le domaine des études, il y eut également des réformes assez notables. Tenant compte des instructions émanant du Saint-Siège, on a d'abord expérimenté un nouveau système d'enseignement où la philosophie était menée de front avec la théologie dès la première année. A la fin de chaque cycle de deux ans, les étudiants étaient soumis à un examen bisannuel de synthèse, et à la fin des six ans de grand séminaire, ils devaient passer un examen dénommé l'Universum, visant à une récapitulation générale.

Ce modèle d'organisation des études fut suivi pendant dix ans (de 1965-1966 à 1974-1975). Etant fort contesté, il a été remplacé, depuis 1975-1976, par l'ancien système où la philosophie et la théologie sont bien distinctes, mais ordonnées l'une à l'autre ; l'institution d'un examen récapitulatif à la fin de chaque cycle de deux ans ou à la fin des six années d'études fut supprimée.

► Le 23 décembre 1968 : Début officiel d'un projet de Faculté de théologie, et même de philosophie, rattachée éventuellement à l'Université Nationale du Rwanda ou bien à une Université étrangère. Nyakibanda était le promoteur de ce projet, auquel on voulait associer aussi le Grand Séminaire Saint Joseph de Nyundo et les Instituts de vie consacrée représentés dans le pays (surtout les Dominicains, les Jésuites et les Bénédictins). Après cinq ans de multiples rencontres à différents niveaux, les pourparlers aboutirent à une impasse.

Mais le Grand Séminaire de Nyakibanda n'a pas estimé opportun d'abandonner un projet si important. Il le reprit tout seul et finit par obtenir l'affiliation du cycle de théologie à l'Université Pontificale Urbainienne de Rome pour une durée de quatre ans renouvelables selon le besoin. Cette affiliation a été accordée par le décret du 13 juin 1979 émanant de la Sacrée Congrégation pour l'Education Catholique. Désormais, les étudiants remplissant les conditions requises peuvent obtenir un diplôme de Baccalauréat en théologie.

Tel est le résultat des longues démarches commencées sous le rectorat de Blaise FORISSIER et poursuivies sous celui de François NIBIZI. Mais le but visé initialement était la fondation d'une Faculté de théologie à laquelle coopéreraient toutes les forces vives de l'Eglise du pays. N'ayant pas réussi à atteindre cet objectif, le Grand Séminaire s'est contenté d'une solution intermédiaire.

La mise en application de la Convention d'affiliation a débuté avec l'année scolaire 1979-80. Bien entendu, il fallut d'abord revoir et enrichir le programme des études, renforcer le personnel ensei-

gnant et améliorer l'état de la bibliothèque. A ce jour, il y a déjà six promotions totalisant 49 jeunes bacheliers en théologie.

Cette expérience de l'affiliation à une Université représente sans aucun doute une révolution culturelle dans l'histoire du Grand Séminaire de Nyakibanda. Les autorités prévoient, à plus ou moins brève échéance, d'entreprendre des démarches similaires pour affilier également le cycle de philosophie à une Faculté correspondante, dès qu'on parviendra à remplir les conditions requises. Mais il y a bien lieu de craindre que ce second projet mette du temps pour passer dans les actes, car le Grand Séminaire de Nyakibanda reste confronté constamment au problème financier et surtout à celui du personnel enseignant.

FONDATION D'UNE ANNEE PROPEDEUTIQUE

► Année scolaire 1980-81 : démarrage d'une Année de Propédeutique créée à Rutongo, localité située dans l'Archidiocèse de Kigali, à plus de 165 km de Nyakibanda. Ce nouveau centre de formation rassemble tous les jeunes gens qui ont terminé un petit séminaire, un collège ou une autre école secondaire reconnue. Les évêques, sur proposition du Conseil des professeurs de Nyakibanda et en tenant compte des suggestions du Saint-Siège dans ce sens, ont estimé utile que tous les candidats au Grand Séminaire passent obligatoirement par cette étape intermédiaire ressemblant à une espèce de "noviciat", en vue de leur formation spirituelle plus approfondie. C'est une occasion pour chacun de réfléchir davantage à sa vocation sacerdotale et sur les motivations de son engagement à ce propos. A la Propédeutique, l'accent n'est donc pas mis sur les études, mais sur la formation humaine et la vie spirituelle que le peuple de Dieu a le droit d'attendre

de ses prêtres. C'est au terme d'une année que, au jugement de l'Evêque et sur proposition du Conseil des éducateurs, les séminaristes bien motivés et présentant assez de signes d'engagement sont admis au Grand Séminaire de Nyakibanda. Jusqu'à présent, on est largement satisfait de cette nouvelle expérience, même si elle complique un peu le problème du personnel et celui de l'argent nécessaire pour faire vivre deux grands séminaires trop éloignés l'un de l'autre.

D'AUTRES FAITS DIGNES D'ATTENTION

Dans l'évolution du Grand Séminaire de Nyakibanda, il y a beaucoup d'autres événements qui mériteraient également d'être soulignés ; mais faute d'espace, limitons-nous à ceux qui suivent :

■ Année 1967 : renaissance du CERCLE SAINT PAUL. Fondé en 1950, il avait été pratiquement démantelé durant la crise des années 1960. Dans cette même année (1967), Nyakibanda vit naître aussi la revue URUNANA, fondée par les séminaristes.

■ Dès l'année 1968-69, les séminaristes ont introduit certains mouvements de jeunesse ou d'Action Catholique (comme la légion de Marie, et plus tard la Jeunesse Etudiante Chrétienne - J.E.C.-). Il existe même une section locale de la Croix-Rouge, un groupe de renouveau charismatique, un club d'athlétisme, l'alphabetisation de la population des alentours du Séminaire (depuis 1973). Les mouvements de jeunesse et les associations de caractère culturel ou philanthropique contribuent certainement, de près ou de loin, à la formation générale des futurs pasteurs d'âmes, à la vitalité du Séminaire même et sans doute aussi à son rayonnement à l'extérieur.

■ Le 11 février 1985 : décès inattendu de Mgr François NINYIBIZI, recteur du Grand Séminaire pendant 14 ans accomplis. Par sa personnalité remarquable et la durée de son rectorat, il a marqué d'une façon ou d'une autre plusieurs générations de prêtres. Il fut pleuré amèrement par toute la communauté du Séminaire et par toute l'Eglise du pays.

■ Le 18 juillet 1985 : Inauguration par le Gouvernement de la ligne électrique à moyenne tension Kadahokwa-Gishamvu. Le Séminaire dispose enfin d'un courant permanent : projet qui remonte aux années 1976.

■ Octobre 1985 : une suite d'événements regrettables crée dans la communauté du Séminaire un climat tel que les Evêques ont dû prendre la décision d'envoyer les séminaristes en vacances pendant trois semaines. Une occasion leur était donnée de réfléchir davantage aux exigences de la vocation sacerdotale. Ces événements, interprétés par certains dans une perspective politique, furent en réalité déclenchés par des réformes de structures décidées par les Evêques, telles que chacun peut les trouver dans leur lettre du 19 septembre 1985 adressée à tous les grands séminaristes. Ces derniers justifiaient leur attitude en disant qu'ils auraient été pris au dépourvu, sans préparation suffisante, et que les réformes en question leur paraissaient nombreuses à la fois. Ce qui était en cause était l'opportunité de ces réformes, mais peut-être aussi un problème de mentalité. Après trois semaines de vacances, la situation est revenue à la normale. Durant le reste de l'année, les séminaristes se sont conformés aux décisions et directives des Evêques avec un bon esprit. Chacun, cependant, séminaristes et leurs supérieurs, fait de son mieux pour tirer la leçon de ces événements.

Voilà un survol rapide, trop rapide même, des faits saillants qui tissent l'histoire de cet Institut plus que centenaire. Son jubilé d'or devrait être l'occasion non seulement de se réjouir des succès enregistrés, mais encore de procéder à un examen de conscience, à une auto-critique, et d'ébaucher quelques perspectives d'avenir. En tous les cas, nous devons revoir certaines choses, notamment en ce qui concerne les critères de discernement des vocations, leur accompagnement spirituel, la collaboration des paroisses dans cette tâche, et la formation des formateurs. Quant au modèle de prêtre à former, Vatican II est assez explicite à ce sujet, particulièrement dans le Décret sur la formation des prêtres et dans le décret sur le ministère et la vie des prêtres, textes repris substantiellement dans le nouveau Code de Droit Canon (can. 232-289). Nous devons tous relire ces textes et nous en imprégner.

A. MISAGO

● LISTE DES RECTEURS

PRENOM ET NOM	PERIODE
1. Laurent DEPRIMOZ	Sept. 1932-Janv. 1943
2. Richard CHEIRE	Fév. 1943 - Janv. 1945
3. Maurice-Emile FELLAY	Juin 1945 - Sept. 1948
4. François-Xavier SEMMOIS	Sept. 1948 - Oct. 1952
5. André PERRAUDIN	Oct. 1952 - Fév. 1956
6. Pierre BOUTRY	Juin 1957 - Juin 1959
7. Paul BEARS	juillet 1959 - Mars 1961
8. Mathieu NYAHORUBURIYE	Mai 1961 - Sept. 1963
9. Boniface NYABYENDA	Sept. 1963- Oct. 1964
10. Blaise FORISSIER	Oct. 1964 - Janv. 1971
11. François NYIBIZI	Janv. 1971 - Fév. 1985
12. Augustin MISAGO	Fév. 1985 -

Carnet



VISITE DU PRESIDENT TANZANIEN

Le 3 juillet, Ndugu El Hadji Ali HASSAN MNINYI, président de la Tanzanie effectuait sa première visite au Rwanda. Le successeur de Julius NYERERE était l'invité d'honneur des Fêtes Nationales. Cette visite avait été précédée d'une série d'émissions de Radio Rwanda présentant la Tanzanie et la personnalité de l'hôte. Une heureuse occasion de donner une information Sud-Sud.



TRIPLE ANNIVERSAIRE

Le 5 juillet, le Rwanda a commémoré un triple anniversaire : 24 ans d'indépendance; 13 ans de la Deuxième République; 11 ans du M.R.N.D. (Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement). Dans son discours de circonstance, le Chef de l'Etat s'attacha à faire le point de la présente législature qui

est à mi-parcours de son mandat. Il procéda à une auto-critique sans complaisance, allant jusqu'à parler "d'amertume". Selon le Chef de l'Etat, l'équipe gouvernementale "n'a pas répondu dans son ensemble à toutes les attentes" qu'il avait placées en elle. Il soupçonne "certaines mauvaises volontés et même de la mauvaise foi chez certains responsables qui considèrent les instructions données, les orientations définies comme de simples vœux pieux émanant d'une instance qui flotterait bien au-dessus des problèmes de tous les jours". Les ordres ou décisions sont interprétés "comme des souhaits qui ne lient personne, des manifestations d'ordre esthétique, de la littérature".

Pour corriger cet état de choses, le Chef de l'Etat se propose d'"effectuer des visites auprès des agents de la Fonction Publique".



QUINZAINE DES PROJETS 1986

Du 17 au 30 juillet les plus hautes autorités politiques du pays ont sillonné toutes les préfectures pour lancer et inaugurer des projets de développement. Plus de 250 en tout. L'inauguration des immeubles administratifs (surtout communaux) venait en tête suivie de très loin par celle des adductions d'eau, des centres de santé et des C.C.D.F.P. (Centre Communal de Développement et de Formation Permanente). Des petits pas au regard de ce qui reste encore à faire. Des pas de géant si on compare la situation actuelle à celle d'il y a quelques années.



TROISIEME EXPOSITION NATIONALE COMMERCIALE

La population de Kigali et les "touristes" étaient invités à visiter du 25 juillet au 6 août la troisième Exposition Nationale Commerciale. Elle se

tenait une fois de plus dans les bâtiments du Groupe Scolaire Notre Dame de Cîteaux. Au total 75 exposants représentant les divers secteurs de la production agricole et de l'élevage, de l'agro-industrie, de l'industrie manufacturière, de l'artisanat et de la construction. Curieux et acheteurs se bousculaient à longueur de journées sur le petit espace couvert par les stands.

En général, peu de nouveautés. Le plus intéressant fut sans doute le pavillon consacré aux innovations. La palme revint à l'association KORA et à l'ONG ITARA qui exposaient pour la première fois des machines égrenouses d'arachides et de maïs et de van-neuses de sorgho, haricot, soja et autres graminées. Autres innovations : deux machines (électrique et manuelle) à brasser de la bière de banane. Des techniques susceptibles de rendre moins pénibles les dures activités paysannes et à des prix raisonnables. Les citadins auront apprécié l'usage d'un nouveau charbon fabriqué à base de balles de riz et de papyrus.

Les visiteurs pouvaient se restaurer. La BRALIRWA et l'OVIBAR étaient intarissables. Le Club RAFIKI organisait des séances de vidéo, des conférences et mettait une salle de lecture à la disposition des visiteurs (les jeunes surtout).



FUNERAILLES NATIONALES POUR M. MBONYUMUTWA

Le pays a rendu un hommage tout particulier au Premier Président du Rwanda, M. MBONYUMUTWA Dominique, décédé dans la nuit du 26 au 27 juillet. Un deuil national de trois jours (31 juillet - 2 août) et des funérailles sans précédents furent le dernier hommage du pays à cet homme de 65 ans, père de 7 enfants, qui depuis 1979, exerçait les fonctions de

Chancelier des ordres nationaux de la République. M. MBONYUMUTWA fut tour à tour enseignant, fonctionnaire de l'administration belge, sous-chef, membre du Conseil Provisoire, Secrétaire d'administration de la Garde Nationale, Premier Président de la République. M. MBONYUMUTWA est connu surtout pour avoir été victime en 1959 d'une agression de jeunes monarchistes, incident qui aurait servi de détonateur aux affrontements sociaux de 1959-1960. Les leaders politiques de 1960 lui confièrent la Présidence de la République. Huit mois plus tard, Grégoire KAVIBANDA lui succédait. Nommé Président de la Cour d'Appel, M. MBONYUMUTWA est élu député en 1965. En 1968, il prend ses distances d'avec la vie publique et se consacre au commerce jusqu'au jour où l'actuel Chef de l'Etat l'appelle à la fonction de "Chancelier des ordres nationaux".

Après une messe de requiem célébrée en la cathédrale de Kabgayi, il fut enterré le 1er août à Gitarama, à l'emplacement même où une assemblée électorale l'avait élevé à la dignité de Président de la République.



LE PROBLEME DE REFUGIES RWANDAIS

"Le problème des réfugiés rwandais a toujours préoccupé les autorités de la République qui n'ont cessé de lui chercher des solutions conformes aux exigences du moment et à la mesure de la bonne volonté de toutes les parties prenantes du débat". Ainsi débute une déclaration officielle du Comité Central du M.R.N.D. relative au problème des réfugiés rwandais le 26 juillet.

Pourquoi une telle déclaration ? Sans doute pour répondre à des rumeurs accréditant le désir

de certains réfugiés de rentrer au pays, à tout prix. Le communiqué précise les conditions d'un éventuel retour : "Le Gouvernement de la Deuxième République accordera toujours à ceux des réfugiés établis, naturalisés ou non, les facilités de venir visiter leurs familles et compatriotes du moment que leur entrée et leur séjour au Rwanda se passent selon les conventions internationales, les lois et règlements de la République et qu'ils ne soient pas des germes d'insécurité".

Sont donc exclus les réfugiés qui ont porté les armes contre le Rwanda, qui ont participé à un mouvement subversif ou à des activités contre les intérêts du pays ou qui ne peuvent pas une fois rentrés au pays, subvenir à leurs besoins de subsistance et d'épanouissement.

Dernière précision : "Quant au retour forcé des réfugiés, les armes à la main, qui menaceraient la paix, la sécurité, l'unité et la concorde nationales, le Peuple Rwandais ne tolérerait pas que soient compromises des valeurs si chèrement acquises ... Il n'y a pas eu exode d'une ethnie. Il y a eu des réfugiés". (A.R.P. du 27-28 juillet 1986, p. 8-12 Extraits)



LES BANQUES POPULAIRES FONT PEAU NEUVE

Les Banques Populaires se portent très bien, merci. L'exercice 1985 s'est terminé sur un excédent de 16.380.136 Frw. Le 30 juillet le Chef de l'Etat inaugurerait leur nouvel immeuble administratif qui a coûté 162 millions Frw. Quelques jours auparavant (du 17-20 juillet) la 11ème Assemblée Générale venait d'adopter un nouveau statut de l'Union des Banques Populaires et définir une nouvelle politique du crédit.

Ainsi "l'échelonnement et les délais de remboursements seront établis en tenant compte des possibilités réel-

les des clients et non selon un modèle préétabli par la banque". Le nombre des mauvais payeurs devrait diminuer car "tout retard de remboursement excédant 12 mois donnera lieu à une action en justice même si les délais de remboursements du crédit global ne sont pas totalement écoulés".

La 11ème Assemblée a pris également d'heureuses décisions : généraliser l'octroi de crédits de soudure pour soustraire les paysans aux gains abusifs pratiqués par certains commerçants ; créer un fonds de garanties pour permettre aux personnes n'ayant pas les garanties requises de bénéficier d'un crédit. C'est ainsi que 8.245.696 Frw de l'excédent de 1985 constitueront justement ce fonds de garantie.



PRODUITS COSMÉTIQUES : NON !

La Commission Préfectorale de Kigali chargée de la Sécurité était réunie au grand complet, le 11 août. A l'ordre du jour tous les problèmes relatifs à la sécurité de la Préfecture ayant trait aux banditisme, vagabondage, cambriolage, vol ou tout autre acte de malversation.

La réunion s'est penchée longuement sur "l'attentat aux bonnes moeurs" provoqué par l'usage de produits cosmétiques et par le défrisage des cheveux. "La Commission a fustigé ces pratiques et a mis un accent particulier sur la recherche coordonnée de solutions appropriées pour endiguer ce fléau qui s'abat souvent sur la jeunesse féminine".

L'une des solutions, et sans doute la plus efficace, consistera en la saisie de ces produits par les services des douanes et des impôts.

(Source : A.R.P. du 12 août 1986, p. 4-5).

DIALOGUE

A travers livres et revues

Le grand ancêtre

Texte : VERNAL, Jean-Luc
Dessin : FRANZ, Draprien
Editions du Lombard, Bruxelles-Paris, 1985.

Bien que lue de "7 à 77 ans", la bande dessinée reste classée parmi les genres mineurs de la littérature, et Le Grand Ancêtre, n'échappe pas à la règle. Mais il connaît une meilleure fortune chez les fils de Kanyamanda. N'est-il pas à notre connaissance, le premier livre de ce genre écrit par un étranger et quant pour théâtre le pays des Mille Collines ? Et qui, pourrait être indifférent devant un tel résumé : "Au pays des Tutsi, les coutumes et les traditions sont bien étranges ... Surtout la légende du Grand Ancêtre qui veut que chaque année lui soit livré un tribut de dix jeunes vierges de race Hutu ainsi qu'une princesse de sang royal Tutsi qui devient chaque année sa nouvelle épouse."

Pour faciliter la compréhension du texte, nous présentons d'abord les personnages principaux.

- Jugurtha : le héros, Numide.
- Kigali : jeune guerrier Rwandais, ami puis adversaire de Jugurtha
- Bituit : Romain

- Vania : amie de Jugurtha
- Aïcha : amie de Vania
- Ngozi : chef Rwandais
- Nyanza : Roi du Rwanda, frère de Kigali
- Kiheta : princesse rwandaise
- Nahu : princesse rwandaise, "poète dynastique"
- Rouhengeri : courtisan à la cour de Nyanza
- Moso : un Mutwa, "le fou" de la cour, homme à tout faire de Kiheta
- Songa : vierge Tutsi.

L'histoire se passe au Rwanda.

DIX VIERGES POUR LE GRAND ANCÊTRE BLANC

Jugurtha, Kigali, Bituit et Vania viennent de vivre une aventure périlleuse à Marsia (cité romaine située au Rwanda ?). Le Numide veut rentrer chez lui, contrairement au Romain, qui, lui, ne veut pas "regagner la civilisation". Kigali, qui ne veut plus de présence étrangère sur sa terre, cette terre "faite non pour leurs sandales mais pour ses pieds nus", attaque Marsia, met la ville à feu et à sang. Vania parvient à sauver son amie Aïcha du massacre général. Jugurtha reproche à Kigali cette tuerie, l'agresse. Une haine s'en suit. Kigali, hanté par la vengeance, poursuit Jugurtha, qui le tuera d'un coup de lance.

Mais un chef Tutsi, Ngozi, a tout vu. Jugurtha est donc conduit à la cour pour s'expliquer devant le roi. Nyanza trouve que le combat qui a coûté la vie à son frère était loyal, et par conséquent Jugurtha est innocent. La seule faute est qu'il a privé le roi d'un être cher : le souverain entend se venger en le privant également d'un être cher, en l'occurrence "ses" femmes, Aïcha et Vania. "Elles seront envoyées avec le prochain convoi de jeunes vierges vers les Monts de la Lune en offrande pour le Grand

Ancêtre". Quant à Jugurtha, on le garotte et on le laisse se promener "librement" à travers tout le village. Néanmoins, il séduit les deux princesses, Kiheta et Nahu, qui ne cessent de lui tourner autour et de lui faire des avances. C'est dans ces circonstances que Nahu apprend le sort réservé à ses deux compagnes. Le discours de la jeune fille, que nous re-produisons "in extenso", mérite tout l'espace que nous consacrons. Ne dit-elle pas elle-même : "qui, mieux qu'un poète dynastique comme moi, pouvait te la raconter ?"

— "Un jour, il y a très longtemps, le Grand Ancêtre est arrivé." (Ici, le dessin montre l'arrivée d'un géant blanc, à la tête de plusieurs guerriers noirs).

— "Immédiatement, le Grand Ancêtre inspira une terreur aux Hutu qui occupaient déjà ce territoire. Il livra combat à plusieurs guerriers les plus renommés, laissant derrière lui leurs cadavres désarticulés et parfois atrocement mutilés".

— "Si aucune de nos traditions ne met en doute que le Grand Ancêtre fut le grand fondateur de notre race, nul poète ancien, nul sage n'expliquera jamais d'où il venait, pourquoi il avait la peau d'un blanc laitieux si différente de la nôtre, ni pourquoi il avait cette taille gigantesque".

— "Les poèmes dynastiques racontent encore qu'il prit de nombreuses épouses parmi notre peuple. Et qu'il eut une nombreuse descendance. On dit même que lorsqu'il décida de partir, les enfants qu'il avait eus, et qui n'étaient pas encore en âge de puberté, s'arrêtèrent de grandir et formèrent le peuple Twa. Les autres enfants plus âgés devinrent les rois et les reines du peuple Tutsi".

— "Lorsqu'il décida de partir ?"

— "Oui, lorsque le pays fut entièrement conquis, le Grand Ancêtre abandonna son peuple. Il avait

décidé de rejoindre la demeure des dieux située dans les Monts de la lune. Il édicta ses dernières volontés à quelques grands chefs qui l'avaient accompagné jusqu'aux pieds des Monts. Parmi celles-ci, il exigeait que douze vierges qui n'étaient pas de race Tutsi lui fussent livrées chaque année. En même temps, il demandait chaque année, une nouvelle épouse Tutsi". (pp. 30-31).

Ainsi s'expliquait le mystère de la destination de Vanja et Aicha. Comment le Grand Ancêtre était devenu immortel, nous l'apprenons chez Kiheta :

— "Dis-moi encore, Moso, ce que l'on murmure, le soir, à la veillée, dans les huttes des Hutu."

Et le Mutwa, entre deux pitreries :

— "On dit, princesse, que le Grand Ancêtre est un monstre qui boit le sang des vierges Hutu qu'on lui envoie. Un secret volé aux dieux lui permet de composer un philtre à base de ce sang et c'est ce philtre qui lui donne une éternelle jeunesse". (p. 31).

Rouhengeri vient présenter au Mwami les jeunes filles choisies pour l'offrande de l'année. Moso est là, qui rapportera tout l'entretien à sa maîtresse. Les filles Hutu, Songa l'authentique Tutsi, ainsi que les deux étrangères, ne veulent pas de cet honneur qui leur échoit. Songa demande même d'être remplacée par une autre vierge, car il n'en manque pas, qui convoitent ce privilège !

Par exemple, Kiheta. La princesse rêve d'épouser le Grand Ancêtre, mais seulement en vue de lui voler le secret de l'éternelle jeunesse. Le lecteur apprend ensuite les rites de l'offrande. "La coutume" veut que les vierges Hutu soient attachées aux anneaux fixés devant la grotte du Grand Ancêtre. La Vierge Tutsi, consentante - ce qui n'est pas le cas pour

Songa - doit rester libre, et attendre aimablement son immortel fiancé. Donc, pour sauver les apparences, Songa sera droguée.

Kiheta et Jugurtha conjuguent leurs efforts pour parvenir aux Monts de la lune, l'un pour libérer ses compagnes, l'autre pour voler le secret. Mais, chemin faisant, Kiheta assomme son compagnon, arrive seule devant la grotte, prend la robe de la mariée à Songa, et, en compagnie de Vanja, dont, pense-t-elle, les qualités guerrières lui seront d'un précieux concours, pénètre dans la grotte.

Quant Jugurtha arrivera, il ne trouvera que Songa, qu'il enverra refaire sa vie dans un autre village Tutsi. Quant aux autres ...

— "Kiheta m'a dit qu'à partir de la cinquième nuit, elle ferait des signaux lumineux afin de te guider vers elle", dit Moso.

— "Vers elle ? Non, vers Vanja !" réplique Jugurtha. Et l'histoire se termine sur ce suspense, qui annonce probablement la suite de l'aventure.

ANACHRONISME ET EXOTISME

Cette histoire ne manque pas d'intérêt, surtout littéraire. L'imagination féconde dont elle fait preuve est un modèle pour tout travail de création. Et, d'un bout à l'autre, la bande est agréable à lire. Un beau mythe de plus pour expliquer l'origine des volcans, des autres ethniques, etc...

Aussi, peut-on regretter que cette Bande Dessinée soit marquée de graves préjugés. La fiction - louable en soi - a conduit l'écrivain à construire un monde dont les us et coutumes choquent plus d'une

fois le lecteur Rwandais. Certains discours, certaines images nous ont paru invraisemblables et délibérément exotiques. Les écarts par rapport à notre littérature historique et à la religion rwandaise sont flagrants.

L'auteur a choisi de placer son histoire dans un temps "intemporel". En effet, le personnage de Jurgutha, "repris de l'Histoire", est un roi Numide qui soutint une guerre contre les Romains, et mourut en 104 avant Jésus-Christ. À cette époque-là, le Rwanda, s'il était habité, n'avait pas la configuration ethnique du Grand Ancêtre, pour le moins qu'on s'en tienne à l'orthodoxie de l'Histoire actuellement professée. Ceci comporte, il faut le reconnaître, l'avantage de ne pouvoir faire des rapprochements entre les personnages du récit et ceux que nous connaissons. Mais, dans tous les cas, seule une vision euro-péo-centriste explique cette table dans la chambre de Kiheta (p. 32); son lit n'a rien de l'époque des Bani : fait à l'euro-péenne, avec oreiller, couvre-lit (p. 32) ... La fleur qui orne la tête de l'une des vierges Hutu (p. 34) est insolite dans ce contexte socio-culturel. Le comportement impudique de Kiheta relève souvent des fantasmes de l'auteur. Faut-il souligner qu'une oeuvre, si fictive soit-elle, du moment qu'elle s'inspire de l'Histoire d'un peuple, est limitée dans sa liberté de création ?

L'exotisme, qui a longtemps caractérisé les récits d'aventure européens, surtout ceux de la littérature coloniale, abonde dans ce livre. Dans ce genre de récits (exotiques), le choix du lieu tombe toujours sur un pays "lointain" (entendez : par rapport à l'Europe), un pays aux moeurs "étranges" (sacrifices humains, les amazones); tout se passe "en brousse"; le héros est un étranger (Numide), beau, fort, gentil, intelligent; il n'aime pas, contrairement aux "sauvages", verser du sang. Si Kigali meurt, c'est qu'il a cherché sa mort. Le héros séduit les femmes (Nahu et

Kiheta) qui deviennent aussitôt ses complices; ses armes sont assez simples, alors que ses adversaires disposent d'un arsenal beaucoup plus important.

"La couleur locale" sert toujours de prétexte pour présenter des femmes nues... Un(e) allié(e) local(e) (Kiheta) aide toujours le héros en attente d'un autre service. L'action est ralentie par des explications pseudo-scientifiques, la plupart du temps des récits étiologiques (le récit de Nahu). En somme, c'est toujours un schéma stéréotypé qu'on reproduit: le lecteur le reconnaîtrait facilement, à quelques variantes près, dans d'autres récits tels que *Tintin au Congo* ou dans les innombrables romans de Gérard de Villiers.

RACISME INCONSCIENT

Les préjugés raciaux sont d'autant plus graves qu'ils sont, visiblement, inconscients. Le Blanc reste supérieur au Noir, même quand le premier est à la merci du second. Leurs rapports sont toujours de dominant/dominé. Ainsi, Kigali continue à recevoir des ordres de son prisonnier, à encaisser passivement ses insultes. Nyanza trouve morales les circonstances dans lesquelles l'étranger a tué son frère. Malgré ses qualités, Kigali est un félon, qui attaque son adversaire par derrière. Le Noir sort toujours vaincu des duels, même s'il est armé d'une bonne épée, contre un adversaire armé d'un manche de lance brisé! Il reste un sauvage, qui "tire satisfaction de la mort des autres"; on ne peut "approuver sa soif du sang"; on peut lui "tordre le cou comme celui d'un vulgaire poulet" ... La présentation des races est manichéenne : d'un côté, les bons, de l'autre les méchants. Mais une précision s'impose : l'auteur n'est pas raciste. On le voit par la langue correcte qu'il prête à ses personnages (alors que d'autres auraient

préféré leur faire parler le "Petit Nègre"). À la cour de Nyanza, on est habillé décemment, d'ailleurs mieux que Jugurtha. Les erreurs sont dues, à notre avis, à un substrat culturel raciste, et c'est plus grave.

NOUS NOUS INDIGNONS

C'est surtout du point de vue de l'Histoire que le Grand Ancêtre s'écarte le plus et volontairement de la réalité. Certes, l'Histoire du Rwanda, comme celle des autres pays d'ailleurs, repose encore sur des hypothèses. Mais celle-ci est fantaisiste. Pourquoi, diable, veut-on à tout prix nous donner un ascendant Blanc ? Et pourquoi mettre sur le compte qu'on leur prête ? Et pourquoi mettre sur le compte de la poésie dynastique un mythe qui ne figure pas dans notre littérature ? Que penserait-on d'un Rwandais qui traiterait de la même façon le récit de Romulus et de Rémus ? D'ailleurs, soyons plus concrets : qu'a-t-on pensé de Cheik Anta Diop et de ses découvertes sur la civilisation pharaonique ? Non, l'origine des peuples est un sujet trop sérieux pour qu'on se permette de le traiter ainsi à la légère.

Certains pourraient nous objecter qu'un récit fictif ne peut prétendre à une description rigoureuse scientifique du peuple concerné. Soit. Mais si nous nous indignons, c'est que l'expérience nous a appris que ces littératures ne sont pas seulement le produit de l'imagination que se font leurs auteurs à propos d'autres peuples, de leurs coutumes, de leurs croyances, de leur Histoire. Certains y croient, et s'en servent pour justifier des pratiques barbares comme la traite négrière et la colonisation. En outre, ces récits fantaisistes ont servi à justifier la négation des valeurs des autres, cherchant à démontrer que

telle ou telle réalisation grandiose est inconcevable chez un peuple qui n'a pas eu de contact avec l'euro-péen.

Enfin, la religion étant ce qu'un peuple a de plus sacré, pourrions-nous pardonner à Franz Vernal d'avoir désacralisé Imana, l'unique Dieu connu des Rwandais, le ravalant au rang des "dieux", à qui on offre des sacrifices humains ?

Assurément, quand on parle de réécrire l'Histoire du Rwanda, ce ne sont pas les idées qui manquent !

P. HABIMAYARE

**C'est le moment de renouveler
votre abonnement à DIALOGUE**

POUR LE RWANDA :

ABONNEMENT ORDINAIRE : 800 FRW

ABONNEMENT DE SOUTIEN: 1000 FRW !

POUR L'ETRANGER :

RÉFÉREZ-VOUS À LA PAGE
COUVERTURE

J. Ki-Zerbo, fils d'Alfred Diban, agrégé en Histoire, chercheur de renom international.

Au moment où il publie ce témoignage, il est Directeur du Centre d'Etudes pour le Développement Africain (CEDA), Vice-Président du Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines, Président de l'Association des Historiens Africains.

Un culte chrétien des ancêtres

Joseph KI-ZERBO : Alfred Diban, premier

chrétien de Haute-Volta

Collection "Semeurs",

Editions du Cerf, Paris

1983, 148 pages.

Bien vivre. Bien mourir. Laisser une bonne progéniture. C'est cela laisser sa trace dans l'histoire des hommes. Puis aller se reposer dans le village des ancêtres tout en restant dans une communion réelle avec les siens. Les anciens le savaient fort bien, et ils puisaient à la source de la sagesse pour vivre la vertu et se nourrir de courage dans la lutte sur cette voie vers la béatitude.

Cet itinéraire, Alfred Simon Diban Ki-Zerbo l'a suivi. Toutefois, il ne l'a pas fait comme ses grands-pères. S'étant abreuvé par un concours de circonstances à la source de la Bonne Nouvelle

de Jésus Christ annoncée par les missionnaires d'Afrique (Pères-Blancs) du Cardinal Lavignerie, les références avaient changé et le destin de tout un peuple se mettait en marche.

Voilà l'histoire que raconte un de ses rejetons : Joseph Ki-Zerbo, septième enfant d'une famille de 14 rejetons. Il a été impressionné par son père. D'autres l'ont été aussi et ils mettent ensemble leurs témoignages. Nous sommes dans l'ancienne Haute-Volta. Alfred Diban naît vers 1875. Il connaît les rivalités guerrières des villages, l'arrivée des blancs avec les effondrements culturels qui s'en suivent. Il vivra un esclavage éprouvant dans le Sahel Saharien. Après plusieurs tentatives, il réussira à s'enfuir, et c'est lors de cette fuite qu'il rencontre les Pères Blancs. Il devient chrétien. Une grande aventure commence avec les missionnaires. Il est à la fois constructeur, cuisinier et catéchiste. Les déplacements ministériels le font circuler dans toute la Haute-Volta et le Ghana. Homme des commencements, il est véritable pionnier-fondateur. Il a dû marcher dans les voies du Seigneur et sa carrière fut couronnée de succès. On le retrouve dans un pèlerinage à Rome au début du mois de juin 1975. C'est là qu'il connaît une rencontre avec le Pape Paul VI, rencontre qui va le marquer profondément. Le vieillard était déjà dans la centaine. C'était un patriarche qui pouvait avoir l'honneur symbolique de se placer sur le siège de Pierre et de Paul VI. Quand il revint au pays, il survit encore pendant cinq ans et ne rejoint ses ancêtres devant le Seigneur que le 10 mai 1980, jour où Jean-Paul II attérirait à Ouagadougou.

Le style sent les récits d'édification et les martyrologes. L'amitié et la piété filiale produisent peut-être une oeuvre qui ferait frémir l'esprit nourri à la critique d'autant plus qu'on est renvoyé à un bain dans l'époque missionnaire. Mais,

on le sent bien, le problème n'est pas là et le témoignage a un enjeu majeur qu'il faudra percevoir, et les africains ne l'ont pas encore suffisamment réalisé.

Certains ont déjà dit, à raison, que chaque nouvelle Eglise est amenée à faire la mémoire de ses apôtres. Et les africains sont bien placés pour le comprendre. Ce n'est pas pour rien qu'ils avaient conçu toute une liturgie pour les malades, les funéraires, les deuils, les levés de deuil, les cultes des ancêtres. Il y a là toute une intuition profonde à redécouvrir dans le nouveau milieu chrétien. C'est du reste tout l'enjeu de l'inculturation.

Et pour ce qui est du récit d'Alfred Diban, nous sommes renvoyés à la mémoire de tous nos anciens catéchistes. Le cardinal Gantin le dit fort bien à la fin du même témoignage : "Je souhaite vivement qu'un jour l'Eglise, pour illustrer la fidélité historique de notre accession à la foi, institue la fête d'une spéciale Toussaint missionnaire où les catéchistes soient mis à la place d'honneur qui leur revient de droit" (p. 143). On réalise mal les lourdes charges qu'ils ont dû assumer à l'époque, sans moyens matériels et avec beaucoup d'abnégation. Sans eux, les missionnaires blancs n'auraient pas pu faire grand-chose. Ils ont été des constructeurs. Ils se sont attelés à l'enseignement. Ils gardaient le style de vie et le langage du peuple, et ceci est important pour l'évangélisation. Ils ont travaillé énormément pour les traductions et ont même joué un grand rôle comme interprètes pour le sacrement de pénitence.

Leurs nombreux mérites ne seront jamais assez mis en lumière. Aujourd'hui que l'on revient à la place du laïc dans la vie de l'Eglise, on ne pourra plus faire l'économie de la place des catéchistes dans l'oeuvre missionnaire.

E. NTAKARUTIMANA

Cyprien RUGAMBA, La bataille de frontière,
INRS/Butare, Imprimerie
de Kigali, 1985, 108 pp.

Publication n° 27 de la série, le livre est de format maniable avec un texte assez aéré comprenant deux parties :

- 1° Mélodie et texte kinyarwanda
- 2° Traduction française.

Il s'agit d'une composition musicale chantée et dansée, un ballet en trois actes correspondant aux trois phases du combat entre les Bahinda et les Bagirura. Les phases en question sont successivement : "Inkiko", "Ikotaniro" et "Itabaruka ry'intwali", respectivement traduites en français par les "préparatifs", "la mêlée" et "le retour des héros".

La traduction française réalisée par l'auteur lui-même aidera les étrangers à goûter aux charmes de cette oeuvre inspirée de la poésie guerrière rwandaise ancienne, actuellement capable de défier même les plus grands locuteurs de la langue de Kagame (le kinyarwanda).

Mais les mieux servis seront sans doute les gens initiés au solfège, car ceux-ci pourront - au delà de la simple lecture - déchiffrer les notes musicales et profiter du chant et de la danse. Manifestement, cette poésie limpide n'est pas faite pour être lue, mais pour être chantée et dansée. Ainsi sa vitalité est sauvegardée dans la mesure où l'oralité dont elle est issue est respectée.

C. KAYINAMURA

Entièrement d'accord

J'ai lu avec un très vif intérêt l'article d'Antoine MUGESERA sous le titre "VALLÉE DE LA NYABARONGO ET REFORME AGRAIRE" paru dans DIALOGUE n° 116. Je suis entièrement d'accord avec la proposition de l'auteur.

En effet nous devons nous accommoder aux nouvelles réalités de notre pays. L'explosion démographique impose de tenter cette réforme agraire avant qu'il ne soit trop tard. Car nous nous trouvons aujourd'hui dans une période de turbulences. Une turbulence est par définition irrégulière, convulsive et sinieuse. Mais ses causes premières peuvent être analysées, prévues et prises en considération. Notre tâche est donc d'assurer la capacité de survie de notre pays en tenant compte de ces turbulences.

Mais nous n'avons aucune raison de penser que demain sera une simple prolongation d'aujourd'hui. Il faut prévoir des mécanismes de "changements structurels". Le coopératisme se veut un moyen de mieux se partager les richesses et d'atténuer l'exploitation de l'homme par l'homme. En mettant un frein aux abus que peut entraîner la recherche du profit dans l'entreprise traditionnelle.

En réorganisant le mouvement coopératif dans le sens proposé par l'auteur et sur des bases qui n'ont rien de collectiviste, on relancera la production. Encore faudra-t-il des débouchés car il ne sert à rien

de produire pour laisser pourrir. La formule coopérative devra passer par l'éducation des citoyens car elle exige un changement de mentalité et l'adoption d'une nouvelle échelle de valeurs. Il n'est pas facile pour un citoyen éduqué à l'école de la libre entreprise d'accepter que la réussite se fasse sur une base collective. Il faudra d'abord dialoguer avec lui et le convaincre que le regroupement lui permettra de mieux résoudre ses problèmes.

L'orgueil national, les croyances traditionnelles et les ressentiments doivent céder la place à la survie. Notre pays doit accepter cette priorité. Sinon il n'aurait aucune chance d'aboutir à un "véritable auto-développement". Ces changements structurels doivent cesser d'être une menace pour devenir la source d'une action productive et profitable qui contribuera au développement de notre société. Le temps presse. Battons le fer pendant qu'il est chaud.

A. BASEBYA

Artisanat rural

J'e voudrais ajouter quelques réflexions au très intéressant article d'A. BARAMPANA sur le SMS (Secteur Non Structuré) paru dans DIALOGUE N° 116. Partons de l'exemple de F. de RAVIGNAN : la fabrication locale de hoes pourrait procurer un emploi à 9.000 forgerons. Avec un revenu mensuel de 2.000 Frw chacun. Si les forgerons ne fabriquent pas ces hoes, c'est que leur produit n'est pas concurrentiel et leur revenu insuffisant. On ne trouve plus de jeunes qui acceptent de travailler pour un revenu si faible.

Pour que l'artisanat se développe et entre dans le circuit moderne, il faut augmenter le revenu mensuel de l'artisan et le porter à 8.000 Frw au minimum, salaire d'un enseignant ou d'un gendarme. Mais le prix des articles permettant à l'artisan de gagner une telle somme s'avère trop cher pour le faible pouvoir d'achat du rwandais moyen. Ce facteur a fait échouer beaucoup de bons projets artisanaux. Cette difficulté n'est cependant pas insurmontable. Il existe un marché "intermédiaire" moderne, compétitif, mais pour des articles de meilleure qualité.

Ainsi le secteur du bâtiment qui est actuellement un puissant moteur pour l'économie euro-américaine pourrait soutenir avantageusement l'économie nationale et l'artisanat en particulier. En fabriquant sur place une grande part des matériaux de construction modernes, importés jusqu'à présent. On peut remplacer les tôles, fers à béton, ciment, chassis métalliques, carrelages par des produits locaux tels les tuiles, carrelages, chassis en bois, ameublement, pierres taillées, charpentes en bois, etc.

Tout ceci suppose évidemment une très bonne formation pas trop chère. Ceci est possible. Des sou- tiens ne manquent pas dont celui du gouvernement.

Resterait encore une difficulté : la produc- tion à l'échelle industrielle. L'auteur de l'article voit le salut du SNS (Secteur Non Structuré) dans une ouverture aux marchés environnants estimés à + 26 millions de consommateurs. Les expériences de MUYUNZWE (tuilerie), de l'AFOM (Atelier de Fabrication d'Outils de Menuiserie) et de NYAKIZU (fabrication de chassis en bois de haute qualité) nous ont appris que les ar- tisans ont beaucoup de peine à honorer de grosses com- mandes.

Jan KIECKENS

Fioretti

L'histoire serait authentique. Elle se passe dans une communauté religieuse, quelque part sur une colline du pays. Des frères construisent leur maison. L'un d'entre eux - quelque peu menuisier - vient d'achever deux portes de bois.

Mais, "ne sachant à quelle heure de la nuit le voleur devait venir", le voici qui - contrairement au conseil de l'évangile - s'assoupit et passe une bonne nuit. Réveil douloureux : les portes ont disparu, avec quelques ustensiles de cuisine.

A tout péché miséricorde. On refuse d'alerter la police. Mais, astuce ecclésiastique, le dimanche suivant, on tient une petite homélie où il est question de Saint François qui, un jour, convertit trois brigands de grands chemins.

Passent encore quelques nuits et, un cer- tain soir, un bruissement de pas, des casseroles qui s'entrechoquent, une ombre qui s'enfuit. Et - ô mira- cle - voici contre les murs que réap- paraissent les deux portes et toute la batterie de cuisine.

Pour attraper les mou- ches, mieux vaut un peu de miel que beaucoup de vinaigre !

LE SCRIBE



KIPHARMA

- Produits pharmaceutiques, vaccins et sérums;
- Produits de beauté;
- Médicaments et vaccins vétérinaires;
- Instruments et accessoires chirurgicaux;
- Microscopes et appareils scientifiques;
- Réactifs et verrerie de laboratoire;
- Produits chimiques pour l'industrie;
- Insecticides, fongicides, herbicides et «dipping liquids»;
- Pulvérisateurs et appareils pour l'agriculture et pour l'élevage.

**«LA PHARMACIE DE KIGALI»
ET «SES SUCCURSALES»**

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les deux mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes économiques, sociaux, culturels, politiques, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.
Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE — B.P. 572 KIGALI Téléphone 41 78

Abonnements: Rwanda: Un an: 800 fr. rwandais / Etudiant 600 fr.

Abonnement de soutien: 1000 fr. rwandais

Banque Commerciale du Rwanda n° 3778/92 Kigali
ou par mandat-poste Dialogue B.P. 572 Kigali
ou par un Economat Général.

On peut aussi souscrire un abonnement chez le Père Louis PIEN
à Gemeca (Procure de Kigali).

Burundi: Un an: 1000 fr. bu.

Dominicains — B.P. 2960 Bujumbura

Etranger: Un an: 1000 fr. belges, 50 Fr. suisses ou 2500 Fr. rwandais
CCP 000-1495122-61 Pierre Miasion, Bruxelles

CCP 17-2941-6, Revue Dialogue Rwanda R. Aebischer, Fribourg

Suisse

En vente: à la Librairie Caritas, à Kigali

: à la Librairie Universitaire, Bure

Adresser la correspondance:

Rédaction et Abonnements «Dialogue» B.P. 572 Kigali

IMPRIMERIE DE KABAYI